
Le geste et l'écriture

*Langues des signes,
Amérindiens, Logographies*

Pierre Déléage

Le geste et l'écriture

*Langues des signes, Amérindiens,
Logographies*

Ouvrage publié avec le concours
du Labex TransferS

ARMAND COLIN / RECHERCHES

Parmi nos dernières publications

Martial Poirson, *Les Ombres de Molière. Naissance d'un mythe du XVII^e à nos jours*, 2012.

Perrine Marthelot, *Karl Bühler: du contexte à la situation, la signification*, 2012.

Jésus García-Ruiz, Patrick Michel, *Et Dieu sous-traite le Salut au marché... De l'action politique des mouvements évangéliques en Amérique latine*, 2012.

Pierre Boudrot, *L'Écrivain éponyme*, 2012.

Verushka Alvizuri, *Le Savant, le militant et l'aymara*, 2012.

Vanessa Caru, *Des toits sur la grève*, 2013.

Maquette de couverture : Raphaël Lefeuvre

Mise en pages : PCA

Armand Colin
21 rue du Montparnasse
75006 Paris

© Armand Colin, 2013
ISBN 978-2-200-28062-8

www.armand-colin.fr



Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés, réservés pour tous pays. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l'autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (art. L. 122-4, L. 122-5 et L. 335-2 du Code de la propriété intellectuelle).

Armand Colin Éditeur • 21, rue du Montparnasse • 75006 Paris

Introduction

Au cours des années 1880, l'américain Lewis F. Hadley inventa une écriture pour transcrire la langue des signes des Indiens des Plaines. Il était alors professeur de dessin dans les Territoires indiens, aujourd'hui l'Oklahoma, et il s'était pris de passion pour la langue gestuelle qu'utilisaient de nombreux Amérindiens autour de lui. Cette langue, dont chaque signe était formé par la position et le mouvement des seules mains, permettait à des Indiens parlant des langues vocales mutuellement inintelligibles de communiquer entre eux avec aisance. Elle existait depuis plusieurs siècles et était employée sur une étendue immense, du nord au sud des Grandes Plaines des États-Unis. Lorsque, progressivement, il comprit le fonctionnement de cette langue des signes ainsi que l'importance du nombre de ses locuteurs, Lewis Hadley se découvrit une vocation de missionnaire : il lui sembla que l'évangélisation serait considérablement facilitée par l'usage d'une langue gestuelle qui, croyait-il, permettrait de converser avec près de 200 000 Indiens. Les missionnaires pourraient ainsi se dispenser du laborieux apprentissage de la multiplicité de leurs langues vocales.

Lewis Hadley avait néanmoins conscience de l'ampleur de la tâche : isolé, marginal vis-à-vis des missions chrétiennes bien établies, il se rendit vite compte que le meilleur moyen d'utiliser la langue des signes des Indiens des Plaines pour les convertir passait par l'invention d'une écriture. Elle permettrait de transcrire des prières et des textes religieux puis de les diffuser le plus possible en exploitant au mieux la technologie de l'imprimerie. Si un certain nombre d'explorateurs et de militaires s'étaient

passagèrement intéressés à la langue des signes des Indiens des Plaines, aucun n'avait conçu le projet, assez singulier, de la doter d'une écriture propre. À vrai dire, en cette fin de ^e xix siècle, aucune langue des signes, pas même celles des communautés de Sourds, ne disposait d'écriture, bien que quelques essais eussent été proposés çà et là. Hadley était donc de ce point de vue un pionnier ; son invention, qui échoua à se propager et qui est demeurée jusqu'à présent totalement oubliée, mérite d'être exhumée.

Ce n'est toutefois pas la seule curiosité historique qui nous a conduit à l'étude de l'écriture de Lewis Hadley. Car une invention aussi singulière, accompagnée d'une documentation assez complète qui en précise le contexte d'usage et les propriétés, oblige à repenser plusieurs des outils conceptuels les plus communément employés en histoire et en anthropologie de l'écriture. Elle permet aussi de nuancer, voire parfois de réfuter, les réponses trop simples et trop rapides qui ont été apportées à une série de questions – Pourquoi invente-t-on une écriture ? Peut-on dire qu'une forme d'écriture est plus adaptée qu'une autre pour transcrire une langue donnée ? Le choix d'une forme sémiotique particulière a-t-il des effets sur la diffusion et la stabilisation de l'écriture ? Dans quelles conditions institutionnelles une écriture peut-elle se stabiliser ? Pourquoi une écriture échoue-t-elle à se propager ?

Ce livre propose des réponses nouvelles à l'ensemble de ces questions. Dans la mesure où son objectif principal est moins de décrire une écriture exotique que d'utiliser cet exemple pour affiner une série de concepts opératoires dans l'étude des écritures en général, une approche comparative a semblé incontournable¹. C'est pour quoi l'invention de Lewis Hadley est confrontée à deux ensembles d'écritures auxquels elle appartient de manière marginale : les écritures de langues des signes, en

1. Plusieurs de ces outils conceptuels sont présentés dans Déléage, 2013.

particulier celles des Sourds, et les écritures de missionnaires qui ne furent employées que dans le cadre de l'évangélisation des Amérindiens. Ce n'est qu'une fois située dans ce contexte sémiotique, institutionnel et historique que l'analyse de l'écriture inventée par Lewis Hadley pourra déployer, à un niveau de généralité suffisant, tout son potentiel théorique.

L'abord d'une telle écriture n'est néanmoins pas chose aisée. Les langues des signes ne sont reconnues comme de vraies langues que depuis quelques décennies et les études les concernant, quoique fondamentales pour la linguistique en général, demeurent faiblement diffusées. La langue des signes des Indiens des Plaines, quant à elle, est encore plus mal connue: on compte sur les doigts d'une main le nombre de travaux sérieux qui lui ont été consacrés au xx^e siècle. C'est pourquoi le premier chapitre de ce livre prend la forme d'une présentation, historique et linguistique, de la langue des signes des Indiens des Plaines, montrant en particulier quelles sont ses différences et ses similitudes avec d'autres langues gestuelles. L'originalité de l'invention de Lewis Hadley ne peut pas être perçue sans un deuxième chapitre analysant les diverses techniques qui ont été expérimentées, au cours des deux derniers siècles, afin de décrire les langues des signes, celle des Indiens des Plaines comme celles des communautés de Sourds. La prise en compte de cette histoire nous permet dans un troisième chapitre de simplifier et de clarifier une terminologie analytique abondante – pictographie, idéographie, logographie, phonographie, etc. – qui continue à obscurcir bien des débats théoriques au sujet des écritures.

Dans les chapitres suivants, l'écriture de Lewis Hadley et le contexte de son élaboration sont présentés en détail (chapitre 4) avant d'être comparés à l'écriture d'une langue des signes des Sourds français inventée par Joseph Piroux au xix^e siècle (chapitre 5), puis à l'écriture d'évangélisation des Amérindiens Micmacs inventée par Chrestien Leclercq au xvii^e siècle (chapitre 6). La première écriture est très semblable à celle de Lewis Hadley

si on prend en compte leurs principes sémiotiques de transcription – les deux écritures sont « logographiques » – tandis que la seconde lui est très proche du point de vue de leurs régimes d'usage – les deux écritures sont « attachées ». Ces comparaisons permettront de développer, dans le dernier chapitre, une approche théorique susceptible d'apporter un éclairage nouveau sur les problèmes de l'invention, de la propagation et de la stabilisation de l'écriture.

La langue des signes des Indiens des Plaines

L'histoire ancienne de la langue des signes des Indiens des Plaines (désormais LSIP) reste très mal connue. On sait que les Indiens des Plaines ne l'utilisaient pas avant le xviii^e siècle et on peut penser qu'elle s'est propagée chez eux en empruntant les principaux circuits commerciaux par lesquels transitèrent chevaux et fusils. Il est de ce fait probable qu'elle trouve ses origines dans le sud des Plaines ou même sur la côte du golfe du Texas, région fortement plurilingue d'où proviennent les premiers témoignages décrivant, de manière indiscutable, une langue des signes et non une simple communication gestuelle¹.

Parmi les observations les plus anciennes, celle due aux frères Pierre et Jean-Baptiste Talon est de loin la plus solide. Ces fils de charpentier comptaient parmi les rares survivants du massacre de la colonie française de Fort Louis en 1688. Ils vécurent plusieurs années au sein de villages hasinai, hainai et karankawa avant de

1. Wutzburg et Campbell, 1995; Bonvillian, Ingram et McCleary, 2009.

trouver refuge au Mexique. Ils furent ensuite capturés par une frégate française qui les déposa à Morlaix où ils subirent un interrogatoire détaillé. À une question s'enquérant du commerce qu'il serait possible d'établir avec les populations amérindiennes, ils répondirent par cette remarque :

Tous ces peuples sauvages, généralement, sont grands gesticulateurs en parlant, et ont un merveilleux talent pour s'entre entendre et s'entre communiquer leurs pensées par signes ; et ce talent est commun à toutes ces différentes nations, tellement que quand elles se rencontrent ou s'entre visitent, quoi que leurs langages soient divers, ils s'entendent néanmoins par signes.

(Rapport de deux soldats canadiens qui ont fait le voyage de Delasalle au Mississipi et en sont revenus en 1698, FR CAOM 4DFC3, Archives nationales d'outre-mer [ANOM, France], p. 54)

La dernière interrogation concernait, quant à elle, l'éventualité d'un retour des deux frères dans la région du golfe du Mexique :

Il semble qu'ils ne seraient pas fort embarrassés à trouver les moyens de faire ce trajet, s'ils pouvaient retrouver les mêmes nations avec lesquelles ils ont été, se souvenant encore assez de leurs langages, pour s'en faire entendre, et pour les entendre aussi. En tous cas, ils ajoutent qu'ils se feraient entendre non seulement des nations avec lesquelles ils ont demeuré, mais même de quelque autre nation de sauvages que ce soit, par le moyen de signes dont ils ont contracté l'usage.

(Rapport de deux soldats canadiens qui ont fait le voyage de Delasalle au Mississipi et en sont revenus en 1698, FR CAOM 4DFC3, Archives nationales d'outre-mer [ANOM, France], p. 55)

Plus tard, le capitaine Jean-Bernard Bossu inséra dans son ouvrage sur les Indes occidentales l'abrégé d'un mémoire manuscrit de l'officier Simars de Belle-Isle, major des troupes de la Marine de Louisiane. Ce dernier fut entre 1719 et 1721 capturé puis adopté par les Atakapas, dont on apprend « qu'ils

parlaient aussi par signes et qu'ils faisaient de longues conversations pantomimes¹». L'officier, durant sa captivité, « apprit en peu de temps à parler en pantomime, de même qu'à tirer de l'arc comme eux²». Quelques années plus tard, en 1740, les missionnaires catholiques du collège texan de Santa Cruz, qui regroupait de nombreux Amérindiens de langues différentes, écrivaient à leur tour : «La langue consistant à n'user que de signes est universellement répandue parmi toutes ces nations, rendant possibles de longues discussions à tout propos, comme s'il s'agissait d'une quelconque langue parlée³.» Finalement, dans sa monumentale *History of the American Indians* de 1775, le commerçant James Adair proposa même une comparaison, implicite au moins, entre cette langue des signes et l'écriture pictographique de certains peuples amérindiens :

J'ai vu leurs symboles ou signatures employés, à la manière d'héraldiques, pour compter ou différencier leurs tribus, avec ce que l'on pourrait nommer une exactitude de sauvages. Les Choktah les utilisent sur les dorsoirs de leurs morts ; ce qui semble indiquer que les pays plus anciens et plus densément peuplés du Pérou et du Mexique possédaient auparavant au moins l'art des caractères hiéroglyphiques ; et qu'ils peignaient des images réelles ou figuratives des choses afin de véhiculer leurs idées. Les indigènes américains d'aujourd'hui apparaissent comme des pantomimes aussi doués que le furent ceux de la Grèce ou de la Rome antiques, ou que le sont les turcs sourds qui décrivent la moindre chose parlée au moyen de gestes, d'actions et d'affections du visage. Deux nations indiennes fort éloignées, ne comprenant pas un mot de chacune de leurs langues respectives, converseront aisément ensemble et concluront des affaires sans l'aide d'un interprète, d'une façon si surprenante qu'on a peine à y croire.

(Adair, 1775, p. 79)

1. Bossu, 1769, p. 109.

2. *Ibid.*, p. 110.

3. Wurtzburg et Campbell, 1995, p. 160. Toutes les traductions sont de l'auteur.

De ce même xviii^e siècle, aucun témoignage ne nous est parvenu d'une langue des signes employée par les Indiens du nord des Plaines. Au milieu du siècle suivant, moins de trois générations plus tard, son usage s'était cependant répandu chez la plupart des Amérindiens des Plaines (voir carte p. 13). Il faut donc penser que la langue des signes connut une progressive diffusion du sud vers le nord, hypothèse confortée par les lignes de propagation documentées au long du xix^e siècle, toutes orientées vers les plateaux et les plaines du nord¹.

Les Indiens des Plaines reconnaissaient eux-mêmes plusieurs centres de diffusion : certains peuples étaient considérés à la fois comme ceux qui avaient transmis la LSIP et qui en maîtrisaient le mieux l'usage. C'est auprès de leurs membres que l'on allait préférentiellement apprendre la LSIP : du sud au nord, il s'agissait des Kiowas, des Crows et des Blackfeet. D'autres peuples étaient également jugés bons signeurs parmi lesquels il fallait compter les Cheyennes, les Arapahos, les Gros Ventres et, sur le tard, les Assiniboines. À la fin du xix^e siècle, l'idée que les Kiowas étaient à l'origine de la LSIP faisait consensus chez les Indiens des Plaines. Il n'est donc pas impossible que les Kiowas aient servi d'intermédiaires privilégiés lors de la propagation de la langue des signes du golfe du Mexique aux Plaines centrales².

La LSIP était ainsi comprise dans toute la région des Plaines vers le milieu du xix^e siècle³. Elle remplissait deux fonctions : elle servait de *lingua franca* entre des peuples locuteurs de nombreuses langues très différentes les unes des autres et elle constituait un moyen d'expression privilégié pour la narration de récits traditionnels⁴. Tous les témoignages insistent d'abord sur la fonction

1. Taylor, 1996.

2. West, 1960, t. 2, p. 66-67 ; Dodge, [1882] 1978, p. 9 ; Clark, 1885, p. 15.

3. Malgré l'existence de zones dialectales : Clark, 1885, p. 13-14 ; Dodge, [1882] 1978, p. 10 ; West, 1960, t. 2, p. 70.

4. Davis, 2010, p. 83.

Carte 1. Diffusion de la langue des signes des Indiens des Plaines



(Source: Allan Ross Taylor, "Nonverbal communication in aboriginal North America: The Plains sign language", in D. Jean Umiker-Sebeok et Thomas A. Sebeok [eds], *Aboriginal Sign Languages of the Americas and Australia*, New York, Plenum Press, t. 2, 1978: 227)

de *pidgin* de la LSIP. En effet, l'histoire de la propagation de cette langue est indissociable de l'histoire de la constitution au cours du xviii^e siècle de la culture des Indiens des Plaines, révolutionnée par l'usage des chevaux puis des fusils et centrée sur la chasse aux bisons. Ces changements, qui affectèrent profondément leurs modes de subsistance, ont permis à ces peuples de débattre les cartes diplomatiques et de renégocier leurs interrelations d'alliances ou de conflits¹. C'est dans ce contexte de nécessaire communication entre groupes de langues distinctes que s'est diffusée la LSIP : elle permettait aux Amérindiens de « propager parmi les autres tribus les récits de leurs guerres, de leurs traités et de leurs messies² ». Il demeure cependant difficile de savoir pourquoi ce *pidgin* ne s'élabora pas à partir d'une langue vocale donnée, comme ce fut toujours le cas dans des situations similaires³.

La seconde fonction de la LSIP consistait en la narration de récits issus de la tradition « orale ». En effet, selon de nombreux témoignages, l'usage de cette langue ne se limitait pas aux situations de communications intertribales :

C'est parmi les Indiens des Plaines que le discours par gestes a atteint une telle perfection qu'on peut y voir une véritable langue, et ceci pour la simple raison que ces tribus ne l'utilisent pas seulement dans leurs échanges avec les peuples dont ils ne parlent ni comprennent la langue vocale, mais aussi dans les échanges quotidiens ayant cours entre eux-mêmes.

(Dodge, [1882] 1978, p. 8)

Cet usage interne était selon Richard I. Dodge la clef de son enrichissement lexical et grammatical, ce qui est assez probable.

1. Harrington, [1938] 1978, p. 112-113. Plus généralement, Hämäläinen, 2003.
2. Wassell, [1896] 1978, p. 39. La référence aux messies doit être comprise en relation avec le mouvement de la *Ghost Dance* qui avait balayé les Plaines quelques années avant la publication de Wassell ; ce mouvement messianique avait en effet parfois été diffusé par la LSIP (Mooney [1896] 1973, p. 808).
3. Bakker, 1994 ; Silverstein, 1996 ; Goddard, 2000.

Il concernait tout particulièrement certains genres discursifs traditionnels : les récits des exploits guerriers («récits de coups»), les récits de chasse, voire même certains récits mythiques racontés durant les longues veillées d'hiver¹. Dans ce type de contextes, les narrateurs faisaient un très large emploi des métaphores narratives et il arrivait qu'ils utilisent la langue vocale en contrepoint de la langue des signes – soit qu'elle la redoublât, soit qu'elle vînt la commenter de diverses manières². Chez certains peuples, cet usage interne de la LSIP était exclusif : par exemple chez les Haidas qui, une fois qu'ils acquirent la connaissance du jargon chinook, une *lingua franca* concurrente dans leur région, limitèrent drastiquement l'usage de leur langue des signes jusqu'à ne plus l'employer que pour « rendre leurs récits plus vivants et plus imagés³ ». Au milieu du xx^e siècle, le linguiste LaMont West a même pu observer que le dialecte de l'extrême nord des Plaines, celui des Assiniboïnes ou des Cris, était exclusivement employé pour la narration de récits ; pour les locuteurs de ce dialecte, l'usage simultané et complémentaire des langues vocales et gestuelles constituait la norme⁴.

Du point de vue sémiotique, les signes gestuels de la LSIP étaient de différentes natures : certains étaient simplement arbitraires et conventionnels tandis que d'autres étaient iconiques au sens où leur apparence tendait à ressembler à un aspect de la chose ou de l'action dénotée⁵. D'un point de vue linguistique, la LSIP pouvait être caractérisée par sa double articulation : elle

1. Récits guerriers : Scott, [1898] 1978, p. 56 ; Linderman, 1930, p. 20 ; Hofsinde, [1941] 1978. Récits de chasse : Scott, [1898] 1978, p. 65 ; Boas, [1891] 1978, p. 19 ; Davis, 2010, p. 83. Récits mythiques : Crawford, 1915a, p. 18-19 ; Boas, [1966] 1978, p. 21 ; Davis, 2010, p. 83.

2. West, 1960, t. 2, p. 76 ; Davis, 2010, p. 156-157.

3. Boas, [1891] 1978, p. 19.

4. West, 1960, t. 2, p. 77 ; ce *Far Northern dialect* a d'ailleurs également été nommé *storytelling dialect*.

5. Pour des exemples de signes de la LSIP, on se reportera à l'ensemble de l'iconographie contenu dans cet essai ainsi qu'aux annexes.

était analysable d'une part en unités sémantiques, les « signes », et d'autre part en unités non significatives plus petites. Ces dernières, que LaMont West proposa de nommer « kinèmes », par analogie avec les phonèmes des langues vocales, étaient en nombre limité (environ quatre-vingt selon son analyse) et permettaient de construire tous les signes, ou morphèmes, de la LSIP. Les principaux kinèmes identifiés par West étaient les diverses formes, positions et mouvements de la main. Leur occurrence, contrairement à celle des phonèmes des langues vocales, était simultanée. La valeur de la quasi-totalité des morphèmes de la LSIP était lexicale plutôt que grammaticale : de ce fait, de nombreuses notions grammaticales étaient rendues par le biais de lexèmes (temps, négation, impératif, genre, pluriel, etc.) tandis que les valeurs aspectuelles des prédicats étaient exprimées par des variations dans l'exécution des signes (répétition, intensification, distribution, etc.)¹.

De ces points de vue sémiotique et linguistique, la LSIP ressemblait aux autres langues de signes et d'abord aux langues des signes des Sourds². Les rencontres entre Indiens des Plaines et Sourds américains furent certainement nombreuses : la littérature fourmille de comptes rendus de telles réunions³ et c'est à partir d'elles que certaines différences nettes entre les deux langues ont été soulignées telles que la lenteur singulière de l'énonciation en LSIP ou le rôle extrêmement réduit de l'expressivité

1. West, 1960, t. 1 ; Davis, 2010, chap. 8.

2. On trouve dans la littérature un grand nombre de comparaisons entre LSIP et langues des signes des Sourds : Bébian, 1817 ; Akerly, 1824 ; Gérando, 1827, t. 2, p. 192-194, p. 203-210 (repris dans de Mas Latrie, 1854, p. 315-320) ; Gallaudet, 1848 (les *American Annals of the Deaf and Dumb* reproduisirent la liste de Stephen Long dans leur livraison d'avril 1852 ; en 1880 et en 1882, elles publièrent également certains articles de Garrick Mallery) ; Tylor, 1865, p. 35 (« Le pantomime indien et la langue des gestes des sourds ne sont que deux dialectes d'un même langage naturel ») ; Clark, 1885 ; Seton, 1918 ; Dalle-Nazébi, 2006, p. 118-128 ; Davis, 2010.

3. Akerly, 1824, p. 350 ; Mallery, 1881, p. 320-323 ; Webb, [1931] 1978, p. 100-101.

du visage¹. Il a de plus été montré que les deux langues s'enrichirent et s'influencèrent l'une l'autre. Le lexicographe Jeffrey Davis, comparant des listes choisies de lexèmes gestuels de la langue des signes américaine et de la LSIP, obtint un taux de similarité compris entre 48 % et 60 %, ce qui ne peut que signifier un contact prolongé². Les données lexicographiques sont certes très délicates à interpréter dans l'étude des langues des signes mais il faut savoir qu'en général un taux de similarité de 20 % entre deux langues des signes non génétiquement liées est normal, en raison de leur forte iconicité et d'un symbolisme souvent largement partagé par les diverses sociétés humaines³. On comprend, dans ces conditions, pourquoi on a pu continuer à croire si longtemps, et ce malgré de nombreuses observations empiriques, que les langues des signes pouvaient être (ou avoir été) universelles.

Des différences assez évidentes séparaient toutefois les deux langues des signes, résultant toutes du fait que la langue des Sourds était une langue primaire tandis que la LSIP n'était qu'une langue secondaire. Du point de vue de leur transmission, les langues des signes des Sourds sont assez paradoxales : plus de 90 % des sourds naissent de parents entendants et n'ont donc pas l'occasion d'acquérir une langue des signes. Ils développent néanmoins tous un code gestuel élémentaire qui leur permet de communiquer avec leurs proches de bonne volonté. Les recherches de Susan Goldin-Meadow ont montré que l'usage par les enfants sourds de ces « signes domestiques » exhibe toutes les caractéristiques structurelles d'une langue naturelle en termes de stabilité, de fonctions grammaticales,

1. Scott, [1898] 1978, p. 59 ; Seton, 1918, p. xxix et xlIII.

2. Davis, 2010, p. 124-127. Les résultats se rapportaient à une liste de 300 lexèmes.

3. Davis, 2010, chap. 7. Ce taux doit être compris à partir de l'établissement, souvent discutable, d'une liste des lexèmes « les plus usités ». On remarquera par ailleurs qu'il existe, pour deux langues des signes, de nombreuses manières distinctes d'être « liées ».

de schémas de prédication, d'ordre des mots, etc.¹ Chaque enfant sourd né de parents entendants recrée donc une langue élémentaire. Pour qu'une véritable langue des signes se mette en place, avec de complexes structures grammaticales et un riche lexique, il faut néanmoins une communauté de Sourds. Il en exista certainement de nombreuses au cours de l'histoire de l'humanité² mais ce n'est qu'à partir du xviii^e siècle, avec la création d'instituts d'enseignement regroupant les enfants sourds, que des langues de signes se stabilisèrent durablement et qu'il devint possible de se référer à la langue des signes de telle région ou de tel pays³. Durant une longue période, ces langues gestuelles furent cependant prohibées dans les salles de classe et à peu près tous les enseignants étaient entendants : les langues des signes ne s'apprenaient donc qu'auprès de condisciples. « C'était comme un passage de relais, non pas des grands aux petits, mais entre élèves n'ayant qu'un ou deux ans de différence⁴. »

C'est dans ces circonstances singulières qu'il est possible de parler des langues des signes des Sourds comme de langues primaires. Le mode de transmission de la LSIP était quant à lui très différent : s'il est certes très probable que de nombreux Indiens sourds enrichirent la langue⁵, sa transmission s'effectua avant tout en tant que langue secondaire. C'est certainement pour cela que la LSIP ne pouvait en aucun cas rivaliser avec les langues des signes des Sourds du double point de vue de leur régularité grammaticale et leur richesse sémantique⁶ : elle n'était pas des-

1. Alors que l'usage de ces mêmes signes domestiques (*homesigns*) par les parents entendants ne possède aucun de ces traits réguliers (Goldin-Meadow, 2003 ; Emmorey, 2002).

2. Voir le témoignage bien connu de Desloges, 1779.

3. Le modèle éducatif inventé en France par l'abbé Charles Michel de l'Épée au xviii^e siècle se répandit, au siècle suivant, dans la plupart des pays d'Europe puis du monde (Bernard, 1999, t. 1, p. 283-284).

4. Pelletier et Delaporte, 2002, p. 81.

5. McLean, [1896] 1978, p. 47 ; Seton, 1918, p. xxvii ; Davis, 2010, p. 182.

6. West, 1960 ; Kendon, 1988 et 1997 ; Davis, 2010, p. 180.

tinée à remplir l'ensemble des fonctions d'une langue naturelle – son existence même n'avait de pertinence que dans la mesure où elle remplissait les fonctions spécifiques et assez précisément délimitées que nous avons évoquées.

C'est pourquoi la LSIP pourrait sembler plus proche des langues des signes des Aborigènes d'Australie : celles-ci aussi étaient des langues secondaires. Et si les premiers explorateurs qui les décrivent croyaient y déceler une absurde origine maçonnique, tous remarquèrent que leur contexte d'usage était très clairement restreint : elles étaient employées pour l'essentiel par les femmes durant les périodes de deuils et, secondairement, par les hommes au cours de leur initiation¹. Elles n'existaient donc que dans la mesure où la parole était prohibée suffisamment longtemps pour qu'un moyen de communication alternatif devînt nécessaire. De plus, leur structure sémiotique partageait la plupart des caractéristiques les plus générales des langues des signes une importante expressivité iconique, la spatialisation de la grammaire et l'usage simultané des différentes parties corporelles. Adam Kendon a néanmoins montré de manière convaincante que les langues des signes des Aborigènes dérivent leur structure lexicale de la langue vocale parlée par leurs signeurs. Ainsi, la cartographie sémantique de ces langues des signes (aux niveaux tant lexical que narratif) serait à peu près entièrement calquée sur celle de leur langue vocale source, à la manière du français mimique – sur lequel nous reviendrons plus loin. Ce qui explique qu'il existait autant de langues des signes que de langues vocales chez les Aborigènes d'Australie². Ainsi, même si toutes étaient des langues gestuelles secondaires utilisées dans des contextes limités, la LSIP apparaissait très différente des langues australiennes du point de

1. Barbara Glowczewski (1991, p. 307-308) signale également que chez les Warlpiri, la langue des signes pouvait être combinée à la parole et à un répertoire graphique de dessins sur le sable afin de raconter « des histoires se rapportant soit à la version publique des épopées ancestrales, soit à des événements diurnes ou nocturnes, chasse ou rêve ».

2. Kendon, 1988.

vue linguistique : ni son lexique, ni sa grammaire ne pouvaient être réduits à l'une des langues ou des familles linguistiques des Indiens des Plaines¹.

1. La LSIP a également été comparée, à tort selon nous, à d'autres langues secondaires non vocales telles que les langages tambourinés et les langues sifflées. Les langages tambourinés étaient des codes dont l'empan sémantique était intentionnellement extrêmement limité. Par exemple, les habitants de l'île Malekula (Nouvelles-Hébrides) utilisaient des battements de tambours distincts pour faire référence à chacune des unités claniques de leur société : l'usage du code tambouriné se restreignait donc à un armorial composé sur la base d'une héraldique sonore ; en aucun cas, il n'était destiné à transmettre un discours quelconque (Deacon, [1934] 1976, p. 498-506). Il existait toutefois en Afrique subsaharienne, par exemple au Congo, des langages tambourinés plus complexes. Auguste Verbeke a ainsi décrit un code tambouriné qui, à l'imitation rythmique d'une devise ou d'un proverbe parlés, faisait correspondre le nom propre d'un chef de village. Il s'agissait toujours fondamentalement d'une héraldique à ceci près qu'aux noms propres s'ajoutaient quelques rythmes simples qui fonctionnaient comme autant de prédicats. Ainsi, chaque message tambouriné commençait par un même rythme qu'il était possible de décoder par un simple «Écoutez!». Cette entame constante était suivie par deux noms propres, ceux du chef destinataire et du chef destinataire, qui précédaient à leur tour un second rythme constant signifiant cette fois «Viens!». Le cas échéant, la séquence codée était finalement complétée par un rythme variable choisi dans un répertoire restreint concernant, pour l'essentiel, la chasse ou la guerre (Verbeke, [1920] 1976). Ces codes tambourinés n'avaient donc rien d'une langue : si leurs éléments imitaient, dans une certaine mesure, la langue vocale, ils possédaient une structure sémiotique, jouant sur la succession systématisée de constantes et de variables issues d'un répertoire limité (le plus souvent de type héraldique) qui leur était propre. Les langues sifflées étaient quant à elles des duplicatas des langues parlées fondés soit sur leur charpente tonale, soit sur divers aspects de leur charpente segmentale – ces deux solutions étant à considérer comme les deux pôles extrêmes d'un même continuum. Julien Meyer a proposé de considérer les langues sifflées non pas comme des langues mais plutôt comme un style de parole : une langue devient sifflée lorsqu'elle est utilisée à longue distance de la même manière qu'elle peut devenir chuchotée lorsque la distance est réduite (Meyer, 2005, p. 25-28). L'idée est typologiquement tout à fait pertinente mais elle sous-estime peut-être les effets des contraintes d'usages qui pèsent sur les langues sifflées : certes il est virtuellement possible de tout dire en langue sifflée, mais il est moins certain qu'il soit possible de tout communiquer. Leur intelligibilité semble fortement corrélée à des domaines discursifs restreints et assez standardisés (concernant, par exemple, certains aspects pertinents de l'activité pastorale). Dans un cas comme dans l'autre, qu'il s'agisse d'un code à la syntaxe propre et au champ sémantique très limité ou d'un style de parole aux usages pragmatiquement restreints, langages tambourinés et langues sifflées différaient donc profondément de la LSIP.

Décrire et écrire les langues des signes

*Le Grand Esprit a donné aux Blancs le pouvoir de lire et d'écrire,
et de transmettre des informations de cette manière. Il nous
a donné le pouvoir de parler avec nos mains [...] ; ainsi, quand
nous rencontrons des Indiens qui parlent une langue différente
de la nôtre, nous leur parlons en signes.*

Iron Hawk, chef sioux (*in* Clark, 1885, p. 12).

Les premières descriptions de la LSIP datent du début du **L**xix^e siècle. L'un des problèmes qui se posa d'emblée aux observateurs était de savoir au moyen de quelle méthode il était possible de décrire cette langue. Trois techniques différentes furent employées : la description à l'aide d'une langue vocale écrite, le dessin figuratif et la transcription en une écriture « phonétique » inventée pour l'occasion. Il s'agit là des trois techniques qui furent également utilisées pour décrire les langues des signes des Sourds. Les premiers observateurs ne se contentèrent néanmoins pas de ce travail de documentation : ils proposèrent régulièrement quelques réflexions sur la nature

de la langue gestuelle et ils comparèrent souvent la LSIP dans son ensemble à une forme ou une autre d'écriture, reconduisant ainsi l'analogie d'Iron Hawk.

William Dunbar, la glose écrite et les caractères chinois

Dans une adresse à l'*American Philosophical Society* lue le 16 janvier 1801 par Thomas Jefferson, l'explorateur William Dunbar fut le premier non seulement à fournir une liste de cinquante-huit signes de la LSIP traduits et décrits en anglais mais aussi à introduire cette langue dans une discussion théorique. À la suite de cet essai inaugural par ut, à peu près tous les vingt ans, une nouvelle liste de signes de la LSIP élaborée en suivant la même méthode : celles du major Stephen Long en 1823, du prince Maximilien de Wied-Neuwied en 1840 et du sulfureux capitaine Richard Burton en 1861¹. Ces auteurs se contentaient de livrer des inventaires, qui atteignaient dans le meilleur des cas une centaine de signes, sans plus discuter de la nature de la langue². On ne fera que donner quelques exemples de cette

1. Dunbar, 1809 ; Long, 1823, p. 378-394 ; Wied-Neuwied, 1843, t. 3, p. 389-397 ; Burton, 1861, p. 123-130.

2. Ces inventaires font irrésistiblement penser aux dictionnaires des langues des signes monastiques qui existaient alors depuis longtemps. En effet, depuis au moins le x^e siècle, certains ordres religieux avaient poussé la règle du silence monastique jusqu'à réserver la langue parlée aux seuls discours religieux. Cette interdiction assez stricte de l'usage de la langue vocale eut pour conséquence l'émergence de diverses langues signées relativement rudimentaires et toutes orientées vers les besoins des activités quotidiennes : cuisine, jardinage, etc. Ces langues signées n'étaient toutefois pas de simples duplicatas de leurs langues vocales sources : d'une part parce qu'elles firent usage des potentialités expressives propres aux langues des signes (iconicité et spatialisations diverses) et d'autre part parce qu'elle intégrèrent dans leur sémiotique de nombreux principes issus de l'écriture. Ce dernier point, très original, mérite que l'on s'y attarde un peu : les langues des signes monastiques étaient en effet puissamment contraintes par des listes de signes autorisés propres à chacun des monastères où la règle du silence était observée. Ces listes censuraient de nombreux signes, décourageaient

méthode de description ; tous sont extraits de la version française de l'ouvrage du prince Maximilien (voir aussi les annexes).

Un homme. On élève haut le doigt indicateur et l'on tourne la main ça et là.

Une femme. On passe la paume de la main étendue sur les cheveux du côté de la tête, ou bien sur les cheveux en descendant.

Le seigneur de la vie. On souffle dans la main étendue, puis l'on élève le doigt indicateur, tout en tournant ça et là le poing fermé, enfin on le retourne vers la terre et l'on s'en rapproche.

Un castor. On frappe le dos de la main droite deux ou trois fois contre la paume de la gauche.

(Wied-Neuwied, 1843)

William Dunbar fut aussi le premier à comparer la LSIP à une écriture, l'écriture « idéographique » chinoise. Sa comparaison tenait en deux points : la langue des signes et l'écriture chinoise étaient employées et comprises par des locuteurs de langues vocales différentes ; toutes deux faisaient usage de symboles qui étaient les images des choses qu'elles désignaient. C'est donc dans la mesure où Dunbar considérait l'écriture chinoise comme une écriture purement idéographique – ce qu'elle n'est pas – qu'il put envisager la LSIP comme une forme d'écriture : il suffisait de penser à ces Chinois qui « tracent en l'air, avec le doigt ou autrement, la forme d'un caractère¹ ». Le traducteur

explicitement les innovations et jouaient de ce fait un rôle important dans la stabilisation de ces langues. Il est aussi très probable que la transmission, l'homogénéisation et la standardisation des langues des signes monastiques furent fortement conditionnées par les règlements écrits : c'est ainsi que l'on peut expliquer le rôle clé dévolu à la dactylologie – où un signe gestuel correspond à une lettre de l'alphabet –, la systématisation des lexèmes composés – qui constituent souvent jusqu'à la moitié des entrées des listes –, les nombreux signes dérivant de rébus ou encore l'usage constant de classificateurs qui doit probablement moins être rattaché à l'une des caractéristiques courantes des langues signées qu'aux essais de systématisation des rédacteurs des listes autorisées (Umiker-Sebeok et Sebeok, 1987 ; Saint-Loup, Delaporte et Renard, 1997 ; Bruce, 2007).

1. Dunbar, 1809, p. 2.

français de Dunbar, Auguste Bébien, abonda lui aussi en ce sens « Les signes de l'écriture chinoise n'étaient, dans le principe, que des dessins grossiers des objets; comme le geste, ils représentent l'idée et non le mot. De cette seule circonstance naissent une foule de rapports entre les deux langues¹ ».

Cette comparaison entre la langue des signes et l'écriture chinoise n'était toutefois pas nouvelle: c'était un *topos* de la littérature européenne, peut-être encouragé par la focalisation, du xvi^e au xviii^e siècle, de tous les instructeurs de sourds sur la dactylogogie, c'est-à-dire l'alphabet manuel². Si les formes des mains pouvaient correspondre à des lettres de l'alphabet, les signes des « langues mimiques » étaient, eux, tout à fait susceptibles de former une écriture idéographique, à la manière de l'écriture chinoise, de l'écriture égyptienne, voire de certains essais d'écritures universelles³. Le baron de Gérando, président du conseil d'administration de l'Institut des sourds de Paris au début du xix^e siècle, fut peut-être celui qui développa le plus complètement cette idée. Il établit un parallèle entre les deux « arts analogiques » que sont les écritures idéographiques et les langages d'action: tandis que les premières allaient de l'imitation figurative aux signes conventionnels (hiéroglyphes mexicains et égyptiens, écriture chinoise), les seconds allaient des expressions et des gestes universels aux langues de gestes artificielles – c'est-à-dire aux signes méthodiques instaurés par l'abbé Charles Michel de l'Épée⁴. Le baron fit même allusion, en passant et pour la révoquer, à l'idée d'inventer une écriture

1. Bébien, 1817, p. 134-135. On retrouve tardivement cette comparaison entre LSIP et écriture « idéographique » chinoise dans Harrington, (1938) 1978, p. 109.

2. Bernard, 1999, t. 1, chap. 1.

3. On trouve la comparaison de la langue des signes des Sourds avec l'écriture chinoise dans Leibniz ou Pereire, avec l'écriture égyptienne dans Vico, De Brosses, Waburton ou Copineau (disciple de Condillac), avec l'écriture universelle dans Dalgarno ou l'abbé de l'Épée. Pour les références, voir Bernard, 1999, t. 1, *passim*, et Presneau, 1998, p. 42-44.

4. Gérando, 1827, t. 1, p. 13-14, p. 220-247.

idéographique qui transcrirait la langue des signes et serait destinée à l’instruction des sourds¹. D’emblée donc, dès les tout premiers comptes rendus, la LSIP fut pensée, à la manière des langues des signes des Sourds, comme une sorte d’écriture figurative plus ou moins universelle.

Garrick Mallery, les dessins et l’écriture pictographique amérindienne

À la suite de la guerre de Sécession, puis des « guerres indiennes », de nombreux militaires américains eurent l’occasion de réfléchir à l’intéressant moyen de communication que pouvait constituer la LSIP. Ainsi, en 1870, le colonel Garrick Mallery, qui deviendrait une dizaine d’années plus tard l’auteur d’une des meilleures enquêtes sur la LSIP, fut employé par le Signal Corps de l’armée américaine, en charge des observations météorologiques et de leur communication télégraphique. Il était alors sous les ordres directs du général Albert James Myers, connu pour avoir rédigé un *New Sign Language for Deaf Mutes* et pour avoir inventé un système de signaux à distance largement employé durant la guerre civile et décrit en 1864 dans son *Manual of Signals for the Use of Signal Officers in the Field*. Le secret de la guerre est dans la communication et c’est dans ce contexte intellectuel de sémiotique appliquée qu’il faut comprendre l’intérêt que les militaires portèrent à la LSIP au cours de cette période². On ne sera pas étonné de constater que les principaux observateurs de la langue des signes furent alors les colonels Richard Dodge et Garrick Mallery, les capitaines William Clark (mandaté par le général Sheridan) et Hugh Lenox Scott, ou encore le lieutenant William Wassell. Les travaux de ces militaires inspirèrent ensuite les pionniers du scoutisme américain

1. *Ibid.*, p. 280. Nous reviendrons sur ce point.

2. Webb, [1931] 1978, p. 102-107 ; Davis, 2010, p. 35-36.

Ernest Thompson Seton et William Tomkins, dont les manuels destinés en priorité aux enfants furent réédités, déclinés et copiés tout au long du xx^e siècle¹.

Durant cette période où les finalités pratiques dominaient, une nouvelle méthode de description de la LSIP fut expérimentée : on élaborait de véritables dictionnaires bilingues, comportant des centaines voire des milliers d'entrées, en faisant correspondre au dessin d'un geste, sa traduction en anglais et la description écrite du mouvement constitutif du signe. Mallery fit ainsi réaliser les dessins très réalistes de son ouvrage à partir de photographies posées (figures 1 et 2) tandis que Seton et Tomkins se contentèrent de figures schématiques (figures 3 et 4).

La description des langues des signes par le dessin avait été expérimentée en France quelques années auparavant, dans le cadre de l'élaboration d'une série de dictionnaires bilingues français / langue des signes des Sourds. Rémi Valade, professeur à l'Institut des sourds de Paris au milieu du xix^e siècle, s'était fait le plus ardent défenseur de cette méthode. Selon lui, contrairement à la parole écrite, le dessin était capable de figurer en une seule image synthétique les traits constitutifs d'un « signe mimique » : l'organe et la disposition du geste, l'expression physiologique, la direction et le plan du mouvement, son amplitude, sa durée et sa distance vis-à-vis du corps. S'il était possible de rapprocher au dessin son incapacité à rendre adéquatement l'action pendant qu'elle s'opère, « il la saisit du moins à son origine et à sa terminaison² ». Valade nomma cette méthode « symmographie » et, s'il se contenta d'en exposer les principes, d'autres s'attelèrent à la tâche : à partir de 1855, plusieurs dictionnaires bilingues français / langue des signes parurent,

1. Dodge, [1882] 1978 ; Mallery, 1881 ; Clark, 1885 ; Wassell, [1896] 1978 ; Scott, [1898] 1978 ; Seton, 1918 ; Tomkins, [1926] 1969.

2. Valade, 1854, p. 45.

Figure 1. Dessin de signe de la LSIP



(Source : Garrick Mallery, *Sign Language Among North American Indians*, Washington [D.C.], Bureau of American Ethnology, First annual report, 1881, fig. 314, p. 490)

Traduction : « Se voir l'un l'autre ».

Figure 2. Dessin de signe de la LSIP



(Source : Garrick Mallery, *Sign Language Among North American Indians*, Washington [D.C.], Bureau of American Ethnology, First annual report, 1881, fig. 315, p. 491)

Traduction : « Homme blanc ».

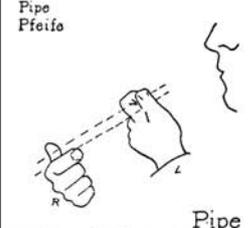
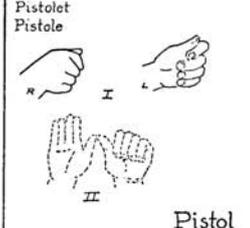
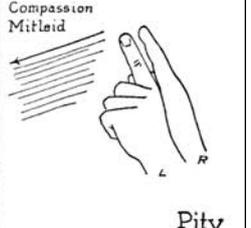
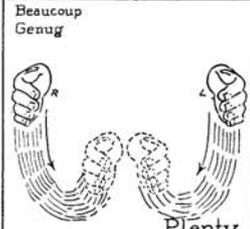
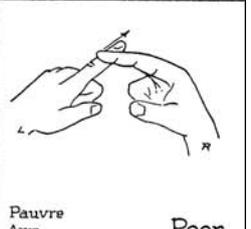
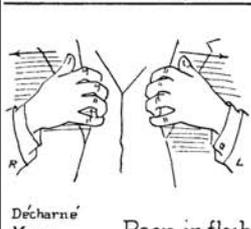
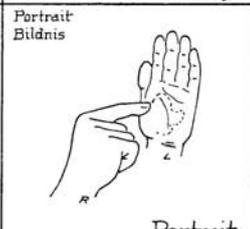
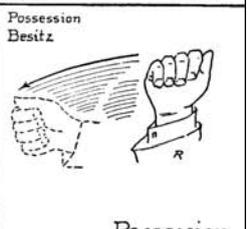
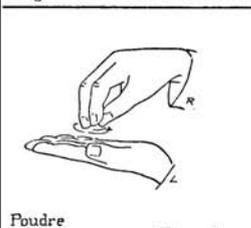
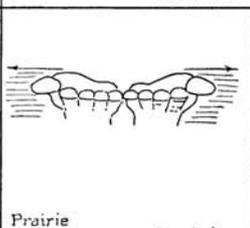
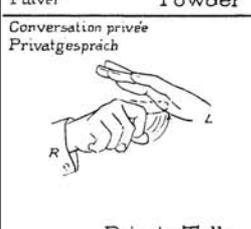
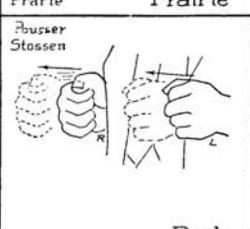
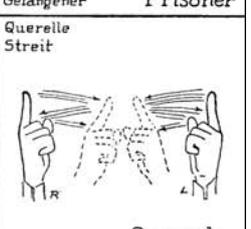
Figure 3. Dessins de signes de la LSIP



(Source: Ernest Thompson Seton, *Sign Talk. A Universal Signal Code, without Apparatus, for use in the Army Navy, Camping, Hunting, and Daily Life*, New York, Doubleday, Page & Co, 1918, p. 225)

Traduction (de haut en bas): « Chuchoter », « Homme blanc », « Lequel », « Cabane ».

Figure 4. Dessins de signes de la LSIP

Pipe Pfeife  Pipe	Pistolet Pistole  Pistol	Compassion Mitleid  Pity
 Plaignez-moi Bedaure mich Pity Me	Beaucoup Genug  Plenty	 Pauvre Arm Poor
 Décharné Mager Poor in flesh	Portrait Bildnis  Portrait	Possession Besitz  Possession
 Poudre Fulver Powder	 Prairie Prärie Prairie	 Prisonnier Gefangener Prisoner
Conversation privée Privatgespräch  Private Talk	Pousser Stossen  Push	Querelle Streit  Quarrel

(Source: William Tomkins, *Indian Sign Language*, New York, Dover, [1926] 1969, p. 46)

Figure 5. Dessins de signes de la langue des signes française du XIX^e siècle (Joséphine Brouland, 1855)



(Source: Joséphine Brouland, *Spécimen d'un dictionnaire des signes*, Paris, Impr. Lemerrier, [s. d.]

Figure 6. Dessins de signes de la langue des signes française du XIX^e siècle (Pierre Pélissier, 1856)



(Source: Pierre Pélissier, *Iconographie des signes faisant partie de « l'Enseignement primaire des sourds-muets »*, Paris, P. Dupont, 1856)

Figure 7. Dessins de signes de la langue des signes française du XIX^e siècle (Louis-Marie Lambert, 1865)



(Source : Louis-Marie Lambert, *Le Langage de la physionomie et du geste mis à la portée de tous, suivi d'une méthode courte, facile et pratique d'enseignement des sourds-muets illettrés...*, Paris, J. Lecoffre, 1865)

qui tous faisaient usage du dessin. Tandis que dans celui de Joséphine Brouland les dessins restaient, pour ainsi dire, statiques, dans ceux du poète Pierre Péliissier et de l'abbé Louis-Marie Lambert, ils prirent la forme de véritables symmographies faisant un large usage des flèches et des pointillés pour indiquer le mouvement (figures 5 à 7)¹. On pourrait également qualifier les dessins des dictionnaires de LSIP de symmographies : Mallery, Seton ou Tomkins utilisèrent tous, et de plus en plus, ces modes de représentation du mouvement qu'étaient la flèche et le pointillé.

Parmi les observateurs de cette époque, le colonel Mallery a acquis sa renommée pour avoir été un pionnier dans deux champs distincts : l'analyse de la LSIP et l'étude des nombreuses écritures pictographiques des Indiens d'Amérique du Nord. Ces deux centres d'intérêts n'étaient toutefois à ses yeux absolument pas hermétiques : il les envisageait en fonction de l'horizon développé quelques années auparavant par l'anthropologue britannique Edward Tylor. Ce dernier souhaitait montrer la relation qu'entretenaient langues des signes et écritures pictographiques du point de vue de l'évolution humaine.

Le Langage Gestuel et l'Écriture Pictographique, même s'ils sont pratiquement de bien peu de valeur comparés à la Parole et à l'Écriture Phonétique, possèdent cet indéniable avantage qu'il nous est possible de les comprendre de la même manière que l'on comprend toute chose ; en les étudiant, nous pouvons, dans une certaine mesure, prendre conscience d'une condition de l'esprit humain sous-jacente à toute chose.

(Tylor, 1865, p. 15)

Non seulement les langues des signes apparaissaient comme une fenêtre ouverte sur le passé le plus ancestral de l'humanité,

1. Bonnal-Vergès, 2005, t. 1, chap. 2 ; Renard et Delaporte, 2004. En 1851, était paru en Allemagne, sous la signature de Hieronymus Anton Jarisch, le premier dictionnaire bilingue de langue des signes utilisant le dessin de manière systématique (von Fischer, 2010).

mais elles devenaient comparables, de ce fait, aux écritures pictographiques. À vrai dire, le raisonnement de Tylor tenait tout entier dans cette phrase compliquée: les quatre chapitres qui suivent, censés développer cette intuition, forment avant tout une accumulation d'érudition, parfois nuancée, par fois grossière, où étaient décrits pêle-mêle les langues des signes des Sourds, diverses langues gestuelles secondaires dont celle des Indiens des Plaines, puis les écrits pictographiques des Indiens d'Amérique du Nord et d'Amérique centrale. À chaque fois, l'horizon évolutif était représenté par la langue vocale et l'écriture alphabétique: l'iconicité des images gestuelles ou graphiques devait être progressivement, mais jamais entièrement, remplacée par la convention des sons et de leur codage¹.

C'est sous ce prestigieux patronage évolutionniste que Garrick Mallery entreprit de comparer ses deux objets d'étude, la langue des signes et les écritures pictographiques amérindiennes, dont il fut le premier à effectuer une description empirique à la fois vaste et précise, dénuée d'interprétations symboliques fantaisistes². Un objectif pratique guidait la comparaison: comme la LSIP et les écritures pictographiques étaient des «représentations directes d'objets», certains gestes à la signification bien établie permettraient certainement de décoder quelques textes pictographiques mystérieux³. Mallery ajoutait qu'une telle méthode était susceptible d'éclairer les origines idéographiques des écritures chinoise et égyptienne⁴. Lecteur moyennement attentif de Mallery, le pasteur John McLean en inférait même que le langage des gestes des Indiens des Plaines «avait été systématisé

1. Kendon, 2004, chapitre 4.

2. Mallery, 1880, 1881, 1886 et 1893; sur les «dangers du symbolisme»: Mallery, 1881, p. 388-390.

3. Mallery, 1881, p. 370-384. Même objectif dans Hoffman, 1895, p. 903-909.

4. Mallery, 1881, p. 354-359. Il vaut la peine de remarquer qu'alors que William Clark connaissait bien les nombreux écrits pictographiques des Indiens des Plaines (calendriers et récits autobiographiques), il ne lui sembla pas qu'une comparaison avec la langue des signes pouvait être pertinente (Clark, 1885, p. 9).

par certaines tribus sous forme de pictogrammes, formant ainsi un système indigène de hiéroglyphes. Ces pictogrammes sont les représentations visibles des gestes. On les trouve peints sur les falaises, dans des endroits étranges rarement visités par les Blancs, sur les parois des cavernes, sur les robes en peau de bison ou d'autres animaux, sur les tipis des grandes Plaines, sur les écorces de bouleau et même, dans les tribus les plus au nord, sur de l'ivoire de morse¹». Dans toutes ces analogies, l'écriture pictographique amérindienne tendait donc à remplacer l'écriture idéographique chinoise.

Une même ligne de pensée fut poursuivie par William Tomkins qui tenta de donner à voir la similarité entre certains gestes de la langue des signes et certaines images issues de soi-disant écrits pictographiques amérindiens². La recherche était clairement vouée à l'échec. Alfred Kroeber, quant à lui, partait de l'idée fautive selon laquelle la LSIP n'était que le substitut gestuel d'une langue vocale à déterminer – il penchait pour une langue sioux. C'est pourquoi il la pensait comparable à une écriture pictographique : « La langue des signes avec son important aspect pantomime ou figuratif est d'une nature générale plus proche de celle des antiques écritures pictographiques ou idéographiques que de celle des écritures phonétiques³. » Du point de vue de l'évolution sémiotique, la LSIP ressemblait donc à ces écritures qui n'avaient pas encore intégré de composants phonographiques – contrairement aux écritures mésopotamienne, égyptienne, chinoise ou maya. Du point de vue empirique, Kroeber reconnaissait toutefois que les ressemblances spécifiques entre LSIP et écritures pictographiques amérindiennes

1. McLean, [1896] 1978, p. 45.

2. Tomkins, [1926] 1969, p. 90-91 ; voir aussi Seton, 1918, p. xl vii. Dans l'ouvrage de William Tomkins, de nombreux signes pictographiques sont empruntés au *Walam Olum* dont on sait aujourd'hui qu'il s'agissait d'un faux forgé par Constantine Rafinesque (Oestreicher, 1995).

3. Kroeber, 1958, p. 14.

étaient extrêmement rares et, de toute façon, non significatives¹. Dans tous les cas, l'intuition évolutionniste formulée par Tylor se retrouvait en filigrane : elle permettait de hiérarchiser les langues et les écritures en fonction du rapport supposé entre leurs signes et leurs référents. La LSIP et les écritures pictographiques étaient entièrement réduites à leur iconicité ; toute leur complexité sémiotique était évacuée.

LaMont West et les écritures phonétiques

C'est au sortir de la Seconde Guerre mondiale qu'Alfred Kroeber et son ancien étudiant Carl Voegelin s'intéressèrent à la LSIP. Leur travail de linguistique pratique au service de l'armée américaine les avait certainement conduits à se pencher sur ce moyen de communication, mais c'est beaucoup plus probablement la lecture de Karl von Frisch qui les poussa à encourager l'amorce d'une problématique sémiotique nouvelle². Ils posèrent les bases d'une analyse scientifique de la LSIP et déléguèrent son développement à un jeune étudiant, LaMont West Jr. C'est ce dernier qui a, jusqu'à présent, mené l'analyse linguistique la plus approfondie de la LSIP. Il mit au point une écriture originale destinée à transcrire les kinèmes de la LSIP, équivalents des phonèmes d'une langue vocale, parmi lesquels les principaux étaient les configurations manuelles (dix-huit), les lieux d'articulation (quarante), les directions (huit), les qualités dynamiques (doux) et les natures des mouvements (quatre). L'écriture, monolinéaire, faisait essentiellement usage des symboles de l'alphabet phonétique international, agrémenté de nombreux diacritiques et de quelques chiffres (figure 8)³.

1. Kroeber, 1958, p. 13-17.

2. Kroeber, 1952 et 1958 ; Voegelin, 1958. Les belles études de Karl von Frisch sur la danse des abeilles sont à l'origine de la zoosémiotique (von Frisch, [1927] 2011).

3. West, 1960, t. 1, p. 12-16.

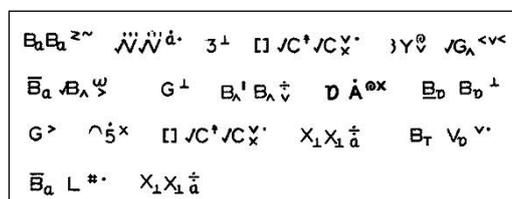
Figure 8. Écriture kinémique de la LSIP de LaMont West

βəx	BRIDLE; MOUTH	β ((Thumb + Index form wide arc, others clenched))
Təx	SWEET	T ((Index Extended, others clenched))
ϕəx	COVER-MOUTH	ϕ ((Hand Extended, Flat, Fingers closed, palm active))
ϕəx	TASTE-SOMETHING	ϕ ((Fingers pursed to a point, point active))
qəx	HOLD-ARROW-IN-MOUTH	q ((Index extended, Palm anatomically reversed; back of hand active part of hand Touches referent)) index active
		x ((mouth used as a referent))
Təx	SNAKE	T ((Index Extended)) x ((Index Points to Fore)) x ((Move to fore))
Kəx	FISH	K ((Hand Extended Flat, Fingers closed, Tips active*)) // ((Rapid movement))
		x ((oscillating movement)) // ((movement from wrist))
Təx	LIZZARD	T ((Index Extended)) x ((Index Points to fore)) E ((palm down))
ϕəx	MOUSE	ϕ ((Fingers pursed to a point)) y ((oscillating movement)) // ((movement from wrist))
		x ((movement to fore)) // ((fast movement))
*NOTE The allokine "Tips active" in complementary distribution before motion kineme /y/ with "ulnar edge active" elsewhere for kineme /K.		
TəNE'	DOWN-HERE	T ((Index Extended, others clenched))
ϕəNE'	STAND (2-Leg)	C ((Index and middle fingers Extended, others clenched))
ϕəNE'	MEDIUM-SHORT	ϕ ((Hand Extended Flat, Fingers closed, palm active))
ϕəNE'	STAND (4-Leg)	ϕ ((Fingers extended, palm strongly cupped, Fingers 1/2 spread))
ϕəNE'	SET-UP (a bunch)	ϕ ((Fingers pursed to a point, ends active))
KəNE'	SET-DOWN	K ((Hand Extended Flat, Fingers closed, ulnar edge active))
ϕəNE'	HOOF	q ((Hand clenched, Index + Middle Finger Knuckles protruding tact))
		E ((active hand part down))
		n ((straight movement)) E ((movement down)) // ((short move))
Təm x'	RECLINING MAN	T ((Index Extended, others clenched))
ϕəm x'	SET-DOWN-MONEY	ϕ ((Thumb + Index Form a circle, others clenched))
Cəm x'	LAY-TWO-DOWN	C ((Index and mid Finger Extended + spread, others clenched))
ϕəm x'	LAY-SOMETHING DOWN	ϕ ((Fingers pursed to a point, point active))
ρəm x'	OWN; HOLD	? ((Fist clenched, End active)) ϕ ((active hand part to left))
		m ((curved movement from wrist)) x' ((short move to fore))
oɣTəna	SCAR-FACE	J ((Index curved, others clenched))
oɣTəna	STRIPED-FACE	T ((Index Extended, others clenched))
		o ((Position to Right of Nose)) x' ((nose as a referent))
		j ((Index points towards axis of Body)) n ((straight movement))
		a ((movement along referent + parallel to it))
Te	ATTENTION; UP	T ((Index extended, others clenched))
pe	CRESCENT-MOON	β ((Thumb + Index form a wide arc))
ce	ANIMAL-EARS	C ((Index + Mid-Finger Extended + spread))
se	COCKED-EARS	C ((Index + Mid-Finger curved + spread))
te	TREE	ϕ ((Fingers Extended + slightly spread, palm cupped))
ke	PLUME	K ((Cupped Hand, end active)) E ((active hand part up))
ge	MAN	q ((Index Extended, palm reversed, end active*))
		*allokine before /e/
hTəəd	TUPI	T ((index extended, others clenched))
hKəəd	ROOF	K ((hand extended, Flat, Fingers closed + active*)) *End active before eə
		h ((Both hands active + operate symmetrically))
		eə ((active hand parts point obliquely up to left))
		ə ((" " " Touch referent))
		d ((Finger tips serve as referent))
Jemexə:l	GROS-VENTRE, BEGGAR	J ((Index curved, others clenched))
Temexə:l	MAN-WALKING	T ((Index extended, others clenched))
Cemexə:l	TWO-MEN-WALKING	C ((Index + mid-finger curved, others clenched))
		E ((active hand part points up))
		m ((curved motion)) // ((short motion))
		eəE ((movement in arc up, fore and down))
		l: ((repeat entire sign exactly + progressively))

(Source: LaMont West, *The Sign Language, an Analysis*, Indiana University, Ph.D. dissertation, 1960, t. 1, p. 25)

Au même moment, William Stokoe élaborait l'analyse linguistique fondatrice de la langue des signes des Sourds américains. L'invention d'une écriture était, là aussi, conditionnelle pour mener à bien cette étude. L'enjeu de l'écriture de Stokoe était toutefois avant tout pragmatique: il s'agissait, à une époque où les signes des Sourds étaient considérés comme un mode de communication rudimentaire, de donner à voir le statut proprement linguistique de la langue des signes américaine. Sur le modèle de l'écriture phonétique, l'écriture « chérématique » de Stokoe prit donc la forme d'un système de notation monolinéaire codant les différentes catégories de chérèmes contrastifs minimaux que l'analyse avait isolés: les douze localisations du signe, les dix-neuf configurations des mains, les vingt-deux mouvements, les quatre éléments d'orientation et deux éléments diacritiques (figure 9)¹.

Figure 9. Écriture chérématique de William Stokoe.
Extrait de *Boucle d'or* en langue des signes américaine



(Source: www.signwriting.org/forums/linguistics/ling006.html)

Par comparaison avec celle de William Stokoe, l'écriture « kinémique » élaborée par LaMont West était d'une complexité étonnante. Christopher Miller a très bien résumé la nature de cette méthode d'inscription de la LSIP :

1. Stokoe, 1960, p. 71-74. L'écriture mimographique d'Auguste Bébien, qui sera brièvement décrite plus loin, constitua clairement un précédent à l'écriture de William Stokoe, même si la première n'a jamais été utilisée, contrairement à la seconde (Cuxac, 2004).

L'année même de la publication du *Sign Language Structure* de Stokoe (1960), LaMont West, dans sa thèse de doctorat sur la langue des signes des Indiens des Plaines, développa un autre système de notation basé sur des principes phonémiques similaires. Une différence significative entre les deux notations est que tandis que celle de Stokoe essaie autant que possible de conférer à ses symboles une valeur mnémotechnique (configurations des mains représentées par des lettres et des chiffres correspondant à l'alphabet manuel et à leur valeur numérique, symboles iconiques utilisés pour les mouvements et les parties corporelles), celle de West adopte de manière arbitraire des caractères d'imprimerie et quelques symboles empruntés aux transcriptions phonétiques des langues vocales pour représenter indifféremment la configuration des mains, les parties corporelles ou les orientations.

(Miller, 2001, p. 15)

Miller concluait sur le fait que, contrairement à l'écriture de Stokoe qui s'est rapidement diffusée dans le champ académique (sous des formes diverses), l'écriture ésotérique de West n'eut absolument aucune postérité. C'est peut-être en raison de cet échec que Brenda Farnell proposa, une trentaine d'années plus tard, d'adapter la notation Laban¹, initialement conçue pour écrire les chorégraphies, afin de transcrire les discours en LSIP. Cette anthropologue, qui fut également danseuse, considérait que l'appréhension de la réalité était corrélée aux modalités de sa description ; dès lors, la nouvelle écriture « kinographique » qu'elle proposait aurait dû bouleverser notre compréhension de la LSIP. L'écriture développée, très difficile à employer, reposait, comme les autres écritures phonétiques, sur l'ensemble des articulateurs de la LSIP, son objectif étant aussi de ne permettre qu'une seule lecture ; elle réglait également, avec une indéniable élégance, le problème de l'usage simultané des articulateurs

1. Sur la longue histoire des notations de la danse : Guest, 1984, p. 42-116.

(figure 10)¹. Farnell tenta de défendre sa nouvelle écriture en montrant ses avantages, sémiotiques et philosophiques, vis-à-vis des autres modes de description, et en particulier des dessins à la manière de Mallery². Elle fit ainsi remarquer que « les images statiques permettent certes d'évoquer la forme souhaitée mais elles ne peuvent servir que de procédé mnémotechnique, n'étant susceptible que de réveiller la mémoire d'un lecteur connaissant déjà la langue³ ». Étrangement, on pourrait voir là la définition de la plupart des écritures ordinaires. Farnell exprimait clairement, dans cette critique, la perspective sous-jacente à toutes ces inventions d'écritures phonétiques : il s'agissait de faire en sorte que toute personne ignorante de la LSIP puisse reconstituer le plus exactement possible le signe écrit et non d'élaborer une écriture qui soit susceptible d'être employée par les locuteurs de la LSIP afin de rédiger des textes ou de remplir l'une ou l'autre des fonctions ordinaires de l'écriture.

De cette brève histoire des techniques de notation des langages gestuels, on pourra conclure que toutes les langues des signes, celles des Sourds comme celles des Indiens des Plaines et des Aborigènes d'Australie, ont été décrites des trois mêmes manières : gloses écrites dans une langue vocale dans le cadre de courts inventaires ou d'échantillons, dessins des signes lorsqu'il s'agissait de rassembler d'importants dictionnaires bilingues et écritures analytiques susceptibles de faciliter l'objectivation scientifique⁴. Dans tous les cas, ces modes de description étaient issus d'un

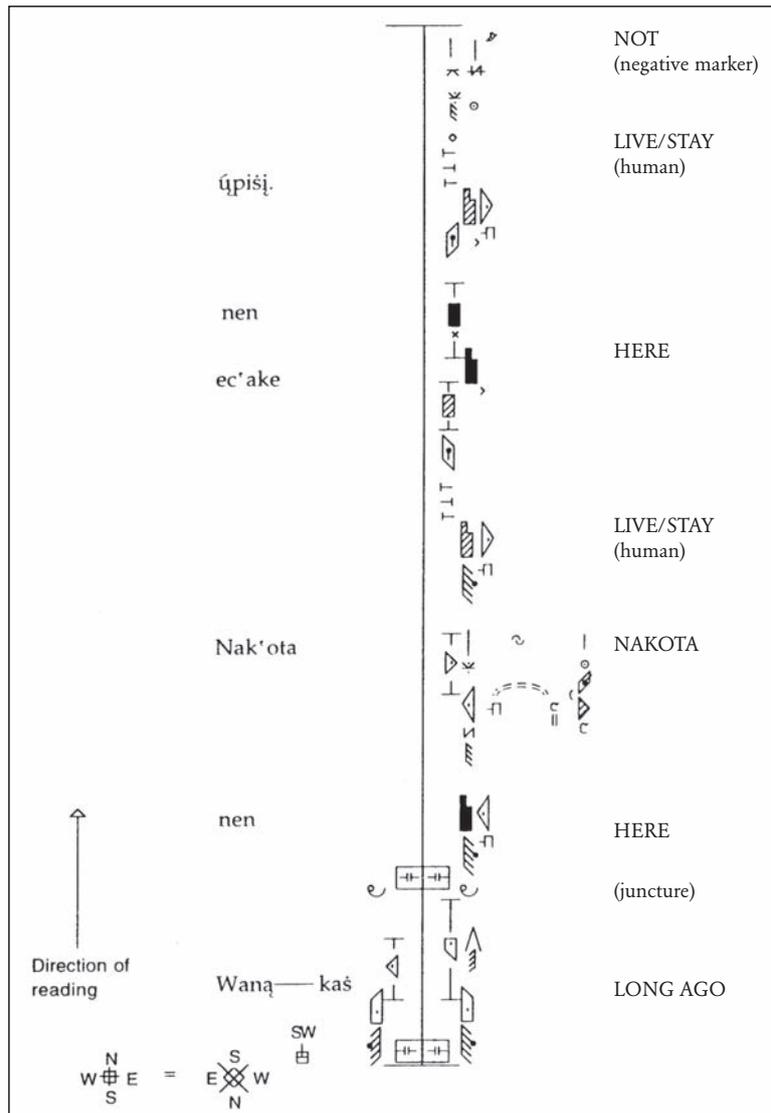
1. Farnell, 1994, p. 953 et p. 960-962; voir aussi Farnell, 1995.

2. Brenda Farnell proposa aussi une singulière interprétation des (fausses) pictographies amérindiennes publiées dans l'ouvrage de W. Tomkins (Tomkins, [1926] 1969); elle voyait le moyen d'expression idéal du « chemin du mouvement » (Farnell, 1994, p. 959).

3. Farnell, 1994, p. 956.

4. Pour la langue des Sourds du XIX^e siècle français: Valade, 1854, p. 38-59; Bonnal-Vergès, 2005. Pour la LSIP: West, 1960, t. 1, p. 81-105; Farnell, 1994. Pour les langues des signes des Aborigènes d'Australie: Umiker-Sebeok et Sebeok, 1978; Kendon, 1988.

Figure 10. Écriture kinographique de la LSIP de Brenda Farnell.
Extrait d'un récit Assiniboine



(Source: Brenda M. Farnell, "Ethno-graphics and the moving body", *Man*, 29(4), 1994, p. 947)

Traduction (de bas en haut) : « Il y a longtemps », « Ici », « Nakota », « Vivre/Habiter », « Ici », « Vivre/Habiter », « Pas (négation) ».

point de vue extérieur à la langue ciblée : la finalité de ces écritures était clairement métalinguistique – on pourrait d'ailleurs les qualifier « d'écritures à effets Goody¹ ». En aucun cas, elles n'étaient destinées à être utilisées par les locuteurs des différentes langues des signes afin de remplir, par exemple, des fonctions d'archivage de textes, de diffusion de discours ou même de support pédagogique².

Le second enseignement de cette histoire concerne l'étonnante stabilité du *topos* selon lequel les langues des signes ressemblaient à une forme d'écriture – que celle-ci soit qualifiée de pictographique, d'idéographique ou de logographique. Il faut certes voir dans ce cliché un certain malaise vis-à-vis de langues mal comprises, associé à une indéniable naïveté vis-à-vis d'écritures sujettes à tous les fantasmes, à l'exemple de l'écriture chinoise. Néanmoins, il nous semble que la persistance de cette identification mal venue entre langue et écriture révèle deux problèmes théoriques majeurs : l'inadéquation d'une ter-

1. L'anthropologue Jack Goody a en effet défendu l'hypothèse controversée selon laquelle les effets cognitifs de l'usage de l'écriture furent pour l'essentiel métalinguistiques (constitution de listes, de tableaux et explicitation de principes logiques) ; son argument se fonde sur les nombreux et précoces textes « lexicographiques » ou « encyclopédiques » rédigés en cunéiformes sumériens (Goody, [1977] 1979).

2. Il n'est d'ailleurs pas certain que les langues des signes aient besoin d'écritures autres que métalinguistiques. Trevor Johnston, spécialiste de la langue des signes australienne, soutient par exemple qu'il n'existe pas, dans la vie des Sourds de son pays, de « niche linguistique fonctionnelle qu'une écriture de la langue des signes aurait besoin de combler » : en effet, lorsque les Sourds sont alphabétisés, ils sont également bilingues (Johnston, 2003, p. 437). Même d'un point de vue scientifique, la vidéo a, depuis déjà une vingtaine d'années, largement remplacé les écritures analytiques pour de nombreux usages : « Un regard vers le passé permet de voir que la linguistique fut rendue possible par l'invention de l'écriture. Si l'on regarde maintenant vers l'avenir, on verra que, selon toutes probabilités, une future science du langage et de la communication, à la fois visibles et acoustiques, ne sera pas rendue possible par le raffinement des systèmes de notation, mais par la croissante sophistication des méthodes électroniques d'enregistrement, d'analyse et de manipulation des images et des sons » (Armstrong, Stokoe et Wilcox, 1994, p. 354).

minologie conçue dans le cadre d'un évolutionnisme unilinéaire aujourd'hui complètement discrédité; et la question de l'existence, pour une langue donnée, d'une sémiotique scripturaire mieux adaptée que les autres pour la transcrire. Ces problèmes sont abordés dans le chapitre suivant.



3

Pictographie, idéographie, logographie et phonographie

La terminologie foisonnante et souvent inadéquate employée par les auteurs du xix^e siècle, et souvent du xx^e siècle, à propos de l'écriture a constitué la principale source des analogies inutiles mais sans cesse répétées entre LSIP et écritures idéographiques ou pictographiques. Si on veut prendre au sérieux la question d'une écriture de la langue des signes, il faut effectuer un travail préalable de clarification en commençant par distinguer nettement deux paires de concepts : d'un côté l'opposition entre pictographie et idéographie, et de l'autre celle entre logographie et phonographie. Autant la seconde paire conceptuelle demeure féconde, autant la première, largement obsolète, continue à obscurcir bien des débats sémiotiques¹.

En effet, la distinction entre pictographie et idéographie n'a pas vraiment sa place dans une analyse de l'écriture : selon leur

1. Le terme « pictographie » a été réutilisé, avec une signification totalement différente, par un courant contemporain d'étude des écritures (Severi, 1994 ; Glassner, 2000, chap. 5 ; Déléage, 2011) ; il n'en sera pas ici question.

définition la plus courante, une pictographie est la représentation figurative d'une chose ou d'un geste tandis qu'une idéographie est la représentation nécessairement conventionnelle d'une idée. Si cette distinction permettait, au XIX^e siècle, d'établir une hiérarchie entre des modes d'inscription plus ou moins primitifs, elle n'intéresse guère le linguiste qui souhaite étudier la relation qu'une écriture entretient avec un discours cible, et non avec un référent. En évacuant la dimension du discours au profit d'une simple comparaison entre un caractère écrit et son référent, la distinction entre pictographie et idéographie empêcha, tout au long du XIX^e siècle et même longtemps après, toute réflexion adéquate sur la sémiotique des écritures non phonographiques amérindiennes¹, et elle ralentit considérablement la prise en compte sérieuse de la singularité des écritures maya et chinoise².

La terminologie de la pictographie apporta de plus une réelle confusion dans l'étude des modes d'inscription des langues des signes, en partie parce que ces dernières se caractérisent par une iconicité beaucoup plus importante que celle des langues vocales. Ainsi, dans la représentation « pictographique » d'une langue des signes, si le signe gestuel peut représenter de manière iconique son référent, le symbole écrit constitue, quant à lui, la représentation iconique d'un signe de la langue et non de son référent. De nombreux auteurs escamotèrent cette subtilité et ne virent dans la langue des signes et dans l'écriture pictographique que des signes représentant directement leurs référents : cette confusion entre langue et écriture reposait sur le fait que ces auteurs ne parvenaient pas à penser les langues des signes comme de vraies langues et l'écriture pictographique comme une réelle écriture.

1. Déléage, 2011 et 2013.

2. Gelb, [1952] 1973, p. 40-41 ; DeFrancis, 1989 ; Houston, Chinchilla Mazariégos et Stuart, 2001 ; Alleton, 2008.

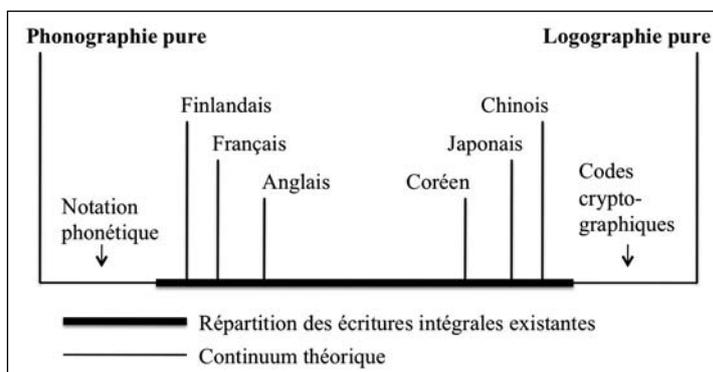
L'important, pour l'analyse des écritures, réside donc dans la relation sémiotique entre signes (d'une langue et d'une écriture) et non dans la relation représentationnelle entre une image et son objet. La distinction entre logographie et phonographie est, de ce fait, beaucoup plus pertinente et plusieurs des auteurs dont nous avons présenté les idées utilisaient les termes « pictographie » ou « idéographie » pour désigner ce qu'aujourd'hui nous nommerions « logographie ». Les transcriptions logographiques notent les unités signifiantes d'une langue tandis que les transcriptions phonographiques notent les unités contrastives non signifiantes d'une langue : unités phonétiques d'une langue vocale ou unités mimographiques, chérématisques, kinémiques ou encore kinographiques d'une langue des signes. Les écritures qui se sont bien stabilisées font généralement usage de ces deux principes : elles sont toujours à la fois logographiques – les écritures alphabétiques séparent les mots les uns des autres par un espace – et phonographiques – la grande majorité des caractères logographiques chinois contient un élément phonétique. Elles se répartissent ainsi le long d'un continuum dont l'un des pôles serait la logographie complète tandis que l'autre serait la pure phonographie (figure 11)¹. La sélection, par une langue donnée, d'un ratio logographie/phonographie adéquat devient alors un simple problème empirique².

De ce point de vue, le *topos* selon lequel la sémiotique idéale d'une écriture de langue des signes serait logographique mérite réflexion. Tel que nous l'avons rencontré à de multiples reprises dans la littérature du XIX^e siècle, il témoigne clairement de préjugés plus ou moins évolutionnistes selon lesquels les langues des gestes et les écritures pictographiques ou idéographiques étaient assimilées à un état primitif de la pensée humaine qui ne pouvait qu'à grand-peine s'émanciper des sensations, de l'iconicité

1. Marshall Unger et DeFrancis, 1995.

2. Abordé par exemple dans Dehaene, 2007.

Figure 11. Continuum des écritures



(Source [inspirée de]: James Marshall Unger et John DeFrancis, "Logographic and semasiographic writing systems", in Insup Taylor et David R. Olson [eds], *Scripts and Literacy. Reading and Learning to Read Alphabets, Syllabaries and Characters*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers, 1995, p. 54)

et du mimétisme. Ces idées pouvaient même déboucher sur des principes pédagogiques. Ainsi, le baron de Gérando préconisait pour les jeunes sourds un enseignement logographique (« symbolique ») de l'écriture alphabétique française :

Il suffira d'investir, pour le sourd-muet, l'écriture alphabétique, de la propriété dont jouit la parole, de celle dont avait joui l'écriture symbolique, en lui conférant l'office de représenter directement la pensée, en associant immédiatement les idées aux tableaux formés par des combinaisons de caractères écrits. Le sourd-muet se servira ainsi des mêmes signes que nous; mais, tandis que pour nous ces signes ne sont qu'une image de la parole, ils seront, pour le sourd-muet, l'image de la pensée elle-même.

(Gérando, 1827, t. 1, p. 282)

Toutefois, bien au-delà de ces préjugés, une étude récente a montré qu'aujourd'hui, malgré un fort taux d'illettrisme (bien connu et corrélié à plus d'un siècle d'une absurde pédagogie exclusivement oraliste), de nombreux Sourds avaient, dans des contextes de communication variés, une importante pratique

graphique de prise de notes ou de support à la réflexion et à la création et que cette pratique avait un aspect logographique marqué.

La pratique la plus fréquente, même si l'on maîtrise le français écrit, est un usage spécifique de celui-ci [...] : alignement de mots français ordonnés, selon eux, d'après la syntaxe de la langue des signes française (LSF), ces mots, appelés « mots-signes » ou « mots LSF », ayant en outre un statut sémiotique original puisqu'ils sont utilisés pour « écrire les signes en mots ». Plus la maîtrise du français est faible, plus cette LSF-français se mixte de dessins (courriers et fax), jusqu'à pouvoir être essentiellement à base de dessins et de symboles graphiques autres. Dans certains cas, où l'on parlerait sans doute d'illettrisme, ceci peut aller jusqu'à la mise au point de systèmes complètement originaux, dont tout « mot-signe » est absent, et caractérisés notamment par une utilisation autre de l'espace de la page et, par exemple, une organisation en casiers, chacun correspondant à la mise en scène d'une idée.

(Boutet et Garcia, 2006, p. 37)

Dans ce cadre où l'écriture remplit des fonctions usuelles, telles que le stockage ou la propagation d'informations, la transcription de la langue des signes devient tendanciellement très logographique, même si c'est une écriture phonographique qui est employée¹. Il n'est donc pas impossible que, de même que l'écriture chinoise est demeurée très logographique en partie en raison des multiples homophones monosyllabiques de la langue chinoise qui rendent sa transcription phonographique à la fois complexe et souvent ambiguë, l'écriture « idéale » des langues des signes puisse être tendanciellement logographique, en raison, par exemple, du trop grand nombre de ses composants « phonographiques » ou « kinographiques » et de la lexicalisation souvent massive de la grammaire².

1. Voir aussi Maxwell, 1985, p. 216.

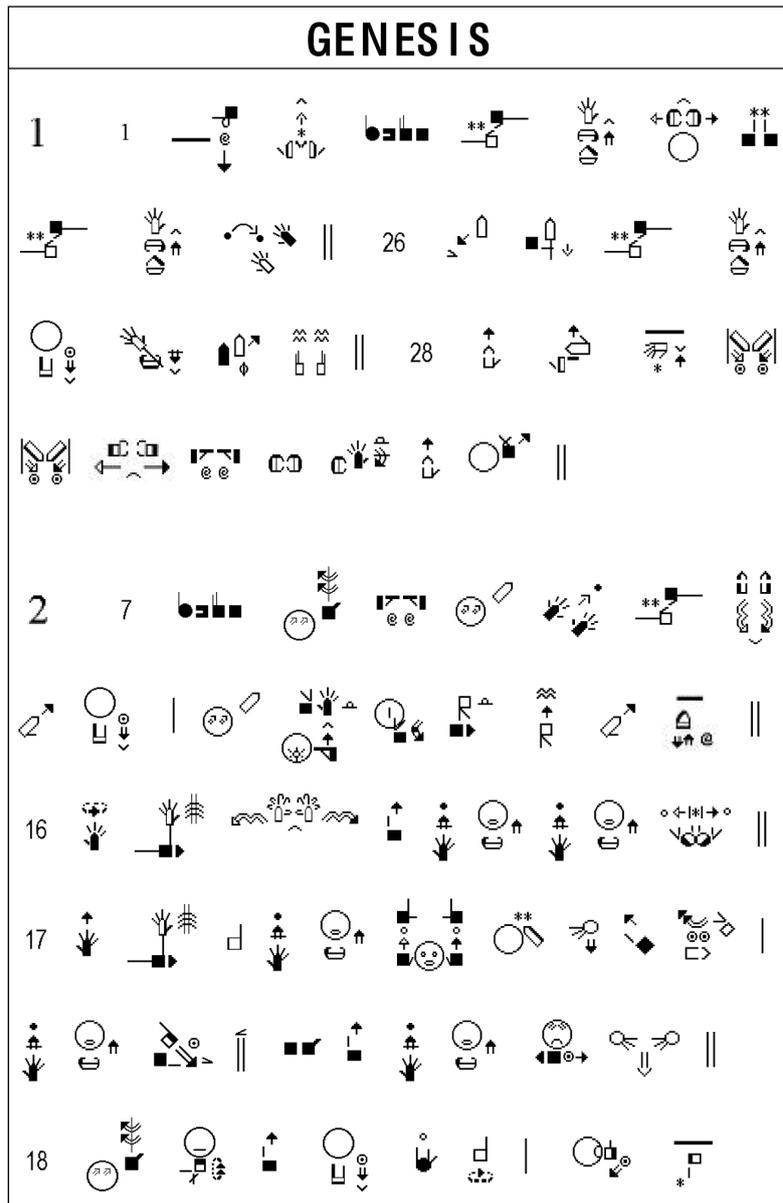
2. Voir par exemple les réflexions de Valeri, 2004.

L'hypothèse semble trouver un début de confirmation dans la seule écriture de langue des signes qui ait, à ce jour, dépassé le cadre d'un usage soit purement métalinguistique, soit uniquement idiosyncrasique, l'écriture *SignWriting*. Inventée par Valerie Sutton, elle s'est propagée depuis une trentaine d'années parmi une multitude de communautés de Sourds¹. Alors qu'elle travaillait au Danemark, Sutton élaborait une écriture chorégraphique afin de préserver les danses historiques du ballet royal; des linguistes de l'université de Copenhague lui demandèrent alors d'adapter son écriture à la langue des signes des Sourds danois. C'est ainsi que commença, en 1974, le processus collectif d'élaboration de *SignWriting*, qui intégra rapidement de nombreux Sourds et se propagea dans une quarantaine de pays. Des livres, des journaux, des sites internet, des blogs destinés à diverses communautés de Sourds sont intégralement rédigés dans cette écriture. Le processus d'invention est toutefois toujours en cours et il existe aujourd'hui diverses versions de l'écriture – standard, abrégée, ou informatisée. Parmi les caractéristiques les plus générales de *SignWriting*, on peut souligner son application théoriquement universelle – elle devrait pouvoir noter toutes les langues des signes, à la manière de l'alphabet –, sa disposition en colonnes verticales, ou encore le fait qu'il faille obligatoirement, dans un premier temps, expliciter le point de vue adopté (de l'émetteur ou du récepteur) – ces deux derniers aspects furent jugés nécessaires par les Sourds participant au processus d'élaboration du système de notation.

L'écriture est fondée sur la combinaison de représentations iconiques très stylisées de parties corporelles et de mouvements qui, ensemble, forment le dessin schématique d'un signe, souvent (mais pas toujours) susceptible d'être reconnu de manière immédiate, « comme un tout », par les locuteurs de langue des signes qui la lisent pour la première fois. L'écriture est donc

1. Sur *SignWriting*, on pourra consulter Thiessen, 2011; Hoffmann-Dilloway, 2011 et surtout le riche site www.signwriting.org/

Figure 12. Écriture *Sign Writing* de Valerie Sutton :
extrait de la *Genèse* en langue des signes brésilienne



(Source : www.signwriting.org/library/bible/LIBRAS.html)

certes « phonographique » – elle comporte environ 650 composants de base codant des unités non signifiantes –, mais elle se présente avant tout comme une écriture logographique car chaque vignette composée transcrit un signe gestuel (figure 12). De plus, nombreux sont les scripteurs de *Sign Writing* qui affirment « ne plus voir » les composants des vignettes logographiques, ce qui se traduit par des écritures cursives où ces composants ne sont plus reconnaissables. On peut même imaginer qu'au cours de son développement, *Sign Writing* deviendra ainsi de plus en plus logographique, en particulier pour les signes les plus usités. Dans tous les cas, *Sign Writing* confirme l'idée que le succès d'une écriture de langue des signes, dans un contexte où toutes les fonctions de l'écriture sont pertinentes (et non sa seule fonction métalinguistique), est corrélé à une sémiotique tendanciellement logographique.

Sign Writing parviendra-t-elle à se stabiliser parmi les communautés de Sourds ? Rencontrera-t-elle une niche écologique qui soit complémentaire de l'usage, devenu massif avec la technologie du streaming, de la vidéo ? Trouvera-t-elle les institutions nécessaires à la mise en place de sa pérennité ? Ces questions empiriques demeurent entièrement ouvertes¹. Néanmoins l'existence de *Sign Writing* confère une indéniable pertinence à l'étude de l'écriture de la langue des signes des Indiens des Plaines inventée par Lewis Hadley car le missionnaire américain fit le choix d'une sémiotique intégralement logographique.

1. Ainsi, jusqu'à présent *Sign Writing* s'est pour l'essentiel propagé par l'intermédiaire d'écoles publiques, d'églises et d'instituts de recherche (Hoffmann-Dilloway, 2011, p. 351).

L'écriture de Lewis F. Hadley

Nous traversâmes beaucoup de nations différentes, et Dieu ne cessa de nous protéger; car toujours nous les entendions et nous nous faisons comprendre. Nous nous exprimions par signes, ces gens nous répondaient de même, et avec autant de facilité que s'ils avaient parlé notre langue et nous la leur. Nous en connaissions six, mais nous ne pouvions pas nous en servir dans tous les endroits; puisque nous trouvâmes plus de mille différentes dans toute cette contrée. [...] Nous leurs fîmes entendre par signes qu'il y avait dans le ciel un être que nous appelions Dieu, qu'il avait créé le Ciel et la Terre, que nous l'adorions et le regardions comme notre maître, que toutes les bonnes choses venaient de lui, que nous lui obéissions, et que, s'ils faisaient de même, ils s'en trouveraient fort bien. Nous découvrîmes de si bonnes dispositions chez ces gens-là, que si nous avions pu nous faire comprendre parfaitement, nous les aurions convertis.

Álvar Núñez Cabeza de Vaca, conquistador espagnol
(Cabeza de Vaca, [1555] 1837, p. 246-247).

Né en 1829 à Salem, Massachusetts, Lewis Francis Hadley, descendant d'une famille quaker, avait successivement été sténographe, cartographe des affluents de la rivière Arkansas, ingénieur naval autoproclamé puis professeur de dessin dans deux écoles cherokees des Territoires Indiens – qui deviendraient, au

début du xx^e siècle, l'Oklahoma (figure 13)¹. Dans cet ensemble de réserves où des groupes amérindiens venus de tout le pays avaient été déportés, Lewis Hadley fut d'abord fasciné par la multiplicité des langues en usage. Il compila, au fil des années, des vocabulaires des langues modoc, quapaw, ponca, yuchi, shawnee, cherokee, choctaw, potawatomi et même ojibwa².

En 1880, il découvrit l'*Introduction to the Study of Sign Language* de Mallery et abandonna définitivement ses travaux philologiques passés pour se consacrer entièrement à l'étude de la LSIP³. Selon un contemporain :

Il avait commencé à s'intéresser à la langue des signes au cours de l'un de ses voyages dans l'Ouest. Il devint tellement passionné par la recherche de l'origine des différents signes qu'il abandonna progressivement, l'un après l'autre, toutes les coutumes civilisées et qu'il tenta de s'identifier toujours plus aux Indiens.

(Foreman, 1949, p. 48)

Il se laissa pousser les cheveux, adopta un nom indien, Ingonpashi, et, selon la légende, sillonna à pied tout l'Ouest américain, allant jusqu'à la côte de l'océan Pacifique, voire même jusqu'aux plaines du Canada. Chaque fois qu'il rencontrait des Amérindiens issus d'un groupe qu'il ne connaissait pas encore, il les interrogeait sur la LSIP, en particulier sur l'étymologie des signes les plus apparemment conventionnels. Il s'installa néanmoins à Anadarko, à proximité de l'Agence indienne supervisant les réserves du sud-ouest des Territoires, c'est-à-dire quelque 4 117 Amérindiens⁴; il semble de ce fait que ses informateurs

1. Sur Lewis F. Hadley: Foreman, 1949; anonyme, 1950, p. 352.

2. Souvent ces lexiques étaient rédigés par des élèves d'Hadley, comme ce vocabulaire cherokee transcrit dans l'écriture syllabique inventée par Sequoyah (Foreman, 1949, p. 44). Tous ces travaux, lorsqu'ils nous sont parvenus, sont demeurés manuscrits.

3. Plus tard, il lut également l'ouvrage du capitaine Clark (Hadley, 1890b, sans pagination).

4. Mitchell, 1950, p. 391.

Figure 13. Autoportrait de Lewis F. Hadley à soixante ans.
Gravure de Stewart White Fallis



(Source: Lewis F. Hadley, *Indian Sign Talk*, Chicago, Baker & Co, 1893, frontispice. Rare Books Division, The New York Public Library, Astor, Lenox and Tilden Foundations)

furent principalement des Kiowas¹. Lorsqu'il était contraint de se rendre en ville, à Fort Smith, il logeait le plus souvent dans une tente, parfois même dans une des grottes des falaises voisines.

Rapidement, Hadley se rendit compte qu'il ne pouvait se satisfaire d'une motivation exclusivement scientifique. Il se découvrit une vocation de missionnaire et conçut le projet d'utiliser la LSIP pour évangéliser les Amérindiens, reconduisant le projet du conquistador espagnol du xvi^e siècle, Álvaro Núñez Cabeza de Vaca. Quel moyen de communication pouvait être plus efficace que cette langue comprise, selon les estimations fantaisistes d'Hadley, par plus de 200 000 Indiens²? Mieux : pour maximiser la diffusion des discours de l'Évangile, il entreprit de doter la LSIP d'une véritable écriture.

La passion de M. Hadley était de convertir ceux qu'on appelait alors les « Indiens à couverture ». Il pensait que si la langue des signes pouvait être réduite à l'écriture, les paraboles de notre Seigneur (qui plaisaient beaucoup aux Indiens) et les fondements de la foi chrétienne pourraient se propager parmi les tribus les plus primitives, de celles qui ne venaient jamais aux Agences.

(Foreman, 1949, p. 48)

1. West, 1960, t. 2, p. 132. Hadley publia d'ailleurs l'étrange texte en images d'un Kiowa nommé Big Head ; il s'agissait, semble-t-il, d'une écriture attachée au culte du peyotl qui commençait alors à se propager dans les Territoires Indiens (Hadley, 1893, sans pagination).
2. Quelques autres missionnaires eurent l'idée d'utiliser la LSIP pour évangéliser les Amérindiens, parmi lesquels se singularise Isabel Alice Hartley Crawford. Cette canadienne, devenue partiellement sourde à l'adolescence suite à une longue maladie, devint, de 1893 à 1906, une missionnaire baptiste auprès des Kiowas, qui l'appelaient T'awkama, « Sans-oreille » (Burdette, 1897, p. 18 ; Crawford, 1915a ; Crawford, 1951, p. 63, p. 131-134 ; Lassiter, Ellis et Kotay, 2002, p. 47). Elle fit publier en 1915 une courte « traduction » en LSIP du vingt-troisième psaume. À vrai dire, il s'agissait de la traduction anglaise de la traduction en LSIP du texte anglais de la Bible ; les destinataires n'étaient certainement pas des Amérindiens mais plutôt les auditeurs des conférences *Chautauqua*. Cinq mots de la traduction anglaise finale étaient soulignés et à chacun était associée une photographie d'Isabel Crawford, coiffée et habillée « à l'indienne », en train de produire le signe correspondant (Crawford, 1915b).

Selon les propres mots de Lewis Hadley :

Je n'ai jamais douté de ma mission. Au moment où mon esprit réalisa que je faisais des images de gestes que les sauvages pouvaient lire, je levais les yeux vers le Ciel et jurais solennellement que si Dieu m'accordait suffisamment de temps, je leur donnerai des textes écrits en langue de signes.

(Foreman, 1949, p. 51)

En s'inspirant de ce qu'il considérait comme l'écriture idéographique des Chinois, il décida que la technique de notation qui conviendrait le mieux à la LSIP était l'écriture logographique : à chaque signe correspondrait donc un caractère écrit¹. Il nomma « diagrammes » ces caractères et leur donna la forme de petits dessins schématiques :

Tous les gestes indiens ont une position essentielle et mon labeur a consisté à apprendre cette position, à en dessiner le diagramme, puis à en rendre le mouvement par une ligne pointillée dont le point de départ ou d'arrivée résidait dans cette position essentielle².

(Hadley, 1893, p. 3)

Hadley réalisait toujours ses dessins du point de vue du locuteur, ce qui est assez singulier. Les diagrammes se déclinaient en deux modalités, standard ou ombragée. Les caractères ombragés conféraient une dimension sacrée aux signes gestuels signifiant, par exemple, « père » ou « ciel »³. Chaque diagramme était ensuite aligné horizontalement et la lecture se faisait de gauche à droite.

1. Hadley, 1893, sans pagination.

2. Voir aussi l'article d'Hadley dans le *Muskogee Phoenix* du 8 mars 1888.

3. Hadley, 1893, diagrammes B51 (souffle), F10 (père), H16 (ciel), H21 (lui), I3 (croire), L4 (loi), L9 (vie), L19 (amour) et S42 (fils). Parmi les diagrammes atypiques, signalons le B11, autoportrait d'Hadley pour le signe « barbe » ; le B33 qui, au lieu de représenter la configuration des mains du signe « ramer », dépeint un couple dans une petite embarcation ; ou le H18, « cacher », qui représente une silhouette vue en plongée.

Cette écriture logographique fut diversement appréciée: certains lui donnèrent le statut de hiéroglyphes modernes¹ tandis que d'autres y virent, comme Hadley, un équivalent de l'écriture chinoise². Parallèlement, le missionnaire semble avoir développé une autre écriture, mais nous n'en connaissons que ce qu'il a bien voulu en dire:

J'ai conservé pour mon propre usage une méthode sténographique extrêmement simple dont les signes sont aussi petits que les lettres de l'alphabet ordinaire; la méthode n'est toutefois pas suffisamment au point pour justifier une publication.

(Hadley, 1893, p. 6)

L'écriture du missionnaire était-elle une véritable écriture de la LSIP? Pas vraiment. D'abord, en ce qui concerne les signes, Robert Boake, un commerçant de la région qui connaissait bien Hadley et qui était probablement « le meilleur locuteur de signes parmi les Blancs », affirmait que le missionnaire se trompait souvent et que nombreux étaient les signes qu'il avait certainement profondément réélaborés, voire inventés³. Ensuite, en ce qui concerne la syntaxe de la LSIP, Hadley lui-même expliquait:

La syntaxe de la langue des signes devrait naturellement suivre celle de la langue parlée indienne. Mais le réel génie de la langue des gestes réside dans la grâce et l'aisance de la gestualité. Et il est vrai qu'ensuite elle obéit à la syntaxe indienne. Nous disons d'une chose: "*It is not good.*" Mais les Indiens disent: "*It is good not.*" La syntaxe indienne rend le mouvement aisé et gracieux tandis que la nôtre serait incommode. Et cela est vrai dans la plupart des cas. Mais à chaque fois que ni l'aisance ni la grâce ne sont violées, j'essaie d'introduire notre propre ordre.

(Hadley, 1893, p. 6)

1. Axtell, 1891, p. 28.

2. Seton, 1918, p. viii.

3. Foreman, 1949, p. 46-47.

La langue des signes qu'écrivait Hadley n'était donc pas vraiment la LSIP, même si elle en dérivait lexicalement¹. En suivant LaMont West², on pourrait dire que le missionnaire s'était contenté d'imposer les structures grammaticales de l'anglais – en particulier, dirions-nous, celles de l'anglais parlé par les Amérindiens des réserves – à un lexique s'inspirant plus ou moins de celui de la LSIP. Ainsi, les traductions des prières chrétiennes et des textes issus de la Bible, qui nécessitaient d'avoir recours à de nombreux néologismes, ne purent être menées à bien qu'au prix de la genèse d'une nouvelle langue. Le missionnaire élaborait donc une langue des signes à mi-chemin entre les langues des signes méthodiques de l'abbé de l'Épée ou de Sicard et les langues semblables au « français mimique » utilisées par beaucoup d'entendants dans le cadre de leurs interactions avec les Sourds. D'ailleurs, comme les éducateurs français, Hadley entretenait des ambitions pédagogiques : il avait mis au point tout un système de cartes sur lesquelles figuraient au recto le dessin d'un signe gestuel et au verso sa transcription alphabétique en anglais. Il voyait dans ces jeux de cartes une excellente technique d'enseignement de la langue anglaise redécouvrant ainsi une méthode courante dans le cadre de l'éducation des Sourds, utilisée par exemple par le français Joseph Piroux dont nous allons voir plus loin qu'il créa lui aussi une écriture logographique pour une langue des signes.

Une fois les principes de son écriture logographique acquis, Hadley, s'attela sans plus tarder à la traduction de textes chrétiens : les premiers furent le *Pater noster* (figure 14), le *Sermon sur la montagne* (figures 15 à 17) et le *Psaume dix-neuvième* (figures 18 à 21). Il prenait comme point de départ un texte écrit en anglais qu'il traduisait en un anglais qu'il considérait comme

1. Hadley précisait plus loin que, très souvent, ses textes ne respectaient pas cette « syntaxe indienne » mais demeuraient fondés sur la syntaxe anglaise. Voir aussi Hadley 1890b, sans pagination.

2. West, 1960, t. 1, p. 93 ; t. 2, p. 133.

Figure 14. Écriture de Lewis F. Hadley: *Pater noster*

10 VOCABULARY.

BAD. THRŌW IT AWĀy. *Bring the r fist to r brest as in Mine, &c. Thrust it obliquely forward and downward, leting the hand open at the end of the movement, (Not worth keeping)*



GOD. THE GREAT SPIRIT. *This is a most interesting gestur, becaus it shoz natural inteliens far beyond that of most uncultivated nashons. As I am not giving details I can only say, this gesture refers to the rising of vapor, indicating the breth of life: recognizing God as the author of life, The life as spirit: the spiriti, as the vital prinsipl in the air we baethe: and God as the father of all life.*



R h, palm up, front of mouth, cary in a horizontal sircel from left to r, raising the hand as vapor rises.

RUB OUT. EXTERMINĀTE. WĪPET OUT. ALL GONE. &c.

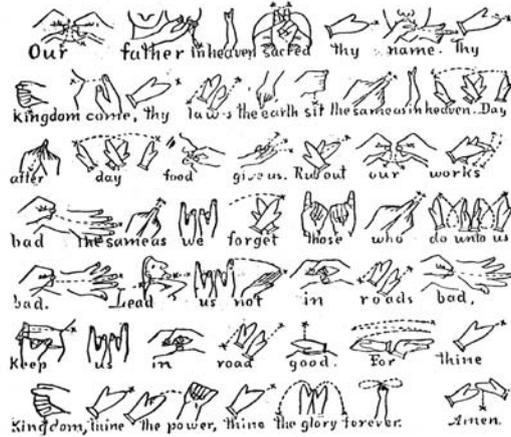


hold l h, palm up, in front of l brest; then the r h, palm down, acrost the l rist, and move it rather quickly over the l h, as if rubbing something horid off from the inside of the left hand.

For NOT. YoŪr. WORKS. and BAD. See opōsite pāge.

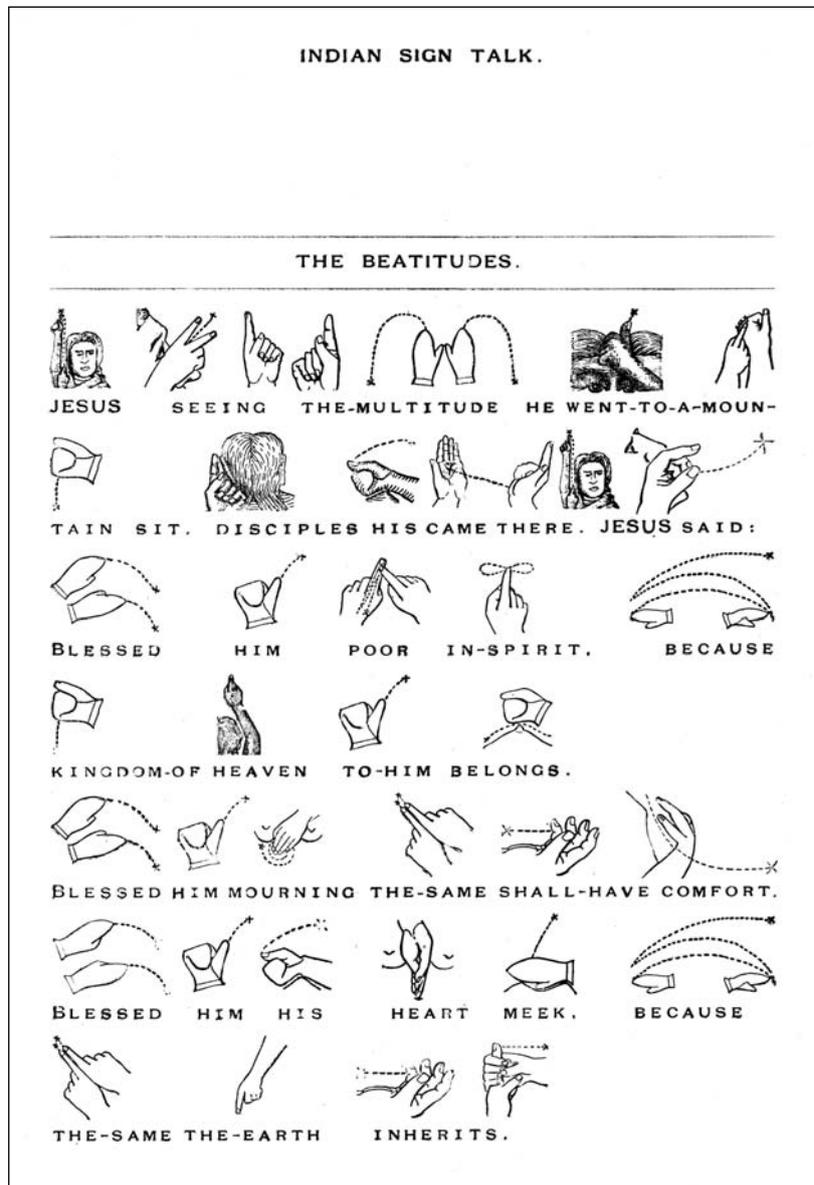
LESSON 2
THE LORD'S PRAYER.

Our father in heaven sacred thy name. thy kingdom come, thy law the earth sit the same as in heaven. Day after day food give us. Rub out our works bad the same as we forget those who do unto us bad. Lead us not in roads bad. keep us in road good. For thine kingdom, thine the power, thine the glory forever. Amen.



(Source: Lewis F. Hadley, *Indian Sign Talk*, Chicago, Baker & Co, 1893, sans pagination. Rare Books Division, The New York Public Library, Astor, Lenox and Tilden Foundations)

Figure 15. Écriture de Lewis F. Hadley: *Béatitudes* (1)



(Source: Lewis F. Hadley, *Indian Sign Talk*, Chicago, Baker & Co, 1893, sans pagination. Rare Books Division, The New York Public Library, Astor, Lenox and Tilden Foundations)

Figure 16. Écriture de Lewis F. Hadley: *Béatitudes* (2)



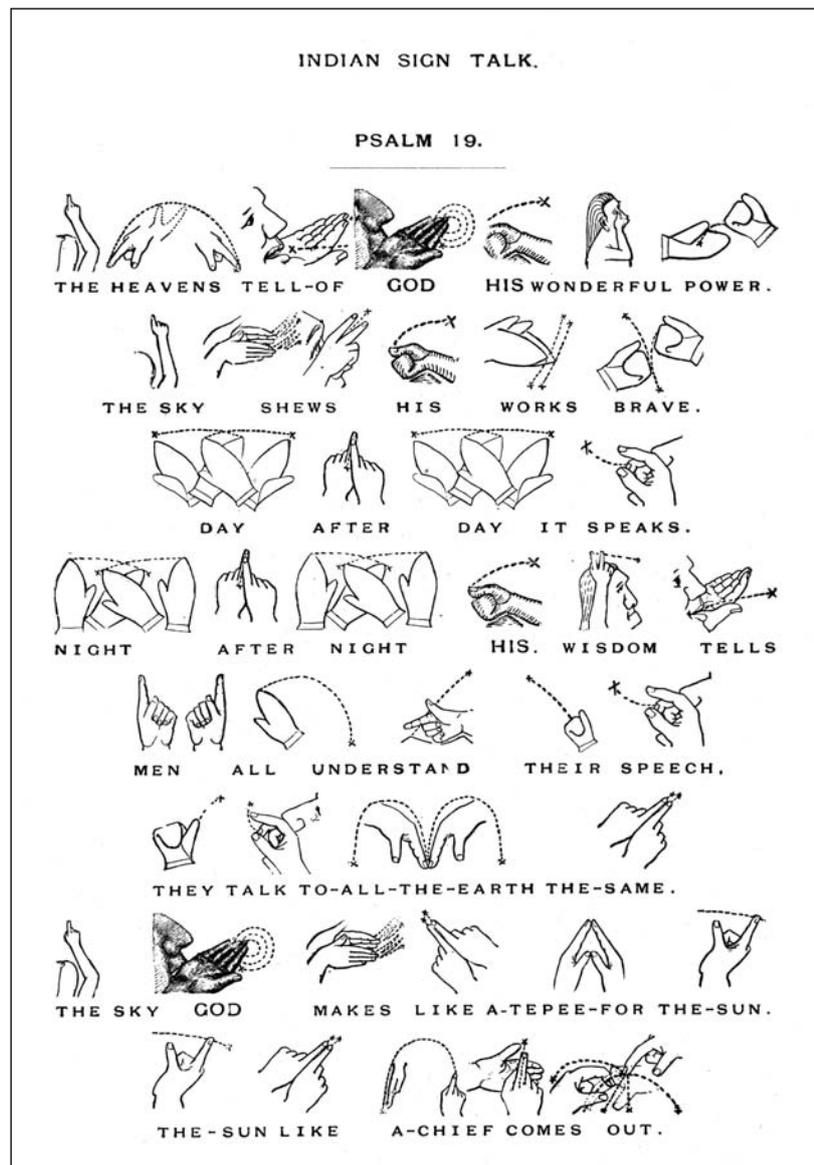
(Source: Lewis F. Hadley, *Indian Sign Talk*, Chicago, Baker & Co, 1893, sans pagination. Rare Books Division, The New York Public Library, Astor, Lenox and Tilden Foundations)

Figure 17. Écriture de Lewis F. Hadley: *Béatitudes* (3)



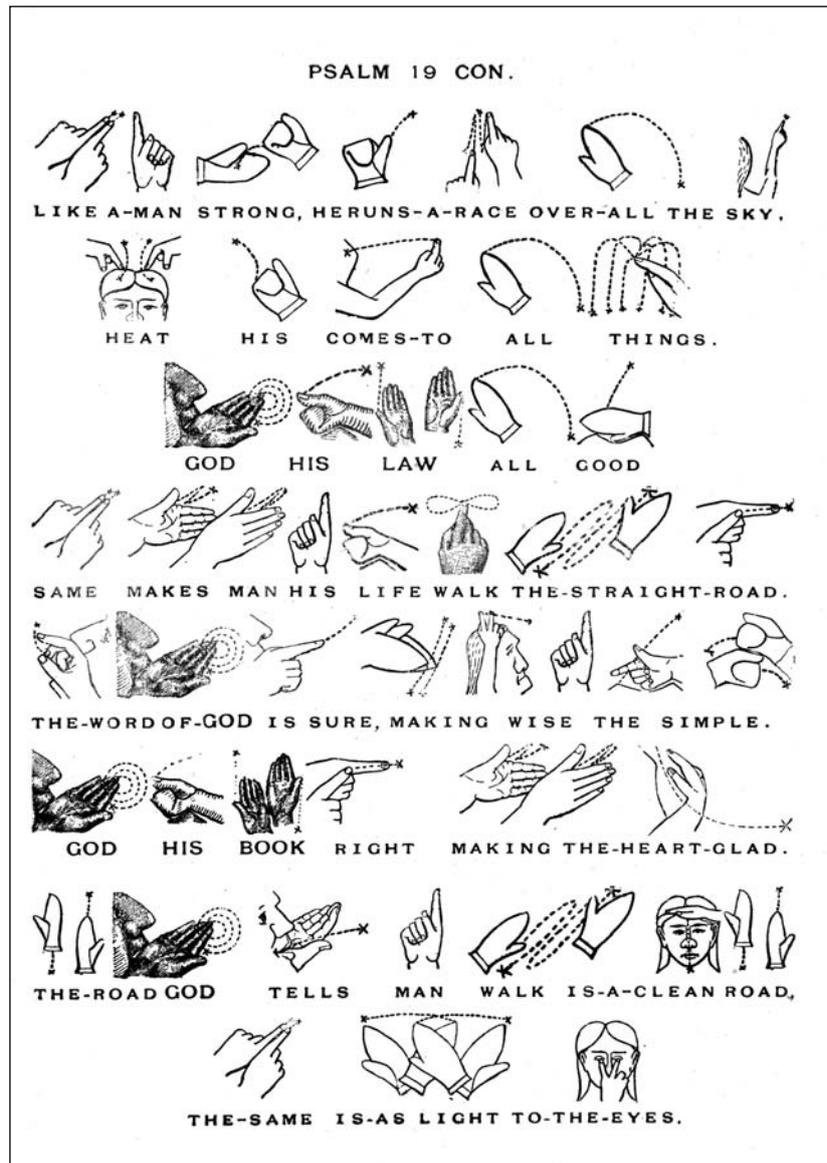
(Source: Lewis F. Hadley, *Indian Sign Talk*, Chicago, Baker & Co, 1893, sans pagination. Rare Books Division, The New York Public Library, Astor, Lenox and Tilden Foundations)

Figure 18. Écriture de Lewis F. Hadley: *Psaume XIX* (1)



(Source: Lewis F. Hadley, *Indian Sign Talk*, Chicago, Baker & Co, 1893, sans pagination. Rare Books Division, The New York Public Library, Astor, Lenox and Tilden Foundations)

Figure 19. Écriture de Lewis F. Hadley: *Psaume XIX* (2)



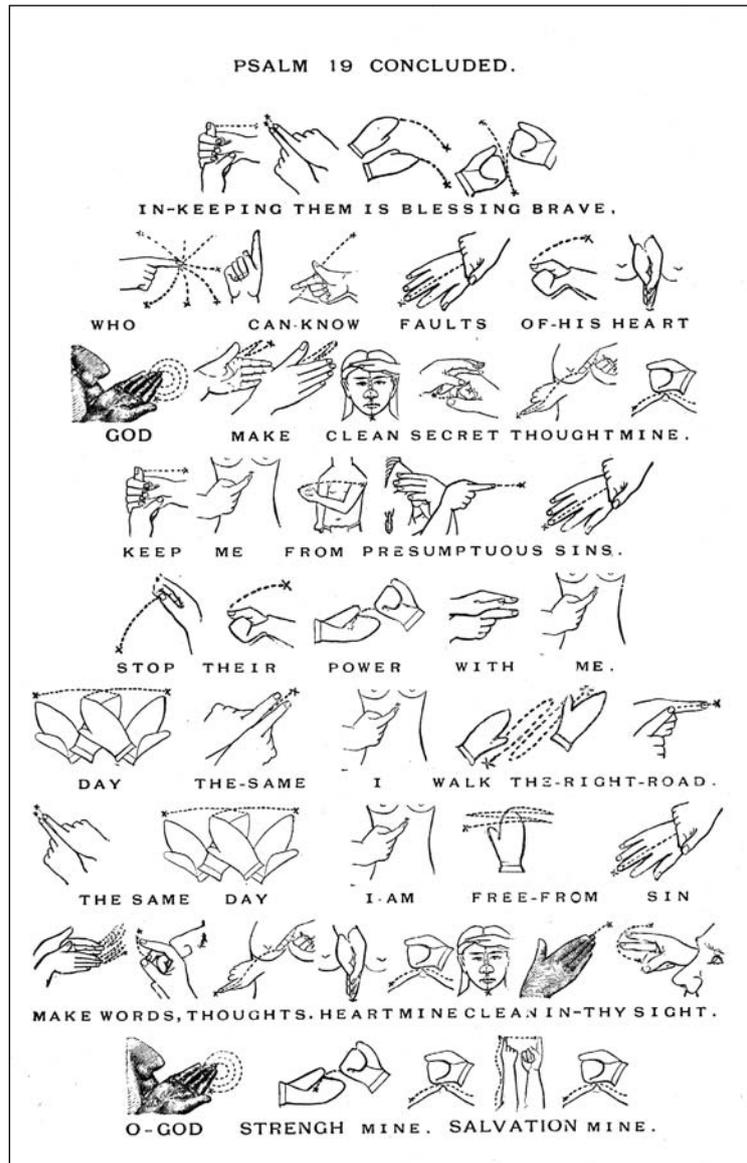
(Source: Lewis F. Hadley, *Indian Sign Talk*, Chicago, Baker & Co, 1893, sans pagination. Rare Books Division, The New York Public Library, Astor, Lenox and Tilden Foundations)

Figure 20. Écriture de Lewis F. Hadley: *Psaume XIX* (3)



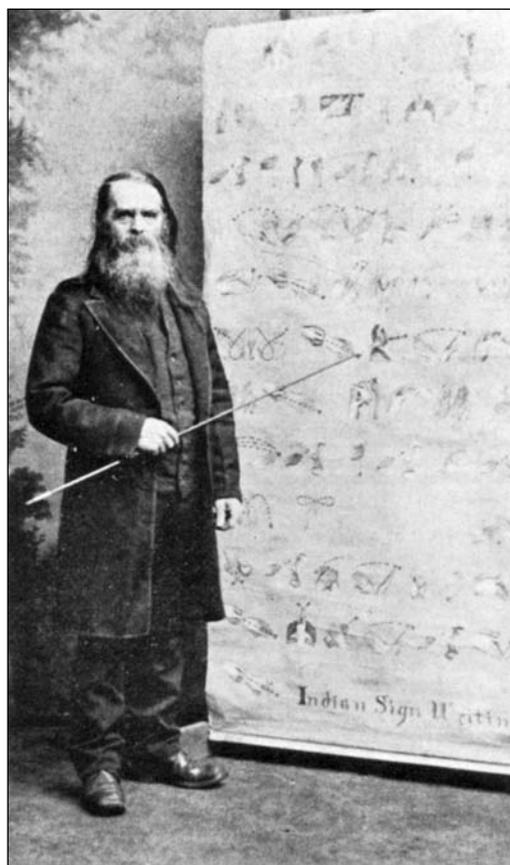
(Source: Lewis F. Hadley, *Indian Sign Talk*, Chicago, Baker & Co, 1893, sans pagination. Rare Books Division, The New York Public Library, Astor, Lenox and Tilden Foundations)

Figure 21. Écriture de Lewis F. Hadley: *Psaume XIX* (4)



(Source: Lewis F. Hadley, *Indian Sign Talk*, Chicago, Baker & Co, 1893, sans pagination. Rare Books Division, The New York Public Library, Astor, Lenox and Tilden Foundations)

Figure 22. Lewis F. Hadley devant l'un de ses textes



(Source: D. Jean Umiker-Sebeok et Thomas A. Sebeok [eds], *Aboriginal Sign Languages of the Americas and Australia*, New York, Plenum Press, 1978, t. 2, p. 159)

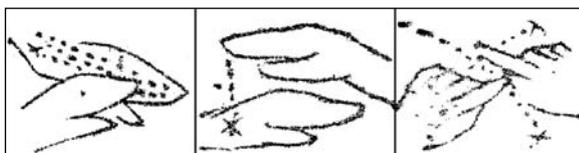
plus proche de celui qu'utilisaient les Amérindiens – et qu'il pensait dérivé de « la syntaxe indienne » ; ensuite, il traduisait ce texte anglais en une LSIP méthodique très idiosyncrasique ; enfin il transcrivait ce discours en LSIP artificielle à l'aide de son écriture logographique dont la disposition, sur chaque page, imitait celle de l'écriture alphabétique.

On ne sait que très peu de chose sur la manière dont Lewis Hadley utilisait ces textes en langue des signes au cours de ses

prédications: s'ils étaient clairement destinés à être appris par cœur par les Amérindiens, on ignore comment le missionnaire procéda exactement¹. On sait toutefois qu'il avait confectionné de larges panneaux sur lesquels étaient inscrites, dans son écriture logographique, des traductions de discours chrétiens. Les panneaux étaient ensuite accrochés sur les parois de sa tente. Une photographie nous est parvenue où on voit Hadley poser à côté de l'un de ces panneaux, une baguette à la main (figure 22).

Au fil des années, Lewis Hadley décida d'amplifier encore la diffusion de son message: il entreprit de fabriquer une presse d'imprimerie ainsi que la série des caractères typographiques de sa nouvelle écriture. Pour ce faire, il publia plusieurs appels semblables à celui-ci, qui parut dans le *Muskogee Phoenix* du 2 février 1888:

Parler Manuel Indien.



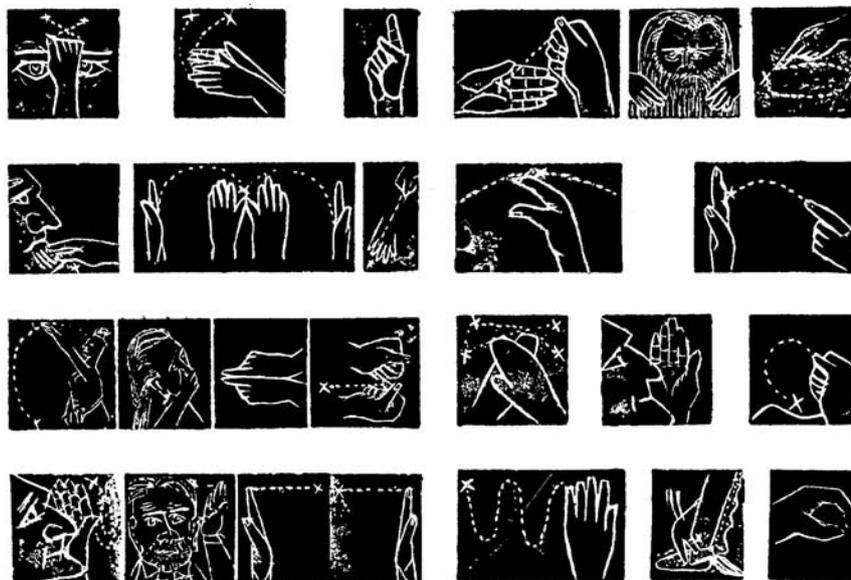
(Les Indiens sauvages savent lire ces caractères au premier coup d'œil.)

L'inventeur des diagrammes de ces signes a besoin de philanthropes pour l'aider à donner de quoi lire en langue des signes à 207 000 Indiens qui ne pourront jamais lire nos lettres.

(Hadley, 1888)³

1. John Harrington a tenté de reconstituer une prédication d'Hadley (Harrington, [1938] 1978, p. 109).
2. Cette photographie évoque irrésistiblement d'autres images sur lesquelles on voit des missionnaires enseignant à leur auditoire amérindien, à l'aide d'une baguette, des textes religieux rédigés en une écriture de leur invention – par exemple, Pedro de Gante au Mexique (Valadés, [1579] 2003, p. 465) ou Chrestien Leclercq en Nouvelle-France (Déléage, 2009, p. 84). Nous reviendrons plus loin sur l'invention de ce dernier.
3. Ailleurs, il est question de 110 793 locuteurs de la LSIP (Hadley, 1890b, sans pagination).

Figure 23. Premiers caractères dits « Black Type » de Lewis F. Hadley

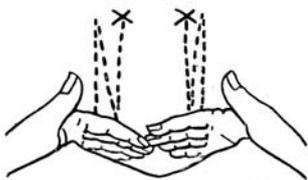
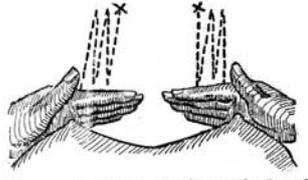


(Source: Lewis F. Hadley, *A List of the Primary Gestures in Indian Sign-Talk*, Anadarko [Indian Territory], 1887, sans pagination)

Il obtint rapidement le soutien du pasteur de Fort Smith et de sa femme, Edith M. Degen, qui devint la trésorière du Sign Print Funds. Son premier jeu de caractères mobiles, qu'il nomma les « caractères noirs », permit l'impression artisanale de pamphlets chrétiens à peu près illisibles (figure 23)¹. De nouveaux mécènes de l'Illinois, Harriett T. Platt et sa sœur Juliet L. Axtell, rendirent ensuite possible la fabrication, à Chicago, d'une nouvelle série de caractères typographiques, tout à fait lisibles cette fois, puis l'impression de soixante-quinze exemplaires d'un livre, *Indian Sign Talk*. Destiné à attirer d'autres mécènes, il contenait

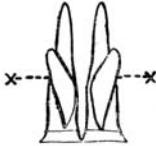
1. Voir, par exemple, dans Hadley, 1890a, une translittération en quatre pages du *Sermon sur la montagne*. Ou encore la reproduction du *Pater noster* dans le *Muskogee Phoenix* du 8 mars 1888. Lewis Hadley imprima également, sur d'anciennes feuilles de comptabilité, dix-neuf exemplaires d'un lexique de sa nouvelle écriture, voir Hadley, 1887.

Figure 24. Cartes pédagogiques de Lewis F. Hadley: recto et verso (1)

INDIAN SIGN TALK.	
<i>Gestures.</i>	<i>Equivalents.</i>
<p>B. 50.</p>  <p><i>Both hands in front. Thumbs up. Moved outward and inward slowly and breathe rather emphatically.</i></p>	<p>B. 50.</p> <p>BREATHE, THE BREATH. BREATHING. RESPIRATION.</p>
<p>B. 51.</p>  <p><i>Same motion and precisely the same sign, but distinguished by shading.</i></p>	<p>B. 51.</p> <p>BREATHE. THE SPIRIT OF LIFE. THE LIFE ELEMENT.</p> <p><i>With a divine sense shown by shading the diagram.</i></p>
<p>B. 52.</p>  <p><i>Both hands backs up. Hold them flat in front.</i></p>	<p>B. 52.</p> <p>BRIDGE.</p> <p><i>The full sign sometimes is accompanied by stream, tree, chop, wagon, and then add the flat hands, indicating that the stream is covered flat.</i></p>

(Source: Lewis F. Hadley, *Indian Sign Talk*, Chicago, Baker & Co, 1893, p. 32. Rare Books Division, The New York Public Library, Astor, Lenox and Tilden Foundations)

Figure 25. Cartes pédagogiques de Lewis F. Hadley: recto et verso (2)

INDIAN SIGN TALK.	
<i>Gestures.</i>	<i>Equivalents.</i>
<p>H. 18.</p>  <p><i>Clutch the right fist as if grasping something and thrust it under the left arm.</i></p>	<p>H. 18.</p> <p>HIDE. CONCEAL. SECRET- STEALING. STOLEN.</p> <p><i>If for theft, then precede this by CATCH.</i></p>
<hr/> <p>H. 19.</p>  <p><i>The hands palm to palm are drawn quickly apart a short distance.</i></p>	<hr/> <p>H. 19.</p> <p>HIDE. A SKIN. TO SKIN.</p> <p><i>See skin.</i></p>
<hr/> <p>H. 20.</p>  <p><i>Elevate the thumb and toss the fist toward the person referred to.</i></p>	<hr/> <p>H. 20.</p> <p>HE. HIM. HER. THAT PERSON.</p>
<hr/> <p>SS</p>	

(Source: Lewis F. Hadley, *Indian Sign Talk*, Chicago, Baker & Co, 1893, p. 88. Rare Books Division, The New York Public Library, Astor, Lenox and Tilden Foundations)

d'une part un dictionnaire bilingue anglais / langue des signes de 577 entrées et d'autre part une série d'échantillons de traductions bibliques (figures 24 et 25).

L'écriture catéchétique qu'inventa Lewis Hadley fut certes dotée d'une fonction métalinguistique ancillaire : les rares exemplaires de son dictionnaire permirent de diffuser un savoir sur la LSIP à un lectorat anglophone (en particulier à Seton). Elle fut certes pensée dans une perspective pédagogique : elle aurait dû permettre aux locuteurs de la LSIP qui le souhaitaient d'apprendre l'anglais d'une nouvelle manière¹. Cependant, sa fonction première, celle que justifiaient les dix années de travail du missionnaire, était de propager le plus possible une version stable des discours chrétiens traduits en une singulière langue des signes. De ce fait, il est possible de conclure qu'au moment de son invention, l'écriture logographique de Lewis Hadley était une écriture attachée à un genre de discours particulier et à une institution précise, la prédication chrétienne. Néanmoins, après la publication de l'*Indian Sign Talk* en 1893, toute trace d'Hadley disparaît et la fin de l'histoire demeure hélas inconnue dans ses détails. Tout au plus peut-on constater que son écriture attachée n'eut jamais l'occasion de se stabiliser réellement parmi les populations amérindiennes locutrices de la LSIP.

L'analyse théorique de l'écriture de Lewis Hadley va être menée à partir d'une double comparaison appuyée sur deux de ses traits fondamentaux : sa sémiotique logographique et son régime d'usage entièrement orienté vers la transmission de textes religieux. Dans la mesure où son écriture fut intégralement logographique, il a d'abord semblé intéressant de la comparer à la seule autre écriture d'une langue des signes qui fut également complètement logographique : celle esquissée par l'instituteur français Joseph Piroux au milieu du XIX^e siècle. Ensuite, comme

1. Axtell, 1891, p. 28-33; Foreman, 1949, p. 52.

Hadley inventa son écriture à des fins essentiellement prosélytes, il est apparu pertinent de la confronter à un ensemble d'écritures inventées par des missionnaires dans le seul but de faire apprendre par cœur à des Amérindiens des textes de nature religieuse. Parmi ces écritures qui transcrivirent, à l'aide de sémiotiques diverses, de nombreuses langues amérindiennes (dont le nahuatl, l'otomi, le mazahua, le quechua, l'aymara, le déné ou l'inuit), celle inventée en 1677 par Chrestien Leclercq pour transcrire la langue micmac constitue un cas idéal dans le cadre d'une approche comparative : les deux écritures partagèrent une même sémiotique et un même régime d'usage mais tandis que celle d'Hadley échoua à se propager, celle de Leclercq demeura utilisée pendant plus de deux siècles.

L'écriture logographique de Joseph Piroux

En 1856, Joseph Piroux, fondateur de l'Institut des sourds-muets de Nancy, publia le *Livre du maître*, un essai pédagogique qui venait conclure trente années d'une carrière consacrée à enseigner l'écriture alphabétique française aux Sourds de sa région et à former leurs instituteurs. Depuis déjà une dizaine d'années, ces maîtres d'écoles recevaient au cours de leur instruction le *Livre de l'élève* édité par Piroux, contenant les tableaux synthétisant la méthode de dactylologie (alphabetmanuel) qu'ils étaient censés utiliser auprès de leurs élèves sourds¹. Un autre ouvrage venait compléter ce matériel pédagogique, le *Vocabulaire des sourds-muets*, une série de dessins associés à des mots ou à des phrases rédigés en français que Piroux qualifiait de « cartes mobiles logoïconographiques² ». Ces livres n'étaient guère que des outils : sans les explications orales de leur auteur, ils étaient

1. Piroux, 1846. Sur Joseph Piroux : Bernard, 1999, t. 2, p. 637-640 ; Bonnal-Vergès, 2005, t. 1, p. 114-126.

2. Piroux, 1830 et 1856, p. 55, p. 79.

à peu près inutilisables. Le *Livre du maître*, qui rassemblait sous une forme condensée la matière de nombreux pamphlets et articles publiés çà et là, devait palier à ce défaut: il fournissait les clefs d'interprétations des images et des tableaux qui apparaissaient dans les deux livres précédents¹.

L'ouvrage de Joseph Piroux commençait par un exposé général sur les langues des signes des Sourds, distinguant la langue, dite «naturelle», que les Sourds utilisaient entre eux, de deux autres langues des signes qu'il qualifiait de «méthodiques²». La première, systématisée selon des principes analytiques complexes par l'abbé grammairien Sicard³, était longuement critiquée; la seconde, qu'il qualifiait de «mixte», calquait sa syntaxe sur celle du français et Piroux souhaitait qu'elle soit incluse dans l'instruction de tous les jeunes sourds de France. Dans l'ensemble, Piroux défendait une méthode pédagogique assez éclectique, adaptée au degré de surdité de l'élève, faisant intervenir la langue des signes mixte, le dessin, la dactylologie et, finalement, l'écriture alphabétique. Il n'insistait pas sur la lecture labiale et les diverses techniques que les pédagogues oralistes n'étaient alors pas encore parvenus à imposer. Son manuel ne fut ni le premier ni le dernier du genre; sa singularité résidait plutôt dans la présentation d'une écriture nouvelle, conçue afin de rédiger des textes dans la langue des signes mixte que les maîtres d'école avaient pour tâche d'enseigner à leurs élèves.

Il ne s'agissait alors, à notre connaissance, que du deuxième essai d'invention d'une écriture d'une langue des signes des Sourds. Le premier avait été publié en 1825 par Auguste Bébien, censeur de l'Institution nationale des sourds-muets de Paris, qui avait reconnu chez de nombreux Sourds le besoin «d'un moyen de peindre les signes, de les fixer sur le papier». Bébien considérait le dessin comme d'un faible secours car lent, difficile et peu apte

1. Piroux, 1856.

2. *Ibid.*, p. 16-17. Voir aussi Piroux, 1850a, p. 9.

3. Sicard, 1808; Piroux, 1856, p. 18-28.

à figurer le mouvement. Le point de vue qu'il souhaitait adopter n'était donc pas celui de l'entendant réfléchissant à la forme d'un dictionnaire bilingue, mais celui d'un Sourd désirant mettre par écrit ses pensées : « Il faudrait pouvoir écrire le pantomime aussi vite que l'on écrit la parole¹. » En s'inspirant peut-être de l'écriture universelle de John Wilkins, Bébien décomposa chaque signe de la langue des Sourds de Paris en un petit nombre de traits constitutifs qu'il associa, dans des tableaux, à autant de symboles graphiques (figure 26)². Il aurait donc suffi, pour écrire la langue des signes, de recomposer un caractère unique correspondant à un signe gestuel en associant chacun des symboles codant ses traits constitutifs (directions et qualité des mouvements, position et forme de la main, etc.). On reconnaîtra dans ce projet une préfiguration des écritures de type « phonographique » élaborées beaucoup plus tard par les linguistes d'inspiration structuraliste³.

L'écriture dite « mimographique » de Bébien ne fut, semble-t-il, jamais utilisée car pratiquement à peu près inutilisable. Selon l'un de ses critiques du XIX^e siècle, « ce système fournit tout au plus le moyen de fixer le sens de chaque signe pris isolément. Si l'on voulait mettre sur le papier un discours mimique de quelque étendue, il serait indispensable, c'est Bébien lui-même qui le déclare, de recourir à des signes idéographiques⁴ ». On sait que lorsque Piroux élaborait les principes de son écriture de langue des signes, il connaissait déjà l'essai de Bébien. Mais lui aussi avait constaté l'extrême difficulté d'usage de cette invention : il jugeait que « l'impossibilité de réaliser son écriture » était corrélée à « l'extrême complication du système qu'il avait adopté⁵ ». La voie « idéographique », c'est-à-dire logographique, restait donc ouverte.

1. Bébien, 1825, p. 6.

2. Bébien, 1817, p. 113-114; Bernard, 1999, t. 1, p. 118-119.

3. Cuxac, 2004.

4. Valade, 1854, p. 53. Voir aussi Bébien, 1825, p. 9, et Gérando, 1827, t. 2, p. 264-270.

5. Piroux, 1840, p. 116.

Figure 26. Écriture mimographique d'Auguste Bébien

Caractères de la Main.				Caractères des diverses parties de la Tête et du Corps.		Points Physiologiques	
1	2	3	4	5	6	7	
						A	q
						B	t
						C	d
						D	e
						E	f
						F	g
						G	h
						H	i
						I	j
						J	k
						K	l

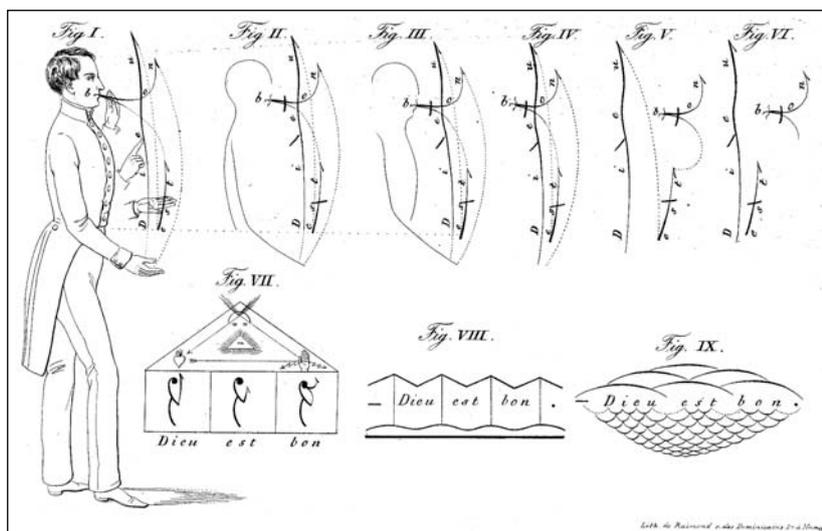
(Source : Auguste Roch-Amboise Bébien, *Mimographie, ou essai d'écriture mimique*, Paris, Louis Colas, 1825, planche 2)

Figure 27. Éléments graphiques de l'écriture de Joseph Piroux

Éléments graphiques du Langage des Signes.	
	La tête, le tronc, les bras et les jambes.
	La tête, la poitrine et le bras résumant tout.
	La tête ou la main ou le doigt, résumant tout.
	Mouvements en ligne droite et en ligne courbe, articulés ou non
	Points conducteurs ou mouvements parasites.

(Source : Joseph Piroux, *Livre de l'élève. Méthode de dactylogogie, de lecture et d'écriture, à l'usage des sourds-muets*, Paris, Hachette, 1846, p. 55)

Figure 28. Genèse des signes graphiques de l'écriture de Joseph Piroux



(Source: Joseph Piroux, « Lettres sur l'éducation des sourds-muets. Huitième lettre », *L'Ami des Sourds-Muets*, 4 (2C), janvier et février 1842, p. 44)

Joseph Piroux qualifia lui aussi son écriture de « mimographique ». Elle comprenait trois catégories de symboles graphiques : le point, la ligne pleine et la ligne pointillée. Le point indiquait l'organe au niveau duquel le signe gestuel devait être effectué, par exemple la tête ou la poitrine ; la ligne pleine, terminée par une flèche, représentait le mouvement décrit par le signe ; la ligne pointillée figurait le « mouvement parasite qui croît sur le signe » et qui les relie les uns aux autres (figures 27 et 28)¹. Du point de vue sémiotique, la mimographie de Piroux était donc logographique : ses caractères en ligne pleine correspondaient aux signes de la langue mixte que l'on nomma plus

1. Piroux, 1846, p. 55 et 1856, p. 63-64, p. 68. Piroux avait présenté ailleurs les étapes du processus de réduction permettant de passer d'un dessin représentant de manière figurative à la fois un locuteur et la « phrase mimique » qu'il prononçait à une série de trois signes mimographiques (pour « Dieu », « est » et « bon ») extrêmement abstraits (Piroux, 1842, p. 44).

tard « français mimique ». Chaque caractère de l'écriture était la figuration schématique du mouvement constitutif d'une unité signifiante de la langue¹.

Cette technique d'inscription des signes, qui ne donnait par exemple aucune information sur la configuration de la main, était très incomplète, à la différence de celle de B ébian. Mais Piroux l'assumait totalement : faisant remarquer l'absence d'indications concernant la direction des signes, il expliquait : « J'ai cru que les circonstances du discours, que l'organisation sur le papier, que les données fournies par la langue écrite, la feraient suffisamment deviner². » C'est qu'il défendait, d'une manière plus générale, une méthode d'enseignement où la compréhension de discours était préférée à l'apprentissage de mots isolés selon un procédé analytique : son écriture n'avait pas pour fonction de décrire le plus précisément possible la langue des signes, elle devait, comme toutes les écritures ordinaires, permettre aux locuteurs de cette langue de lire des textes. De ce fait, l'écriture « mnémonique et abrégative³ » de Piroux était moins destinée aux maîtres entendants qu'aux élèves sourds, ces derniers n'ayant pas besoin d'apprendre le lexique de la langue des signes.

L'usage que Piroux fit de cette écriture est, quant à lui, plus difficile à reconstituer. Après une période d'enthousiasme durant laquelle il n'avait pas hésité « à prédire que toutes les écoles de sourds-muets l'adopteront [sa mimographie] tôt ou tard⁴ », il envisagea même la possibilité que ses efforts pussent être quelque

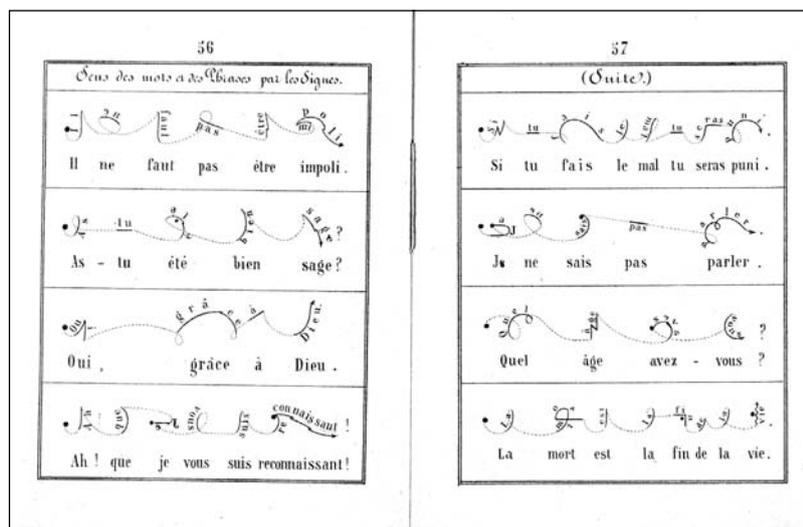
1. Il ajoutait : « Rien n'empêchera non plus de mêler l'iconographie à la mimographie, sauf à ne jamais oublier que la première ne représente que la chose dans son indépendance, tandis que la seconde représente le signe, qui manifeste l'empire de l'homme sur ce qu'il voit » (Piroux, 1856, p. 70).

2. Piroux, 1856, p. 63. L'auteur avait auparavant développé une réflexion sur la rareté de la fidélité de la représentation graphique d'une langue par les caractères de l'écriture alphabétique (Piroux, [1834] 1866, p. 10).

3. Piroux, 1840, p. 116.

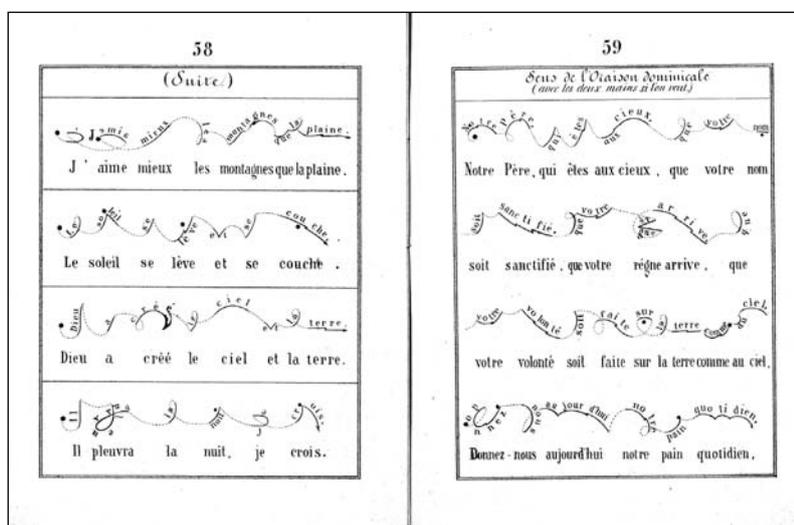
4. *Ibid.*

Figure 29. Écriture de Joseph Piroux: quelques textes (1)



(Source: Joseph Piroux, *Livre de l'élève. Méthode de dactylogogie, de lecture et d'écriture, à l'usage des sourds-muets*, Paris, Hachette, 1846, p. 56-57)

Figure 30. Écriture de Joseph Piroux: quelques textes (2)



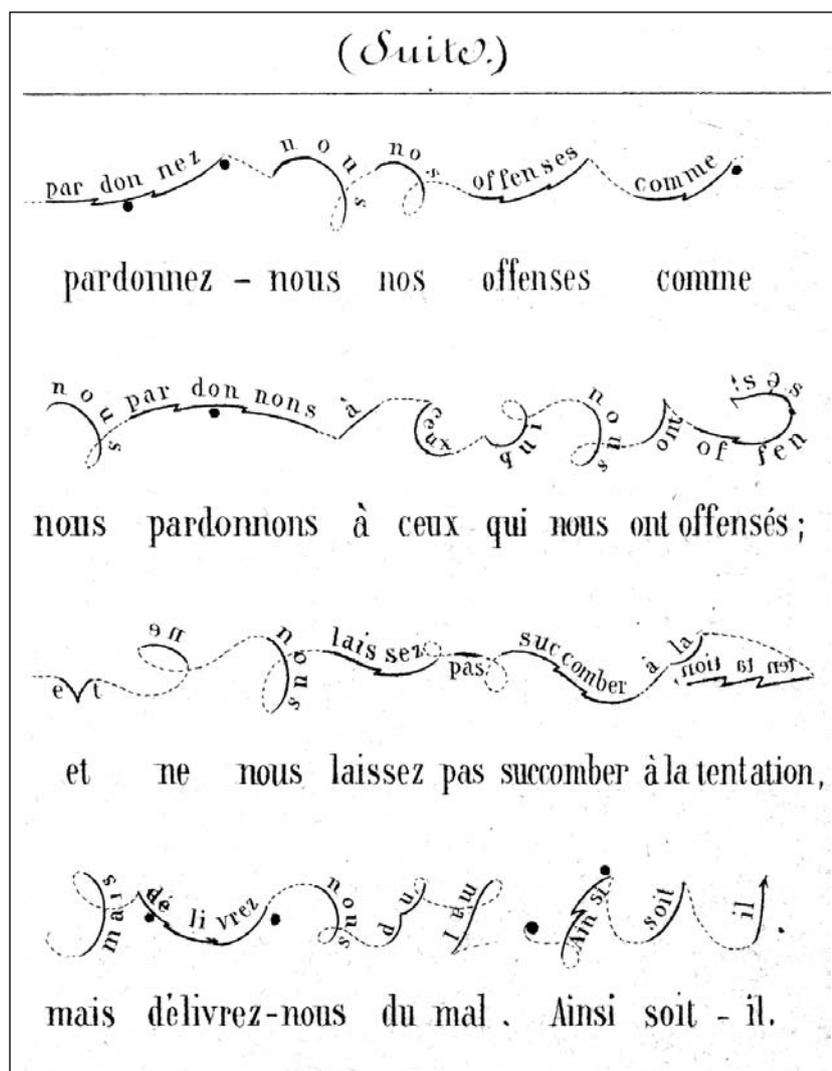
(Source: Joseph Piroux, *Livre de l'élève. Méthode de dactylogogie, de lecture et d'écriture, à l'usage des sourds-muets*, Paris, Hachette, 1846, p. 58-59)

peu vains¹. Il semble néanmoins que l'écriture fut utilisée au cours des décennies précédant la publication du *Livre du maître* et que cet usage fut restreint à des circonstances très limitées : l'écriture ne servit qu'à faciliter la mémorisation et à corriger la récitation en français mimique de préceptes moraux et de prières catholiques telles que l'oraison dominicale (figures 29 à 32)². Ces textes en langue des signes devaient, pendant la classe, être appris par cœur. Piroux expliquait ainsi que le texte de la prière devait d'abord être appris à deux mains afin d'être mémorisé le plus exactement possible ; ce n'est que par la suite qu'il pouvait être récité plus rapidement, à l'aide d'une seule main³.

L'écriture de Joseph Piroux était donc très semblable à celle de Lewis Hadley. Contrairement aux méthodes de description des linguistes, elles étaient destinées à être employées avant tout par des locuteurs de langues des signes. De plus, toutes deux transcrivaient des discours traduits en des langues des signes artificielles qui elles-mêmes dérivait à la fois d'une langue des signes dont elles s'inspiraient pour la composition du lexique (langue des signes française ou LSIP) et d'une langue vocale à laquelle elles empruntaient syntaxe et grammaire (français ou anglais). La superposition de la structure des langues vocales sur celle des langues gestuelles était cohérente avec la disposition des signes de l'écriture sur la page qui calquait celle des écritures des langues vocales. On peut même douter de l'existence de textes

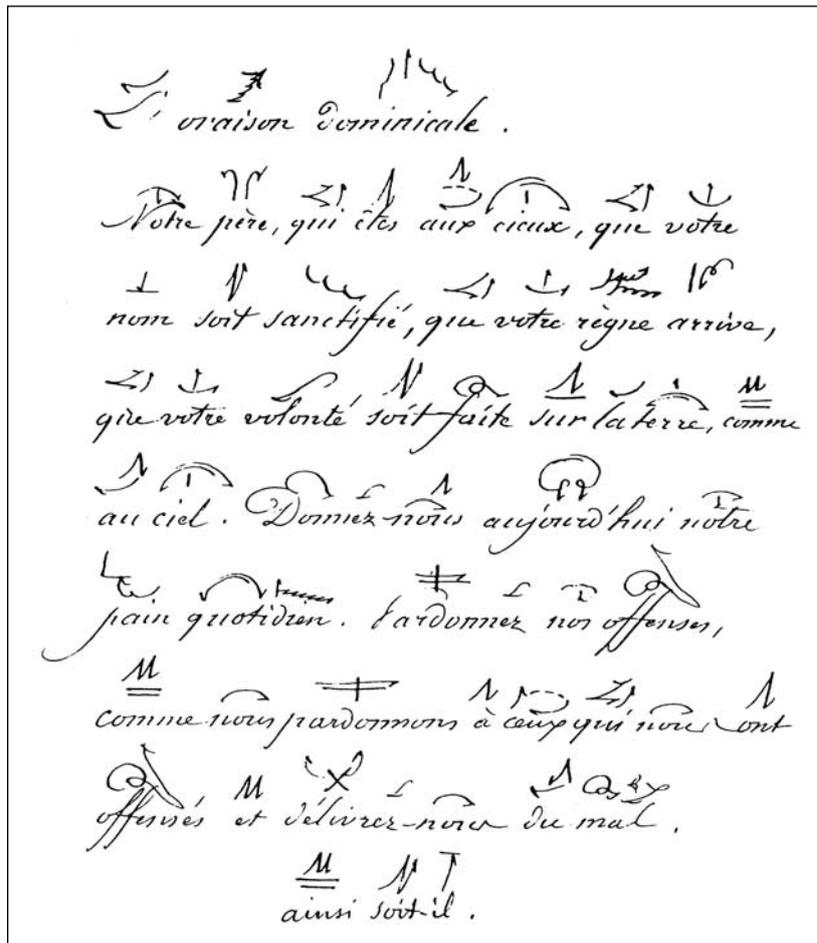
1. « Aussi est-ce en vain que l'on cherchera, pour instruire les Sourds-Muets, un instrument plus puissant que le langage des signes mixtes. Mais pourquoi faut-il que ce langage soit encore si imparfait ! La principale cause, c'est qu'il ne peut devenir l'objet d'une science ou d'un art, qu'autant qu'on parviendra à l'écrire ? Pour ce qui me regarde, j'ai fait, dans ce but, les efforts les plus soutenus, et si je n'ai pas mieux réussi, je ne veux pas, malgré cela, priver les amis des Sourds-Muets du fruit de mes veilles » (Piroux, 1856, p. 62-63).
2. Piroux, 1846, p. 56-60 ; 1850b, p. 3 ; 1856, p. 71-72. Autre indice de l'usage attaché à cette écriture : une version manuscrite de l'oraison dominicale, de la main de Piroux, publiée dans Renard et Delaporte, 2004, p. 13. Il est possible de comparer les signes de cette prière à ceux décrits par le baron de Gérando (Gérando, 1827, t. 1, p. 587-592) ; voir un premier essai dans Bonnal-Vergès, 2005, p. 114-115.
3. Piroux, 1856, p. 71.

Figure 31. Écriture de Joseph Piroux:
quelques textes (3)



(Source: Joseph Piroux, *Livre de l'élève. Méthode de dactylogie, de lecture et d'écriture, à l'usage des sourds-muets*, Paris, Hachette, 1846, p. 60)

Figure 32. Écriture de Joseph Piroux :
oraison dominicale manuscrite



(Source : Marc Renard et Yves Delaporte, *Aux origines de la langue des signes française*. Brouland, Péliissier, Lambert, les premiers illustrateurs, 1855-1865, Paris, Langues des signes éditions, 2004, p. 13)

rédigés dans les écritures de Piroux et d'Hadley qui ne furent pas édités avec, en correspondance juxtalinéaire, leur source en écriture alphabétique française ou anglaise¹.

Ensuite, les écritures de Piroux et d'Hadley furent l'une et l'autre intégralement logographiques, laissant de côté toute tentative de coder des unités non signifiantes de la langue des signes ciblée. Certes, l'écriture d'Hadley était beaucoup plus iconique que celle de Piroux qui se contentait d'inscrire le mouvement du signe gestuel et sa position. Mais dans les deux cas, on peut supposer que le choix d'une sémiotique logographique intégrale constitua un facteur inhibant la propagation et le succès de ces écritures : l'équation selon laquelle à un signe gestuel correspondait un signe graphique impliquait une charge probablement excessive pour les capacités d'une mémoire humaine ordinaire. C'est précisément l'argument du théoricien de l'écriture Ignace Gelb :

Un procédé grâce auquel des signes particuliers peuvent exprimer des mots particuliers devait naturellement conduire à un système complet de signes de mots, ou logogrammes. En cela opposé à l'opinion qui prévaut parmi les spécialistes, j'estime qu'un tel système n'a, dans sa pureté, jamais existé. Créer et mémoriser des milliers de signes pour des milliers de mots et de noms comme il le faudrait pour toute langue, et inventer des signes nouveaux à chaque fois qu'apparaît un mot ou un nom, c'est en vérité si impraticable qu'une écriture logographique, si on ne veut pas la réduire à une fonction limitée, doit trouver des moyens nouveaux pour résoudre ses problèmes. [...] Même l'écriture chinoise, la plus logographique de toutes, n'a jamais été purement un système de signes de mots, car certains de ceux-ci ont servi depuis le début de signes syllabiques, en plus de leur fonction logographique première. Et ce qui est vrai du système chinois l'est plus

1. Lorsque les Amérindiens demandaient à Hadley ce que signifiaient ces translittérations alphabétiques (à l'orthographe parfois très personnelle), il leur répondait qu'il ne s'agissait que de « lettres malades » (Hadley, 1890b, sans pagination).

encore d'autres systèmes orientaux de l'Antiquité, le sumérien, l'égyptien et le hittite par exemple.

(Gelb, [1952] 1973, p. 214)¹

Ainsi, les écritures intégralement logographiques de Piroux et d'Hadley étaient peut-être d'emblée condamnées. Toutefois, il semble que Gelb ait oublié d'envisager la possibilité que toutes les écritures ne soient pas destinées à transcrire « des milliers de mots et de noms » et à « inventer des signes nouveaux à chaque fois qu'apparaît un mot ou un nom ». Pourquoi n'existerait-il pas des écritures dont l'objectif serait de transcrire un corpus limité de textes (donc de mots) puis de se restreindre à ce corpus ? La seule comparaison des écritures de langues des signes de Piroux et d'Hadley ne nous permet pas de répondre avec suffisamment de précision à cette question, faute de données contextuelles. C'est pourquoi nous devons continuer cette étude par une nouvelle comparaison, cette fois-ci avec l'écriture attachée des Micmacs.

1. L'argument a depuis été sans cesse répété, voir par exemple Goody, [1993] 1994, p. 44 : « On ne connaît pas de système où chaque mot serait représenté par un signe séparé. »

6

L'écriture attachée des Micmacs

Au printemps 1677, le missionnaire récollet Chrestien Leclercq inventa une écriture pour transcrire la langue des Amérindiens Micmacs de Nouvelle-France. Arrivé très récemment en Amérique, le temps lui avait manqué pour apprendre la langue micmac et il venait de recevoir un recueil manuscrit de prières en cette langue que lui avait fait parvenir son prédécesseur, Exupère Dethune. Impatient d'entamer son œuvre d'évangélisation, Leclercq devait trouver un moyen pour que les Micmacs apprennent par cœur ces textes religieux : les enfants pourraient faire leur baptême et les adultes seraient en mesure de participer à la messe. C'est pourquoi il décida de s'appuyer entièrement sur les textes micmacs qui lui avaient été remis, non pas en enseignant aux Amérindiens l'écriture alphabétique, mais en inventant une nouvelle forme d'écriture¹.

1. Sur l'histoire de l'écriture micmac : Schmidt, 1997 ; Dubois, 1999 ; Déléage, 2009 et à paraître.

Figure 33. Chrestien Leclercq devant son texte :
détail d'un dessin d'Emmanuel Jumeau

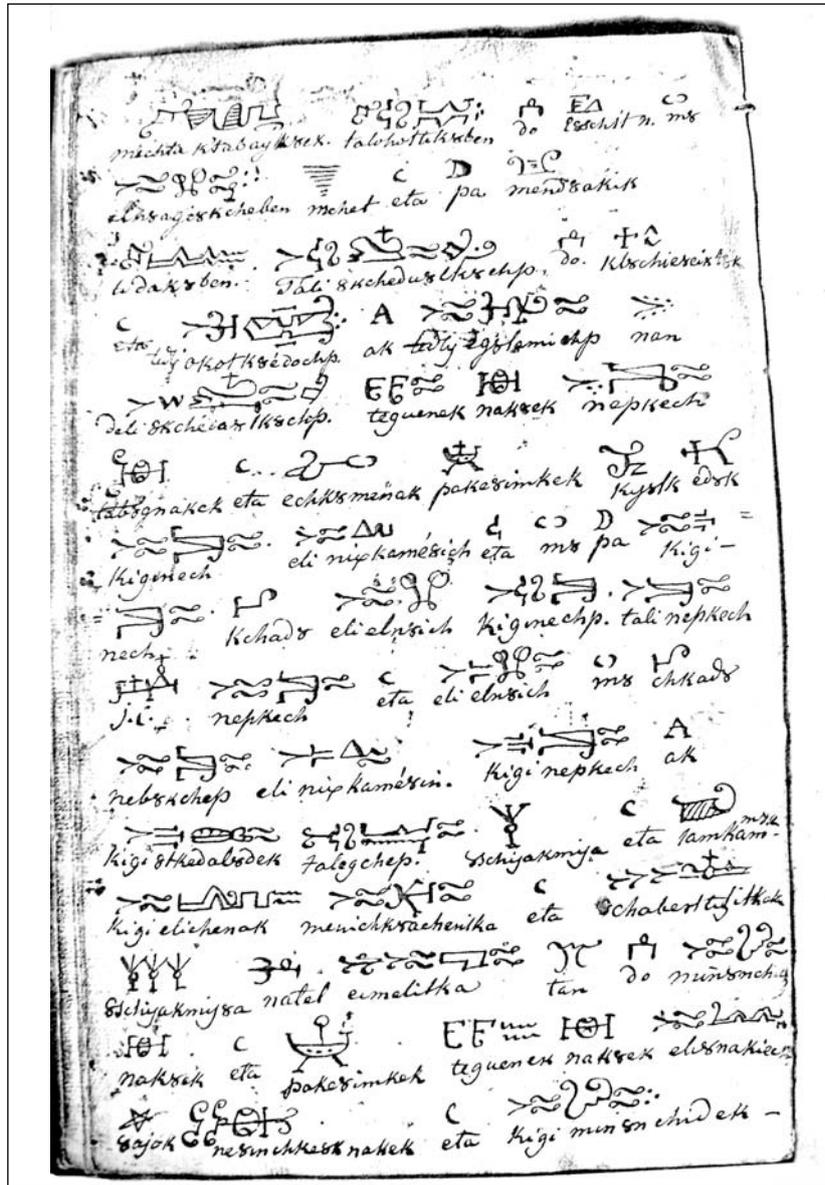


(Source: Pierre Déléage, *La Croix et les hiéroglyphes. Écritures et objets rituels chez les Amérindiens de Nouvelle-France [XVII^e-XVIII^e siècles]*, Paris, Aesthetica, 2009, p. 84)

Dans ses écrits, Chrestien Leclercq ne dit à peu près rien de la sémiotique de sa nouvelle écriture. Tout au plus signala-t-il que « chaque lettre arbitraire signifie un mot particulier, quelquefois même deux ensemble¹ ». L'unique gravure qui nous est parvenue, représentant certainement le récollet en train d'enseigner une prière à des Micmacs, ne permet pas de s'en faire une idée beaucoup plus précise (figure 33). Pour comprendre la sémiotique de cette écriture, il faut se pencher sur un manuscrit datant des années 1750, le plus ancien qui ait été retrouvé. Ce texte, très probablement de la main de l'abbé Pierre Maillard, un missionnaire spiritain, transcrit des extraits du catéchisme micmac à la fois dans l'écriture inventée par Leclercq – que Maillard qualifiait de « hiéroglyphique » – et dans l'écriture alphabétique

1. Leclercq, [1691] 1999, p. 309.

Figure 34. Écriture micmac:
manuscrit Maillard, extrait du catéchisme



(Source: *Manuscrits amérindiens*, 11 UZ, Archives de l'archidiocèse de Québec, Canada)

(figure 34)¹. Selon Maillard, les hiéroglyphes micmacs transcrivaient « tous les mots » des textes qu'il souhaitait transmettre à son auditoire².

L'étude du manuscrit permet d'établir que l'écriture de Chrestien Leclercq et de Pierre Maillard suivait les principes d'une sémiotique globalement logographique. À chaque « mot » de la langue micmac correspondait un unique caractère; aucun principe phonographique n'était à l'œuvre. Le nombre de signes graphiques de l'écriture était donc extrêmement important – de l'ordre de 7 000 selon un missionnaire du xix^e siècle³. Ainsi, noms, verbes et particules étaient tous notés au moyen d'un signe propre. Parfois, mais rarement, un nom composé était inscrit à l'aide d'un signe composé. Cette sémiotique logographique était complétée, pour les seuls verbes, par l'ajout d'indications grammaticales concernant des pronoms personnels (en position de sujet ou d'objet) qui ne sont pas nécessairement explicités par la langue micmac⁴. Ces caractéristiques sémiotiques ne prennent sens que si l'on comprend bien que l'écriture hiéroglyphique micmac était avant tout, du point de vue de ceux qui l'inventèrent, une translittération ou un recodage de textes rédigés au moyen de l'écriture alphabétique latine que les missionnaires avaient adaptée à la langue micmac depuis longtemps. Il était relativement aisé pour les missionnaires catholiques de faire correspondre à chaque mot de leurs textes en alphabet micmac un signe logographique, à la manière d'une cryptographie élémentaire.

Pourquoi ces missionnaires jugèrent-ils souhaitable d'inventer puis d'employer une écriture nouvelle alors qu'ils

1. Le manuscrit est conservé aux archives de l'archidiocèse de Québec. La première page est reproduite dans Ganong, [1691] 1910, p. 26, et Schmidt, 1997, p. 114; la troisième page dans Dubois, 2007, p. 31; la deuxième page dans Morin, 2009, p. 44. La figure 34 reproduit la quatrième page.

2. Maillard, [1759] 1863, p. 355.

3. Le rédemptoriste Christian Kauder, cité dans Shea, 1861, p. 290.

4. Pour les principes du déchiffrement et la sémiotique de l'écriture hiéroglyphique micmac: Schmidt, 1997 et Déléage, à paraître.

avaient à leur disposition l'écriture alphabétique ? La question est d'autant plus pertinente que l'apprentissage de l'écriture logographique était laborieux et que des techniques pédagogiques spécifiques durent être élaborées pour rendre possible cette transmission. Voici comment Maillard décrivait sa méthode d'enseignement :

Nous les faisons lire de gauche à droit comme nous, tous les hiéroglyphes étant placés horizontalement sur une ligne droite, et séparés les uns des autres par un petit trait horizontal. Quand ils sont venus à bout de nommer chaque caractère composé de même, nous les leur faisons nommer de droit à gauche ; cette répétition de mots de gauche à droit, et de droit à gauche ne cesse pas qu'on en voie deux ou trois dans l'assemblée qui soient en état de répéter aussi bien que celui qui leur a montré. Quand on les en voit capables, on les charge de mettre les autres en état de s'en acquitter comme eux. Avant qu'aucun de l'assemblée puisse nommer tous les caractères placés comme je viens de le dire, en les appelant de gauche à droit, et de droit à gauche les uns après les autres, sans maître, il faut que la répétition de cette façon s'en soit faite au moins une douzaine de fois, rarement davantage, et que pour cela le nombre de lignes ne passe pas vingt sur le premier côté d'une feuille *in quarto*.

(Maillard, [1759] 1863, p. 356-357)

Pourquoi donc imposer aux Micmacs la mémorisation de milliers de signes logographiques alors qu'il eût été possible de leur enseigner la vingtaine de lettres latines et grecques employées au xviii^e siècle pour transcrire de manière alphabétique le micmac ? La raison qui vient immédiatement à l'esprit est que les missionnaires catholiques souhaitaient se réserver la connaissance de l'alphabet. Les Micmacs, dans la mesure où ils ne savaient lire qu'une seule forme d'écriture, n'avaient alors accès qu'à des textes rédigés par les missionnaires qui pouvaient ainsi contrôler de près le savoir des membres de leur Église et le restreindre aux seuls écrits catholiques. C'est en effet un argument invoqué par l'abbé Maillard :

Pourquoi, me dira-t-on, ne leur avoir pas plutôt donné d'abord notre alphabet, et ne leur avoir pas appris à s'en servir comme nous? N'eussiez-vous pas abrégé, messieurs, par là beaucoup de votre travail et vos peines, pour les rendre capables de lire et d'apprendre par cœur tout ce que vous voulez qu'ils sachent? À cela nous répondons que s'ils étaient une fois en état de se servir comme nous de notre alphabet soit pour lire, soit pour écrire, ils abuseraient infailliblement de cette science par cet esprit de curiosité, que nous leur connaissons, qui les domine pour chercher avec empressement à savoir plutôt les choses mauvaises que bonnes. D'où il est tout naturel de croire que, s'ils savaient comme nous, faire usage de l'alphabet tant pour lire que pour écrire, non seulement ils ne seraient plus supportables dans le débit de leurs pensées, mais encore seraient-ils capables de causer de grands maux parmi la nation, tant par rapport à la religion et aux bonnes mœurs, qu'au gouvernement politique.

(Maillard, [1759] 1863, p. 358-363)

L'argument de Maillard n'apparaît toutefois qu'un siècle après l'invention de l'écriture logographique, à une époque où celle-ci s'est parfaitement acclimatée chez les Micmacs. Il nous semble que cet « avantage » des hiéroglyphes micmacs ne fut en fait qu'une conséquence de l'objectif que poursuivaient les missionnaires catholiques : ils ne souhaitaient en aucun cas diffuser la pratique de l'écriture (quelle que soit sa forme) chez les Micmacs, ils voulaient plus simplement que ceux-ci connaissent par cœur un certain nombre de discours à réciter dans des circonstances rituelles telles que le baptême ou la messe. L'écriture ne représentait donc qu'un moyen d'améliorer cet apprentissage par cœur. De ce point de vue, il est possible que la sémiotique logographique de l'écriture micmac ne soit issue que de la relative ignorance linguistique des premiers missionnaires (Christien Leclercq, Antoine Gaulin, Jean-Louis Le Loutre) et de leurs préjugés vis-à-vis des capacités intellectuelles des Amérindiens qu'ils considéraient inaptes à apprendre l'alphabet, ce symbole de la civilisation.

Force est de constater que l'écriture micmac joua parfaitement le rôle limité qui lui était dévolu : tous les missionnaires insistèrent sur la manière dont l'usage de l'écriture logographique « facilitait » la mémorisation des discours rituels catholiques, sur « l'efficacité » de cette technique² et sur la « promptitude » de sa transmission³. Dans tous les cas, la comparaison ne s'effectuait pas entre écriture alphabétique et écriture logographique mais entre apprentissages de discours religieux avec ou sans écriture logographique. Les hiéroglyphes micmacs remplirent donc adéquatement leur fonction : Leclercq ne les utilisa que pour inscrire « les Prières de l'Église, avec les sacrés Mystères de la Trinité, de l'Incarnation, du Baptême, de la Pénitence et de l'Eucharistie⁴ », et si Maillard compléta le répertoire de logogrammes, ce ne fut que pour transcrire un corpus clos de prières, de chants et de textes catéchétiques⁵. C'est dans le cadre de ce régime d'usage limité que l'écriture logographique demeura stable pendant plus de deux siècles : inventée en 1677, elle était encore lue couramment à la fin du XIX^e siècle et, aujourd'hui encore, certains membres de l'Église catholique micmac savent la déchiffrer⁶.

L'écriture micmac ne constitue pas un phénomène isolé : au cours du long processus d'évangélisation des Amérindiens de tout

1. Leclercq, [1691] 1999, p. 309, p. 314; Gaulin, 1720, cité dans Dubois, 1999, p. 23; Maillard, [1759] 1863, p. 355.

2. Leclercq, [1691] 1999, p. 314.

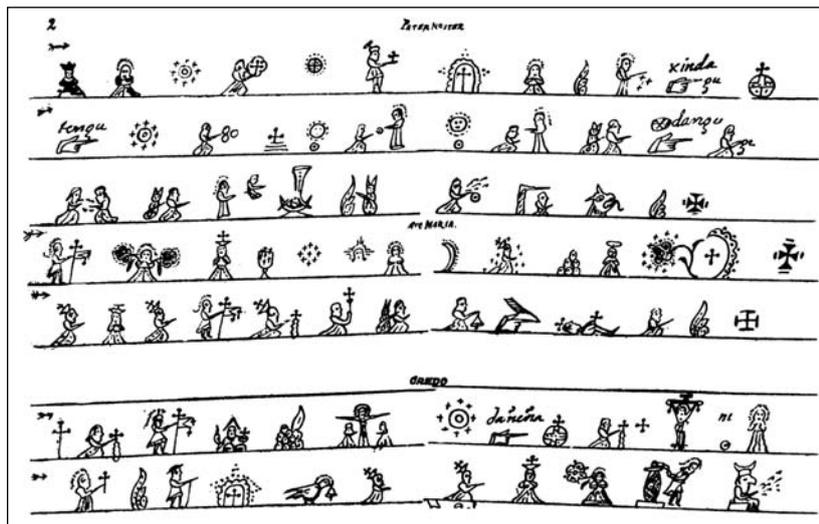
3. Leclercq, [1691] 1999, p. 309, p. 315; Maillard, [1759] 1863, p. 355.

4. Leclercq, [1691] 1999, p. 315.

5. Maillard, [1759] 1863, p. 355-358.

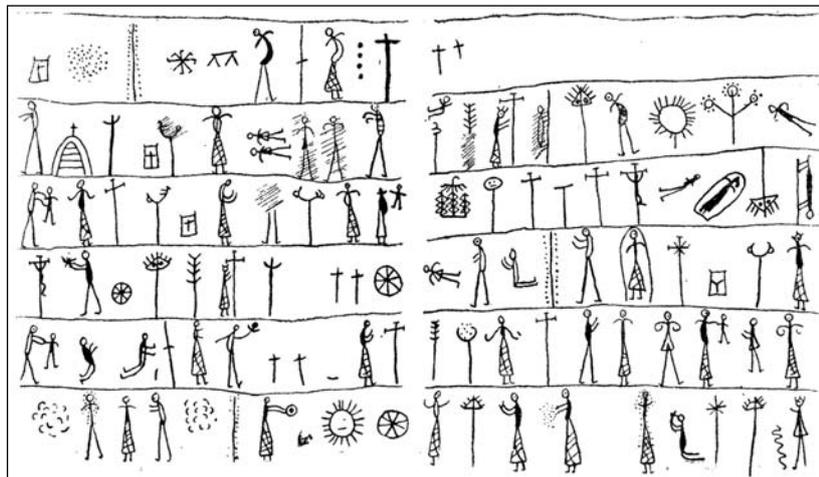
6. Parmi les autres facteurs expliquant que les missionnaires catholiques aient continué à utiliser l'écriture logographique, on ne fera que signaler le fait que les Micmacs pouvaient, avec cette nouvelle technique d'inscription, s'enseigner les uns aux autres les discours catholiques, soulageant ainsi le travail de catéchèse, ou encore la grande estime dans laquelle les Micmacs tinrent rapidement cette écriture singulière – soit qu'ils la pensèrent, du moins au moment de son invention, en continuité avec certaines écritures de leurs chamanes, soit qu'ils la considèrent comme l'un des symboles de leur résistance à la domination britannique puis canadienne. Sur ces points, voir Déléage, 2009 et à paraître.

Figure 35. Écriture d'évangélisation du Mexique :
Manuscritm azahua : *Pater noster, Ave Maria, Credo*



(Source: Nicolas Leon, "A Mazahua catechism in Testera-Amerind hieroglyphics", *American Anthropologist*, 2(4), 1900, p. 731)

Figure 36. Écriture d'évangélisation des Andes :
Manuscritq uechua : *Pater noster, Ave Maria, Credo*



(Source: Dick Edgar Ibarra Grasso, *La escritura indigena andina*, La Paz, Biblioteca Paceaña, 1953, p. 265)

le continent, plusieurs écritures furent inventées par des missionnaires avec pour finalité unique de transcrire un corpus limité de discours religieux destiné à être appris par cœur. Ainsi, au Mexique, entre le xvi^e et le xix^e siècle, des missionnaires catholiques utilisèrent une variété d'écritures originales dans l'unique but de permettre aux Amérindiens de mémoriser des catéchismes et des prières en nahuatl, en mazahua ou en otomi (figure 35)¹. Du xix^e siècle à nos jours, d'autres missionnaires catholiques, qui ne connaissaient très probablement pas les écritures mexicaines, propagèrent dans les Andes, au Pérou et en Bolivie, diverses formes d'écriture qui ne servirent qu'à inscrire des catéchismes et des prières en quechua et en aymara (figure 36)². Dans la seconde moitié du xix^e siècle, les missionnaires oblats Émile Legal et Émile Petitot élaborèrent eux aussi une nouvelle écriture afin de diffuser chez les Blackfeet et les populations de langue déné une série de prières catholiques³. Enfin, au début du xx^e siècle, des religieuses inuit inventèrent, en Alaska, une forme d'écriture originale destinée à faciliter la mémorisation et la récitation de textes issus de la Bible⁴.

Les sémiotiques de ces écritures étaient extrêmement variées. Certaines ne transcrivaient leurs discours cibles que de manière sélective – certains mots ou certaines phrases étaient inscrits au détriment d'autres, confiés à la mémoire orale – tandis que d'autres, à la manière de l'écriture micmac, notaient l'intégralité de leurs mots. Certaines écritures étaient uniquement logographiques tandis que d'autres faisaient intervenir à plus ou moins grande échelle des éléments phonographiques, en particulier sous forme de rébus. Néanmoins, et malgré cette diversité, toutes ces écritures n'avaient pour fonction que de faciliter et de standardiser la mémorisation de discours religieux qui devaient

1. Gaillemain, 2011.

2. Holmer, Miranda Rivera et Ryden, 1951 ; Ibarra Grasso, 1953.

3. Savoie, 1971, pl. 14.

4. Griffin, 2010.

être ensuite r écités lors d 'occasions cérémonielles. C'est dire que ces écritures étaient faites pour être lues par les Amérindiens ; en aucun cas elles ne dev aient être apprises dans le but de rédiger ensuite de nouveaux textes. Apprendre ces écritures, c'était apprendre des textes. E t ces textes étaient en nombre limité, le corpus demeurant sous le contr ôle des missionnaires. Nous avons proposé de nommer les techniques d'inscription de discours restreintes à ce régime d'usage des « écritures attachées » – dans la mesure où elles sont attachées à des discours, à des textes et à des institutions en dehors desquels elles n 'ont aucun usage pertinent¹.

Il apparaît maintenant clairement que l'écriture de la langue des signes des I ndiens des P laines élaborée par Lewis Hadley appartenait à ce genre d'écritures d'évangélisation. Elle était plus particulièrement proche de l'écriture hiéroglyphique micmac dans la mesure où elle était intégralement logographique, ne laissant aucune place à une transcription de type « phonographique² ». Nous sommes dès lors en mesure de reprendre le problème posé par Ignace Gelb : l'échec de l'écriture de Lewis Hadley était-il inéluctable du fait de la nature intégrale et logographique de sa sémiotique ? La réponse est évidemment négative.

L'écriture logographique est demeurée en usage chez les Micmacs pendant plus de deux siècles ; il n'y a donc pas de raison de penser que l'écriture tout aussi logographique de Lewis Hadley n'aurait pas pu être employée pendant au moins aussi longtemps. À vrai dire, tout nous pousse à le croire : car Hadley, comme l'ensemble des missionnaires qui ont créé et diffusé une

1. Déléage, 2013.

2. Et ceci malgré les apparences : la nature massivement figurative des signes graphiques de l'écriture de Lewis Hadley pourrait faire penser aux écritures elles aussi très figuratives utilisées au Mexique ou dans les Andes. Toutefois, alors que l'écriture micmac est à la fois intégrale et logographique, celles du Mexique et des Andes sont très souvent sélectives et partiellement phonographiques.

écriture d'évangélisation, entretenait une ambition avant tout prosélyte. Lui aussi n'inventa son écriture que pour propager au plus grand nombre possible d'Amérindiens locuteurs de la LSIP un corpus restreint de textes religieux destiné à être appris par cœur. Sa première tâche, telle qu'il la décrivit lui-même, était bien de diffuser une écriture attachée – attachée à des discours, à des textes et à une institution. Dans ces conditions, une écriture logographique était potentiellement stabilisable.

Si l'échec de Lewis Hadley ne doit pas être expliqué par les propriétés d'une sémiotique donnée, pour quelle raison son écriture ne parvint-elle pas à se propager chez les Amérindiens? Tout simplement parce qu'Hadley ne réussit pas à mettre en place une institution stable qui en organise la transmission. C'est en effet là l'une des caractéristiques fondamentales des écritures attachées : elles ne peuvent survivre à la disparition ou à l'absence de l'institution à laquelle elles sont nécessairement attachées. Hadley disparut subitement aux alentours de 1893, pour des raisons qui nous sont demeurées inconnues : il n'eut pas le temps de pérenniser le contexte institutionnel qui aurait permis à son écriture, c'est-à-dire aux textes qu'il avait fait imprimer, de se diffuser.



Invention et stabilisation de l'écriture

Il est maintenant possible de montrer que l'étude de l'écriture, logographique et attachée, que Lewis Hadley élaborera pour transcrire la langue des signes des Indiens des Plaines permet de mieux comprendre les conditions de l'invention et de la stabilisation de nombreuses écritures. En effet, les textes explicatifs rédigés par Hadley fournissent des indications précieuses sur les motivations qui peuvent pousser un individu à fournir l'important effort intellectuel nécessaire à l'invention d'une écriture; et l'échec de la propagation de son écriture, comparé à la réussite d'autres écritures d'évangélisation, met en relief le rôle fondamental des conditions institutionnelles de la transmission de textes dans le processus de stabilisation de tous les systèmes de notation du discours.

Le problème de l'origine de l'écriture a été abordé de diverses manières par les historiens, cependant tous s'accordent aujourd'hui sur le fait que l'écriture a été inventée au moins quatre fois au cours de l'histoire de l'humanité: en Mésopotamie et en Égypte quelques siècles avant 3000 av. J.-C., en Chine vers 1300 av. J.-C. et en Mésoamérique, chez les Mayas,

vers 400 av. J.-C. Ces quatre écritures étaient à la fois logographiques et phonographiques : si elles reposaient en grande partie sur l'inscription des unités signifiantes ou morphologiques de leur langue cible respective, elles ménagèrent toutes un espace pour une transcription systématique de leurs unités sonores contrastives, en général les syllabes mais aussi, dans le cas égyptien, les consonnes. Ces techniques scripturaires étaient donc mixtes et leur ratio logographie/phonographie évolua de diverses façons au cours de leur histoire.

On parle aujourd'hui « d'invention » des écritures car de nombreuses données indiquent que, plutôt que par un développement graduel, elles sont apparues au cours de « surgissements soudains¹ », « à l'échelle d'une seule vie humaine² ». Le caractère systématique de la notation phonographique, où chaque unité n'existe que par son contraste avec les autres, exige en effet un effort intellectuel concerté et assez bref qui s'appuya à chaque fois, en le recyclant, sur un répertoire de représentations iconographiques traditionnel relativement stable qui devait être bien connu des inventeurs mais qui n'avait pas vocation à transcrire une langue³. De ce point de vue, il n'est pas impossible que certaines langues fussent caractérisées par des propriétés morphologiques qui les rendaient, toutes choses égales par ailleurs, plus susceptibles que d'autres de recevoir une forme écrite. On a ainsi pu penser que la morphologie tendanciellement monosyllabique du sumérien et du chinois avait constitué un facteur facilitant leur transcription phonographique⁴.

Plutôt que dans les propriétés de la langue, il a semblé plus judicieux de chercher dans les conditions sociales les facteurs

1. Houston, 2004b, p. 6.

2. Houston, 2004a, p. 238-239.

3. Sur ces « précurseurs » iconographiques des écritures, on consultera Glassner, 2000 et les contributions réunies dans Houston, 2004b et Vernus, 2011.

4. Daniels, 1996, p. 585 ; Boltz, 2000. Cependant ni l'égyptien, dont la transcription phonographique est consonantique, ni le maya, à morphologie affixale et largement polysyllabique, ne correspondent à ce critère.

permettant d'expliquer l'invention des écritures¹. Ainsi, il a été très souvent répété que les écritures mésopotamienne et égyptienne étaient liées à une urbanisation croissante, qu'elles répondaient à des impératifs gestionnaires et administratifs et qu'elles satisfaisaient des besoins économiques, dans le cadre d'activités commerciales en expansion, et non des besoins « littéraires² ». Ce genre d'hypothèses est assez difficile à réfuter.

Cependant un faisceau d'arguments convergents vient les fragiliser : ainsi les écritures chinoise et maya ne répondaient clairement pas à des impératifs économiques ou administratifs³ ; parmi les textes sumériens les plus anciens, on trouve de nombreux contrats privés, transcrivant probablement des discours déjà hautement formalisés et appartenant à une tradition orale⁴ ; enfin, il peut sembler contradictoire de réserver à une petite classe de scribes une technologie censée faciliter les transactions économiques. Mais le principal défaut de la thèse est qu'elle se situe à un degré de généralité beaucoup trop trivial pour qui veut examiner les raisons qui ont pu pousser un nombre restreint d'individus, pendant une très courte période, à fournir l'effort intellectuel nécessaire à l'invention d'une écriture. Et, dans tous les cas, la paucité des données jointe au fait que chaque nouvelle découverte archéologique est susceptible de bouleverser la compréhension du problème rendent les bases de ces réflexions extrêmement fragiles⁵.

1. À partir d'une problématique plus psychologique, les travaux de Stanislas Dehaene (2007) ont néanmoins suggéré que la forme des signes graphiques employés par l'ensemble des écritures était caractérisée par des régularités susceptibles d'être expliquées par des contraintes neuronales.

2. Par exemple, Goody, [1993] 1994, p. 46, qui synthétise de nombreux travaux sur l'origine de ces écritures.

3. Houston, 1994 ; Postgate, Wang et Wilkinson, 1995 dont les données empiriques peuvent aisément être retournées contre leur thèse ; voir aussi les contributions réunies dans Houston, 2004b et Vernus, 2011.

4. Glassner, 2011, p. 16-18.

5. Postgate, Wang et Wilkinson, 1995, p. 475 ; Glassner, 2000, p. 18 ; Houston, 2004a, p. 234-237 ; Houston, 2004b, p. 12.

C'est pourquoi de nombreux historiens se sont tournés vers des phénomènes récents d'invention d'écritures afin de trouver une pierre de touche plus fiable. En effet, dans le cadre des empires du XIX^e et du XX^e siècles, de nombreuses écritures ont été inventées par des membres de peuples colonisés, constituant ainsi une série d'exemples dont il était possible d'étudier, de manière parfois assez précise, les éléments contextuels. Parmi ces écritures, on ne fera que signaler celles transcrivant le Cherokee en Amérique du Nord, le vaï au Liberia, le bamoum au Cameroun ou le hmong au Laos, et dont les inventeurs furent respectivement Sequoyah (1821), Momolu Duwalu (1832), le roi Njoya (1905) et le prophète Yang Chong Leu (1959)¹.

Dans un premier temps, les histoires de ces écritures furent utilisées pour illustrer des théories plus générales concernant l'évolution ou la diffusion de la culture. Ainsi, les premières études essayèrent de montrer que ces inventions « récapitulaient » à une échelle microcosmique le processus d'évolution caractéristique de toutes les écritures, censées passer par les étapes successives de la pictographie, de la logographie et de la phonographie². L'hypothèse a été réfutée par la simple considération des données empiriques³. Plus tard, ce sont les mêmes écritures qui ont permis à Alfred Kroeber de formuler le concept de diffusion « par stimulus » ou « par idée ». En effet, on sait que même s'ils étaient illettrés, le Cherokee Sequoyah et le Vaï Momolu Duwalu s'inspirèrent de l'idée d'écriture qui

1. Sur l'écriture Cherokee: Davis, 1929; Foreman, 1938; Perdue, 1977; McLouglin et Conser, 1977; Walker et Sarbaugh, 1993; Cushman, 2010. Sur l'écriture vaï: Koelle, 1849 et 1854; Dalby, 1967 et 1970; Kotei, 1977; Tuchscherer et Hair, 2002. Sur l'écriture bamoum: Dugast et Jeffreys, 1950; Tardits, 1980. Sur l'écriture hmong: Smalley *et al.*, 1990; Culas, 2005. Benedict Anderson ([1983] 1996) fournit un bon cadre théorique pour interpréter ces inventions.

2. Friedrich, 1938; Schmitt, 1951 et 1963.

3. Harbsmeier, 1988.

leur était parvenue par le biais de l'observation des écrits des missionnaires chrétiens, des administrateurs coloniaux ou des lettrés musulmans. Ce qui était diffusé était donc l'idée de l'écriture et non une écriture avec sa sémiotique propre, raison pour laquelle Sequoyah, Momolu Duwalu ou le roi Njoya élaborèrent des écritures syllabiques alors que leurs « modèles » étaient généralement alphabétiques¹. Si le concept de diffusion par stimulus était intéressant, son utilisation était extrêmement délicate, laissant la porte ouverte à tous les excès, et Kroeber proposa d'emblée une généralisation abusive en défendant l'hypothèse selon laquelle l'invention de toutes les écritures du monde, y compris l'écriture chinoise, avait été stimulée par l'idée de l'écriture sumérienne. Le déchiffrement de l'écriture maya au cours des trente dernières années a porté un coup fatal à cette théorie.

Aujourd'hui, plutôt que d'être pensés comme des « ancêtres contemporains », les inventeurs de ces écritures sont considérés dans le cadre de leur résistance à la domination coloniale. En effet, dans bien des cas, on observe, à l'origine de ces écritures, à la fois le besoin de fournir une alternative aux écrits sacrés des autorités religieuses (la Bible ou le Coran) et la volonté de s'approprier une technologie pensée comme exhibant à la vue de tous une situation où un peuple et une langue apparaissent comme dominants. Le premier aspect se traduit par le fait que ces inventions furent souvent considérées comme des « révélations » issues de rêves ou de visions et que plusieurs inventeurs furent avant tout des prophètes. Le second aspect apparaît clairement lorsque l'on s'aperçoit que, dans un premier temps, les inventeurs se préoccupèrent moins de transcrire des textes dont ils auraient jugé la sauvegarde importante que de mettre en place les conditions d'une large diffusion de leur écriture au sein de leur peuple, par le biais de l'imprimerie, de l'école ou de

1. Kroeber, 1940; Tuchscherer, 2007.

bibliothèques¹. La prise en compte de ces aspects, spécifiques aux sociétés coloniales, rend les caractéristiques de ces inventions très difficiles à transposer à d'autres cas et en particulier aux situations où il n'existait pas d'écriture préexistante propre à une société dominante.

C'est pourquoi les écritures d'évangélisation, comme celle élaborée par Lewis Hadley pour propager les textes de la religion chrétienne en LSIP, sont susceptibles de jouer un rôle important dans la réflexion sur les conditions de l'invention de l'écriture. Car le problème qui se posait à leurs inventeurs est beaucoup plus facile à généraliser : il ne présuppose que la préexistence d'une tradition discursive et non nécessairement celle d'une écriture, ni même de sa seule idée. Nous savons très bien dans quelle finalité Lewis Hadley ou Chrestien Leclercq élaborèrent leur écriture : ils souhaitaient faciliter la mémorisation exacte de discours rituels standardisés. Autrement dit, ils voulaient élaborer un moyen d'accroître encore plus la stabilité de discours sacrés afin qu'ils se propagent au plus grand nombre sous une seule forme canonique. Contrairement à la résistance à une situation de domination culturelle ou politique, il s'agit là d'une motivation aisément exportable à de nombreux autres cas d'inventions d'écriture.

Or cette motivation, identique chez tous les missionnaires inventeurs d'écritures d'évangélisation, est corrélée à un régime d'usage particulier de l'écriture. En effet, toutes furent des écritures attachées : on ne les transmettait jamais séparément d'un corpus de textes limités dans le but que ceux-ci soient réécrits dans un contexte institutionnel spécifique. Cette motivation et ce régime d'usage restreint peuvent facilement être trans-

1. Dalby, 1970 ; Kotei, 1977 ; Harbsmeier, 1988 ; Cooper, 1991 ; Walker et Sarbaugh, 1993 ; Anderson, [1983] 1996 ; Tuchscherer et Hair, 2002 ; Cushman, 2010. On remarquera d'ailleurs que, très souvent, les premiers textes diffusés employant ces écritures sont des méthodes d'apprentissage de lecture.

posés, certes avec prudence, à d'autres écritures¹. Ainsi, Stephen Houston a défendu l'idée selon laquelle l'écriture maya fut toujours caractérisée par un régime d'usage « récitationnel » (*recitational literacy*) : elle était destinée à transcrire des textes hautement formalisés qui devaient être lus ou récités à voix haute dans diverses occasions cérémonielles. La transmission de ce savoir-lire ou de ce savoir « récitationnel » était peut-être même disjointe de celle du savoir-écrire des scribes². Plus récemment, Léon Vandermeersch a synthétisé en une seule phrase le fait que l'écriture chinoise fut originellement inséparable de textes ou de discours standardisés :

« En Chine, la genèse de l'écriture présente cette particularité que ce qui est d'abord inventé n'est pas un système de notation du discours oral ordinaire exprimé spontanément dans la langue naturelle, mais un système de notations d'opérations divinatoires exprimées de façon extrêmement formalisée. »

(Vandermeersch, 2011, p. 119)

Ces deux écritures étaient donc très probablement, au moment de leur apparition, des écritures attachées et c'est pour satisfaire un tel régime d'usage qu'elles furent inventées. On peut dès lors se demander à bon droit si les écritures mésopotamienne et égyptienne ne furent pas, elles aussi, des écritures attachées, inventées afin d'accroître la stabilité de traditions discursives canoniques dont la répétition exacte était jugée de la plus haute importance par une petite classe d'experts. Une telle explication, en plus de correspondre à de nombreux cas historiques incluant parmi eux celui de Lewis Hadley, aurait le mérite de donner une moti-

1. Nous avons montré ailleurs que toutes les écritures sélectives – c'est-à-dire celles que l'on qualifie habituellement de proto-écritures, de pictographies ou de sémiographies, les confondant ainsi avec d'autres systèmes de notation à la sémiotique très différente – furent inventées afin de fonctionner comme des écritures attachées (Déléage, 2013).

2. Houston, 1994.

vation plausible à l'extraordinaire effort intellectuel que durent fournir ces experts en tradition orale afin d'inventer à la fois une écriture et une tradition écrite.

Le deuxième enseignement que l'on peut induire de l'étude de l'écriture de Lewis Hadley dérive de l'échec de sa diffusion. Nous avons vu, à partir d'une comparaison avec l'écriture logographique micmac, que cet échec ne dev ait pas être imputé à une sémiotique particulière mais à l'instabilité des conditions institutionnelles qui auraient dû assurer la transmission de l'écriture, des textes et des discours. Nous disposons donc d'éléments de réponse à la question suivante : dans quelles conditions une écriture peut-elle se stabiliser ? Précisons d'emblée que nous envisageons la stabilité d'une écriture non pas comme la permanence de l'intégralité de ses éléments graphiques mais comme la continuité de son usage. Toutes les écritures, une fois inventées, se transforment plus ou moins progressivement, au fil de leur transmission de génération en génération.

L'échec de l'écriture de Lewis Hadley peut faire penser aux autres échecs des essais d'écritures de la LSIP. Ainsi nous avons vu que les écritures kinémiques de LaM ont West et kinographique de Brenda Farnell n'avaient eu aucune pérennité : seul leur inventeur les utilisa dans le cadre d'une description scientifique de la LSIP. Cet échec n'avait rien d'inéluctable car l'écriture chérématique de William Stokoe, destinée à noter les langues des signes des Sourds et créée dans les années 1960, continue à être employée aujourd'hui. Certes, cette écriture a très souvent été critiquée et elle a régulièrement été modifiée en fonction des besoins de telle langue des signes ou de telle problématique linguistique, mais il en va de même pour l'alphabet phonétique international. C'est que cette écriture a trouvé sa niche écologique adéquate : une communauté scientifique. L'échec des écritures de West et de Farnell s'explique donc simplement par l'absence d'une communauté scientifique qui eut constitué la LSIP en objet de recherche. Toutefois, l'exemple de ces écritures ne nous avance guère sur le problème de la stabilité

des écritures en général. Il s'agissait en effet d'écritures dont la finalité n'était que métalinguistique : leur inventeur souhaitait qu'elles soient lisibles et utilisables par des lecteurs qui n'étaient pas locuteurs d'une langue des signes. Ces écritures n'étaient donc pas destinées à se propager et à se stabiliser en « milieu naturel », c'est-à-dire chez ceux qui auraient pu l'utiliser pour écrire des textes et les communiquer aux membres de leur communauté linguistique, qu'ils soient Sourds ou locuteurs de la LSIP. L'écriture de Lewis Hadley, comme celle de Joseph Piroux, avaient au contraire été élaborées avec l'objectif d'être diffusées largement au sein de communautés linguistiques et non d'une communauté académique. C'est pourquoi leur prise en compte est théoriquement plus pertinente.

Si la réussite d'une écriture dépend d'abord de l'existence d'une communauté susceptible de se l'approprier, sa stabilité est nécessairement corrélée à deux facteurs fondamentaux : la nature de sa sémiotique et les conditions institutionnelles de son régime d'usage. Nous avons vu que Lewis Hadley projetait d'utiliser son écriture à la manière des missionnaires qui avaient créé des écritures d'évangélisation : d'emblée, il devait s'agir d'une écriture dotée d'un régime d'usage attaché. Or nous savons que, contrairement aux prédictions de nombreux historiens de l'écriture relayant les idées d'Ignace Gelb, ces écritures le plus souvent massivement logographiques furent caractérisées par une indéniable stabilité. L'écriture hiéroglyphique des Micmacs bénéficia d'un usage continu pendant plus de 200 ans et, aujourd'hui encore, 300 ans après son invention, quelques « chefs de prières » micmacs restent capables de la lire¹. Certains textes rédigés dans l'écriture d'évangélisation transcrivant le quechua de Bolivie sont, quant à eux, copiés et récités chaque année, pendant la période de Carême dans la communauté de San Lucas de Chuquisaca, peut-être plus de 150 ans après leur création². Enfin

1. Schmidt et Marshall, 1995, p. 1-2.

2. Isabel Yaya et Bérénice Gaillemin, communication personnelle, 2012.

on pense que certains catéchismes employant l'écriture attachée du Mexique furent utilisés pendant au moins deux siècles¹. S'il s'agit là de stabilités à moyen terme, elles demeurent néanmoins significatives.

La stabilité des écritures attachées est donc relativement indifférente à la nature de leur sémiotique: à peu près n'importe quelle forme d'écriture est susceptible de devenir pérenne (à moyen terme) dans le cadre d'un régime attaché². On comprend donc qu'une écriture comme celle des Micmacs, employant plus de 7 000 logogrammes pour transcrire un corpus restreint de textes qu'il était possible de condenser en moins de 450 pages, ait pu sembler « absurde » aux yeux d'Ignace Gelb³: elle n'avait aucune chance de se propager et de faire l'objet d'un usage continu en « milieu naturel ». C'est que la pérennité d'une écriture attachée est essentiellement contrainte par la stabilité de l'institution pédagogique qui doit en assurer la transmission. Dans la mesure où toute écriture attachée est destinée à renforcer l'exactitude de la mémorisation de discours, elle dépend nécessairement d'une institution préexistante dont l'une des fonctions est de propager dans le temps et l'espace des versions fidèles de ces discours. On explique ainsi la réussite des écritures d'évangélisation utilisées dans le cadre de cérémonies religieuses stables instaurées par les missions catholiques du Mexique, de Nouvelle-France ou des Andes. Et c'est de la même manière que s'expliquent les échecs de Lewis Hadley et de Joseph Piroux: aucune institution pérenne (missionnaire ou scolaire) ne fournit de niche écologique adéquate à la survie de leurs écritures logographiques.

1. Bérénice Gaillemin, communication personnelle, 2012, à propos des catéchismes du groupe Gante (voir aussi Norman, 1985 et Gaillemin, 2010).

2. Nous avons montré ailleurs que des sémiotiques souvent complexes et très rarement phonographiques n'empêchaient pas les écritures sélectives de se stabiliser dans le cadre d'un régime attaché (Déléage, 2013).

3. Gelb, [1952] 1973, p. 231.

S'il n'est pas impossible que les écritures mésopotamienne, égyptienne et chinoise furent, au moment de leur invention, des écritures attachées, il est clair qu'elles devinrent, souvent rapidement, des écritures détachées, c'est-à-dire susceptibles d'être utilisées en dehors d'un cadre institutionnel unique tout entier orienté vers la récitation et la mémorisation d'un corpus de textes restreint. C'est dans ce nouveau régime d'usage (ou plutôt cette pluralité de régimes d'usage) qu'elles purent se stabiliser à beaucoup plus long terme que les écritures attachées. Les cunéiformes mésopotamiens et les hiéroglyphes égyptiens demeurèrent en usage pendant un peu plus de trois millénaires ; l'écriture chinoise, quant à elle, est toujours employée, plus de 3 000 ans après son invention.

Les conditions de la propagation et de la pérennité de ces écritures s'opposent complètement à celles des écritures attachées : la nature de leur sémiotique est extrêmement contrainte tandis qu'elles peuvent se satisfaire de conditions institutionnelles relativement instables. Ce n'est probablement pas un hasard si ces trois grandes écritures partagent une sémiotique similaire : toutes furent des écritures phonographiques comportant néanmoins de très nombreux composants logographiques. Selon Stanislas Dehaene, il faut voir dans ce trait commun « la rencontre de plusieurs contraintes, liées à notre mémoire, à notre langue, ainsi qu'à la connectivité de notre cerveau »¹. Pour ne pas trop encombrer les capacités mnémoniques humaines, une écriture détachée, qui doit pouvoir transcrire environ 50 000 mots de la langue courante, aura forcément un nombre de signes limité et ne pourra donc pas être intégralement logographique. Inversement, une transcription entièrement phonographique se heurterait au problème de l'homonymie susceptible d'engendrer de fortes ambiguïtés – les langues monosyllabiques étant potentiellement plus exposées à ce problème que les autres.

1. Dehaene, 2007, p. 251.

« Le meilleur compromis semble donc consister en un système mixte, qui mélange des éléments de son et de sens¹. »

(Dehaene, 2007, p. 251)

De ce point de vue, autant les écritures intégralement logographiques de Lewis Hadley et de Joseph Piroux étaient condamnées dès leur origine à n'être, au mieux, que des écritures attachées, autant l'écriture mixte, à la fois logographique et « phonographique », de Valerie Sutton, *SignWriting*, dispose des propriétés sémiotiques susceptibles d'en faire une écriture détachée et pérenne. Cela dépendra de son régime d'usage et des conditions de sa transmission, celles d'une écriture détachée étant beaucoup plus souples que celles des écritures attachées. Une réorganisation des institutions doit avoir lieu afin que la transmission d'un corpus de textes se détache de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Ce redéploiement des conditions de transmission de l'écriture peut prendre de nombreuses formes institutionnelles différentes mais l'important est que la transmission de textes se sépare de la transmission de l'écriture, ce qui n'est possible que lorsque la sémiotique de l'écriture est facile à apprendre – ce qui semble être le cas pour *SignWriting* – et que la rédaction de textes devient tout aussi répandue que leur lecture.

Dans tous les cas, contrairement aux écritures attachées qui ont besoin d'une institution unique et stable pour se pérenniser, les écritures détachées, dont les sémiotiques sont beaucoup plus déterminées par des contraintes cognitives, peuvent se satisfaire de conditions institutionnelles assez instables : les bouleversements institutionnels, technologiques et sociaux ne mettent pas nécessairement en danger leur survie.

1. Il est cependant très probable que les premières grandes écritures conservèrent une sémiotique fortement logographique pour des raisons institutionnelles : elles demeurèrent longtemps réservées à une classe d'expert. L'invention de l'alphabet, fortement phonographique, vint radicalement changer ces conditions institutionnelles imposant un régime restreint de l'usage de l'écriture.

Annexes

Le premier texte (présenté dans les Annexes) est une lettre adressée par William Dunbar à Thomas Jefferson et publiée en 1809 dans les *Transactions of the American Philosophical Society*. La traduction française a été réalisée par Auguste Roch-Amboise Bébian, professeur à l'Institution nationale des sourds-muets de Paris et inventeur d'une mimographie. La lettre comprend le premier inventaire détaillé de la langue des signes des Indiens des Plaines et il est significatif qu'elle intéressât l'un des premiers grands défenseurs de la langue des signes des Sourds qui l'inclut, en 1817, dans son *Essai sur les sourds-muets et sur le langage naturel*.

Le second texte est le lexique de la langue des signes des Indiens des Plaines établi par le prince Maximilien de Wied-Neuwied lors de son expédition américaine de 1832. La traduction française de l'ouvrage dont il est tiré, *Voyage dans l'intérieur de l'Amérique du Nord*, fut publiée en 1843, trois ans après l'édition originale allemande.

Sur le langage des signes chez quelques Indiens de l'Amérique septentrionale¹

« M. W. Dunbar, du territoire de Mississipi, à M. T. Jefferson, président de la société américaine de Philadelphie

Natchez, 30 juin 1800

Monsieur,

Nous avons eu ici l'*homme aux signes* de M. Nolan ; mais il a été si distrait, qu'il s'est passé beaucoup de temps avant que j'aie trouvé l'occasion de m'entretenir avec lui ; et ensuite étant tombé malade, il a montré un si vif désir de retourner dans son pays, que je n'ai plus osé me flatter de rien gagner sur son impatience.

Cependant nous avons pu commencer ; et quoique nous n'ayons fait que peu de choses, cela suffit pour me convaincre que ce langage des signes a été institué avec art et système. Dans ma dernière, j'ai remarqué qu'il existe quelque analogie entre la langue écrite des Chinois, et le langage des signes de nos occidentaux³. Je n'avais pas encore la relation de l'ambassade anglaise à la Chine de M. George Staunton. Permettez-moi de transcrire un ou deux paragraphes de cet ouvrage, qui me semble appuyer mes idées sur la vraisemblance de l'identité d'origine de ces deux langues : « Presque tous les habitants des bords de la mer de Chine et de l'Asie orientale, entendent et emploient l'écriture des Chinois, quoiqu'ils n'en connaissent pas la langue parlée. Deux cents caractères environ servent à marquer les principaux objets de la nature. On peut les considérer comme les racines de la langue ; tous les autres mots, comme des espèces dans un ordre systématique, s'y rapportent à leurs genres ou à

1. Bébien, 1817, p. 119-132.

2. William Dunbar avait rencontré en 1799, à la Nouvelle-Orléans, Philip Nolan qui revenait du Nouveau-Mexique accompagné d'une « personne qui maîtrisait à la perfection la langue des signes » selon les mots de Daniel Clark (1904, p. 310).

3. Des Indiens de l'Ouest.

leurs racines propres. Le cœur forme un genre représenté par une ligne courbe qui a quelque chose de la forme de cet objet, et les espèces qui s'y rapportent comprennent tous les sentiments, les passions et les affections qui agitent le cœur humain ; et chaque espèce est accompagnée d'un signe propre à indiquer son genre, qui est le cœur." Or, monsieur, si nous changeons le commencement de ce passage, et que nous disions : "Presque toutes les nations indiennes qui vivent entre le Mississippi et l'Océan américain occidental, comprennent et emploient le même langage de signes, quoiqu'en général leurs langues parlées leur soient respectivement inconnues", le reste du paragraphe sera une description par faite de la composition de ce langage des signes, et pourra donner aux savants une idée complète de l'ordre systématique qu'on a suivi dans sa formation. Permettez-moi de mettre sous vos yeux une liste courte et très imparfaite de ces signes. Vous y verrez que l'eau constitue un genre ; et que la pluie, la neige, la glace, la grêle, le givre, la rosée, etc., sont autant d'espèces représentées par des signes plus ou moins complets, mais conservant toujours la racine ou le genre comme base du signe composé.

Nous apprenons ainsi que "s'il reste quelque doute sur le sens d'une expression particulière, on a recours à un dernier moyen, qui est de tracer en l'air, avec le doigt ou autrement, la forme du caractère, et l'on détermine de cette manière ce qu'on veut exprimer". Voilà encore ici une grande analogie entre le langage et la pratique de ces contrées éloignées l'une de l'autre ; car ces indiens occidentaux ont tellement l'habitude des signes, qu'ils n'emploient jamais le langage parlé, sans tracer en même temps en l'air, et comme par instinct, tous les signes correspondants, avec la rapidité de la conversation ordinaire. Je ne puis m'empêcher de conclure que cette coutume des Chinois de tracer quelquefois des caractères en l'air, ne soit une preuve que ce langage des signes était dans le principe généralement employé par eux et par toutes les nations de la côte orientale de l'Asie ; et peut-

être même qu'en faisant des recherches, on trouverait que l'usage de ce langage universel n'est pas encore entièrement perdu. Dans la relation déjà citée de l'ambassade, on ne fait mention, je crois, que de trois caractères chinois : le *soleil* représenté par un cercle ; la *lune* par un croissant ; et l'*homme* par deux lignes formant un angle qui représente les extrémités inférieures. Ces trois signes sont précisément les mêmes dont se servent nos occidentaux. Pour représenter les deux premiers objets, ils disposent en cercle ou en croissant le pouce et l'index de la main droite ; le signe de l'homme se fait en étendant l'index de la main droite et le portant en bas, et en le tenant, un moment, entre les extrémités inférieures.

Il est probable qu'on trouverait dans nos villes maritimes des matelots chinois ou autres, qui pourraient nous fournir d'utiles documents ; et il ne serait pas difficile de se procurer une collection de caractères chinois avec une explication en anglais ; ce qui nous offrirait un moyen de faire des comparaisons ultérieures et des recherches sur ce sujet intéressant. Je crois que le capitaine Cook dit quelque part, qu'il trouva dans quelques-unes des îles de l'Océan pacifique occidental, des hommes qui avaient une grande facilité à communiquer leurs idées par signes, et faisaient un fréquent usage de gestes. Ce n'était probablement autre chose que le langage des signes. Si l'on trouve que les Chinois se servent encore, en certaines occasions, d'un langage des signes, une nouvelle expérience pourra seule nous convaincre que ce n'est pas celui dont se servent nos indiens occidentaux. De là résulterait la preuve d'une analogie d'une correspondance entre les continents du nouveau et de l'ancien, ce qui conduirait directement à résoudre la question, sans s'embarasser de l'incertitude qui résulte de la ressemblance imparfaite des mots. »

Signes employés par les nations indiennes à l'est du Mississipi, et dont il a été fait mention dans la lettre précédente

Blanc. Avec le dessous des doigts de la main droite, frottez doucement la partie de la main gauche qui correspond à l'articulation des os du pouce et de l'index.

Œuf. La main droite élevée, les doigts et le pouce étendus et rapprochés les uns des autres, comme pour y tenir un œuf.

Pierre. De la main droite fermée, frappez plusieurs fois et à petits coups sur la gauche.

Le même ou semblable à ce qui a précédé. Placez les deux index parallèlement l'un à l'autre, et portez-les un peu en avant.

Eau. Donnez à la main la forme d'une coupe, élevez-la vers la bouche, un peu au-dessus, sans la toucher.

Pluie. Commencez par le signe de *leau*, ensuite élevez la main à la hauteur du front, étendez les doigts en avant, et donnez leur un petit mouvement, comme pour représenter la chute de l'eau.

Neige. Commencez par le signe de *pluie*, ensuite le signe de l'*air* ou du *froid*, et finissez par le signe de *blanc*.

Glace. Commencez par le signe d'*eau*, ensuite celui de *froid*, puis celui de *terre*, et enfin celui de *pierre*, avec le signe de *même-ment* ou de *similitude*.

Grêle. Commencez par le signe d'*eau*, ensuite celui de *froid*, puis celui de *pierre*, de *semblable*, puis le signe de *blanc*, et finissez par le signe d'*œuf*. Tous les signes combinés donnent l'idée de grêle.

Gelée blanche. D'abord le signe de *leau*, ensuite celui de la *nuit* ou de l'*obscurité*, puis de *froid*, puis de *blanc*, et enfin de *terre*.

Nuage. D'abord signe d'*eau*, élevez ensuite les deux mains à la hauteur du front, et en leur donnant une inclinaison de 15°, croisez-les doucement.

Feu. Les deux mains demi-fermées placées devant la poitrine, se touchant, ou près l'une de l'autre, donnez-leur un mouvement un peu vif en dehors, les doigts étendus et les mains un peu séparées en même temps, comme pour imiter une flamme.

Apportez, allez chercher ou donnez-moi. La main à moitié fermée, le pouce appuyé sur l'index, se portant d'abord un peu à droite ou à gauche, et se reportant, par une légère secousse, au côté opposé, comme si elle poussait quelque chose dans cette direction. Par conséquent, si le signe de l'eau précède celui-ci, cela voudra dire *donnez-moi* de l'eau.

Terre. Les deux mains ouvertes et étendues, portées horizontalement à côté l'une de l'autre, devant les genoux, ramenées ensuite au côté opposé, et élevées, par un mouvement circulaire, jusqu'au devant de la face.

Air. La main droite élevée dans une situation perpendiculaire, et portée, par un mouvement d'oscillation et de trépidement, jusque devant le visage.

Gros, grand, large. Les deux mains bien ouvertes, placées loin des côtés respectifs du corps, et se portant ensuite en avant.

Craindre, s'effrayer, effrayer. Les deux mains et les doigts tournés en dedans contre les fausses côtes, et ensuite portés en haut par un mouvement de tremblement, comme pour représenter l'idée du cœur qui bondit vers la gorge; les trois derniers signes, placés dans l'ordre donné, exprimeraient l'idée d'un violent ouragan.

Le soleil. Le pouce et l'index formant un cercle à la hauteur du front, vis-à-vis la face.

La lune. Le pouce et l'index ouverts, placés à la hauteur et près de l'oreille droite. Ce dernier signe est généralement précédé de celui de *nuit* ou d'*obscurité*.

La nuit. Les deux mains ouvertes et étendues, se croisant horizontalement.

La chaleur. Les deux mains élevées à la hauteur de la tête, et s'inclinant en avant horizontalement avec les extrémités des doigts un peu courbées vers le bas.

Le froid. Le même signe que pour l'air; mais lorsqu'il s'applique à une personne, la main droite se ferme et s'arrête près de l'épaule, en tremblant.

Je. Les doigts de la main droite mis contre la poitrine. Ce dernier signe, avec le précédent placé après lui, signifiera *j'ai froid*.

Fumée. Commencez par le signe de feu, élevez ensuite la main, les doigts ouverts, comme pour représenter la fumée.

Clair. Les mains s'élèvent et s'écartent des deux côtés de la tête.

Arc. La main gauche un peu étendue, la droite la touche, et fait le mouvement de tirer la corde de l'arc.

Tonnerre. Le signe de la pluie, accompagné du son de la voix qui imite le bruit roulant du tonnerre.

La foudre. D'abord le signe du tonnerre, ouvrir ensuite et séparer les mains, et enfin porter la droite vers la terre, au milieu du trou qui vient d'être fait.

Vache. Les deux index sur les côtés de la tête, et dirigés en dehors, comme pour représenter la position des cornes.

Mâle et femelle. Pour distinguer dans tous les cas le mâle ou la femelle, ajoutez pour le mâle une chiquenaude sur la joue avec l'index de la main droite, et pour la femelle, portez les deux mains ouvertes vers le sein, les doigts rapprochés, et portez-les ensuite en dehors.

Châtré. Les doigts et le pouce de la main gauche réunis, comme si l'on y tenait quelque chose; approchez ensuite la main droite, et faites le mouvement de couper transversalement ce qu'on suppose porté par la main gauche, et ensuite jetez de la main droite ce qui vient d'être coupé.

Volaille domestique. Réunir le pouce et les doigts de la main droite, et tenant celle-ci médiocrement élevée, imiter le mouvement de la tête du coq, quand il marche.

Coq d'Inde. Les mains ouvertes à la hauteur et vis-à-vis les épaules, imitant doucement le mouvement des ailes d'un oiseau ; ajoutez le signe précédent.

Canard. Le signe précédent, celui de l'eau, et enfin de nager, qui se fait par l'index de la main droite, étendu en avant et porté de côté et d'autre.

Cheval. La main droite, le côté extérieur en bas, les doigts réunis, le pouce couché et étendu en avant.

Bête fauve. La main droite étendue verticalement près de l'oreille droite, et souffler vivement de la bouche.

Homme. Avec l'index étendu de la main, la main fermée, décrivez une ligne commençant au creux de l'estomac, et descendant par le milieu du corps aussi bas que la main peut descendre, tenant la main un moment entre les extrémités inférieures.

Femme. Les doigts et le pouce de la main droite à demi ouverts, et posés comme pour saisir le sein.

Enfant. Les doigts et le pouce de la main droite placés entre les lèvres, retirez-les ensuite, et placez la main droite contre l'avant-bras gauche, comme pour tenir un enfant ; si l'enfant est mâle, faites le signe d'homme avant le dernier signe ; si c'est une fille, que ce soit le signe de femme.

Garçon. Approchez des lèvres les doigts et le pouce de la main droite, étendez ensuite cette main, et faites le signe d'homme ; élevez-la ensuite, et placez-la à la hauteur d'un garçon.

Fille. Commencez comme ci-dessus, et faites le signe de femme, et élevez ensuite la main à la hauteur de la fille (dont vous voulez parler).

Vous. La main ouverte, élevée et se dirigeant obliquement en avant.

Lui ou un autre. Les index étendus et les mains fermées ; ces doigts, placés l'un sur l'autre, ou près de l'autre, et séparés ensuite un peu vivement.

Plusieurs, beaucoup. Le plat de la main droite frappant sur le revers de la gauche ; ce qui se répète en proportion du nombre plus ou moins grand.

Connaître. L'index de la main droite près et vis-à-vis le nez, porté par un demi-tour à droite, et ensuite ramené un peu en avant. Placez un des pronoms avant ce signe, cela signifiera je *connais*, tu *connais*, il *connait*. En faisant ce signe avec les deux mains, on exprime *connaître beaucoup*.

Maintenant, à présent. Les deux mains en croix, et à côté l'une de l'autre, et se portant en tremblant de haut en bas, et de bas en haut.

Venez ici. La main étendue en avant, la paume en dessous, et ramenée par un mouvement courbe et incliné vers le corps.

Allez. Le revers de la main étendue et jeté en avant et en haut.

Que dites-vous? La paume de la main en haut, et portée circulairement en avant et abaissée.

Non, rien. Je n'en ai pas. La main devant le visage, la paume en avant et agitée de côté et d'autre.

D'où venez-vous? Parlez. D'abord le signe de *vous*, ensuite la main étendue, ouverte et portée vers la poitrine, enfin le signe de *que dites-vous?*

Venez. L'index porté de droite à gauche, avec un mouvement interrompu, comme pour imiter le mouvement alternatif de marcher.

Mien. La main fermée, et présentée à la vue.

Maison. La main à demi ouverte, puis élevez la main, et lui faites exécuter un demi-tour, comme pour faire entrer quelque chose.

Fait ou fini. Placez vos deux mains le bord supérieur et inférieur parallèlement ; la main droite portée d'abord en dehors, se rabat ensuite comme pour couper quelque chose.

Printemps. Le signe de *froid* auquel il faut ajouter le signe de *fini*.

Corps. Les mains, dirigées vers les parties inférieures du corps, et ramenées ensuite vers le haut.

Cheveux. Le signe de se peigner.

Du langage des signes en usage chez les Indiens¹

Plusieurs auteurs ont parlé de ce langage des signes, et Say, entre autres, dans la relation de l'expédition du major Long aux montagnes Rocheuses, par Edwin James, en a cité quelques exemples. Les Ariccaras, les Mandans, les Meunitarris, les Chayennes, les Serpents et les Pieds-Noirs, entendent tous certains signes, lesquels, à ce que m'on a assuré, ne sont point compris des Dacotas, des Assiniboins, des Ojibouais, des Crihs et d'autres nations. Nous en allons donner quelques exemples, mais nous commencerons par remarquer que le Dr Mitchill se fait une idée très fautive des Indiens, quand il s' imagine qu'ils parlent habituellement par signes. Ils ne s'en servent que quand ils ne veulent point être entendus, ou quand ils causent avec des gens d'autres nations. D'après Dunbar, ce langage des signes coïnciderait avec les caractères des Chinois; mais je ne saurais en comprendre le rapport.

1. *Bon.* On fait mouvoir la main droite, posée horizontalement, en l'éloignant de la poitrine.
2. *Mauvais.* On ferme la main et on la rouvre en la baissant.
3. *Voir.* On élève devant l'œil le doigt indicateur.
4. *Venir.* On étend le doigt indicateur, on éloigne la main et on la rapproche ensuite par saccades.
5. *Arriver.* On frappe des mains, en élevant le doigt indicateur de la main droite.
6. *Aller* ou *Partir.* Comme venir; seulement on commence près du visage et l'on éloigne les mains par saccades.

1. Wied-Neuwied, 1843, p. 389-397.

7. *Parler*. On pose la main droite à plat, le dos en bas, devant la bouche, et on l'en éloigne ensuite deux ou trois fois.
8. *Un autre parle*. On pose la main de même, seulement on commence plus loin de la bouche et on la rapproche de plus en plus.
9. *Un homme*. On élève haut le doigt indicateur et l'on tourne la main ça et là.
10. *Une femme*. On passe la paume de la main étendue sur les cheveux du côté de la tête, ou bien sur les joues en descendant.
11. *Un enfant*. On pousse rapidement le doigt indicateur en l'air et l'on retire la main en bas.
12. *Tuer*. On ferme le poing et l'on frappe du haut en bas.
13. *Lancer une flèche*. On place le bout des doigts baissés sur le pouce, et on les lance en avant.
14. *Un coup de fusil*. On place les deux mains comme dans le n° 13, on étend le bras gauche, on raccourcit le droit devant le visage, puis on lance le bout des doigts en avant.
15. *Toucher avec une flèche*. Après que les doigts ont été lancés, on réunit les deux mains et l'on élève le doigt indicateur de la main droite.
16. *Toucher avec le fusil*. Après que les doigts ont été lancés, on réunit les deux mains, comme au n° 15.
17. *Le Seigneur de la vie*. On souffle dans la main étendue, puis l'on élève le doigt indicateur, tout en tournant ça et là le poing fermé, enfin on le retourne vers la terre et l'on s'en rapproche.
18. *Médecine*. On remue avec la main droite dans la gauche, après quoi l'on y souffle.
19. *Un fusil*. On ferme les doigts contre le pouce, puis on élève la main et l'on ouvre les doigts avec rapidité.

20. *L'arc*. On retire le bras droit complètement en arrière, et l'on étend le bras gauche le poing fermé.
21. *La flèche*. On passe le doigt indicateur à plusieurs reprises en travers du bras gauche.
22. *La pointe de fer de la flèche*. On touche plusieurs fois du doigt indicateur de la main droite le bout de celui de la main gauche.
23. *La pierre à fusil*. On coupe du doigt indicateur de la main droite une partie du pouce étendu, en posant le doigt en travers sur l'ongle du pouce.
24. *Le tire-bourre*. On élève la main pour indiquer le fusil, et l'on tourne le doigt en manière de vis autour du pouce.
25. *Qu'est-ce que cela signifie ? Que veux-tu dire ?* On étend la main ouverte et posée perpendiculairement, de telle manière que la paume se trouve en avant ; puis on la remue plusieurs fois de part et d'autre.
26. *De la poudre à tirer*. On frotte à plusieurs reprises le pouce et le doigt indicateur l'un contre l'autre.
27. *Un habit*. On éloigne le doigt indicateur et le pouce de chaque main et on les fait glisser de chaque côté du corps.
28. *Les jambards (Leggings)*. On ouvre les doigts comme au n° 27, et on les fait glisser en remontant le long des deux jambes.
29. *Des souliers*. On lève le pied, et l'on passe le doigt indicateur des deux côtés, d'avant en arrière.
30. *La culotte (Breechcloth)*. On passe avec la main étendue entre les deux cuisses jusqu'au ventre.
31. *Un chapeau*. On passe le pouce et le doigt indicateur étendus, des deux côtés de la tête, à peu près à la profondeur qu'entre le chapeau.
32. *Il est vrai*. On baisse la main devant la poitrine, puis on étend le doigt indicateur, on l'élève et on l'avance droit devant soi.

33. *Un mensonge*. On passe devant le côté gauche de la bouche avec le deuxième et le troisième doigt de la main droite.
34. *Je le sais*. On étend le pouce et le doigt indicateur de la main droite, on les tourne ensuite vers la poitrine, puis on les retourne en devant et en dehors, de telle façon que la paume de la main se trouve en dessus.
35. *Je ne le sais pas*. On commence par faire le signe précédent, après quoi l'on remue la même main droite élevée, tout à fait ouverte, c'est-à-dire les doigts étendus en dehors vers le côté droit.
36. *Beaucoup*. On remue les deux mains ouvertes l'une contre l'autre, et en les élevant un peu.
37. *Peu*. On porte les deux mains presque fermées, deux ou trois fois, par saccades, l'une sur l'autre, la droite en dessus.
38. *Trafiquer, faire du commerce*. On frappe un certain nombre de fois avec le doigt indicateur de la main droite étendue, contre celui de la main gauche.
39. *Échanger*. On passe avec les deux mains, les doigts indicateurs étendus, en travers devant la poitrine.
40. *Un cheval*. On place le doigt indicateur et le troisième doigt de la main droite, à cheval sur le doigt indicateur de la main gauche.
41. *Monter à cheval*. Comme le n° 40, avec cette différence que l'on fait le mouvement de la main droite plus long et plus vite.
42. *Un chien*. On remue la main étendue du haut en bas, en s'arrêtant à la hauteur d'un chien.
43. *Un castor*. On frappe le dos de la main droite deux ou trois fois contre la paume gauche.
44. *Une loutre*. On pose les deux premiers doigts de la main droite au bout du nez, en les relevant un peu.
45. *Un bison femelle*. On recourbe les deux doigts indicateurs, on les pose à côté de la tête et on les remue deux ou trois fois.

46. *Un bison mâle.* On pose des deux côtés de la tête les poings fermés et les doigts en avant.
47. *Un cabri ou une antilope.* On passe avec la main droite étendue, des reins en dehors.
48. *Une grosse corne (Bighorn).* On passe dans la direction des cornes aux côtés de la tête, avec les deux mains, en avant et en arrière en demi-cercle.
49. *Un mulet.* On lève les mains ouvertes au-dessus et à côté de la tête, et on les remue à plusieurs reprises, d'arrière en avant, comme des ailes.
50. *Un elk (Cervus major).* On étend les bras très haut à côté de la tête.
51. *Un cerf.* On passe avec la main levée plusieurs fois devant le visage.
52. *Un cerf à queue noire.* On commence par faire le signe précédent, après quoi on fait celui d'une queue.
53. *Une robe de bison.* On passe les deux poings fermés en travers devant la poitrine, comme si l'on s'enveloppait.
54. *Un jour.* Les deux mains posées à plat sur leur dos devant la poitrine, on les écarte ; puis on lève le doigt indicateur et on le pousse en avant, pour indiquer le nombre un ; on le fait deux fois s'il s'agit de deux jours, et ainsi de suite. Quand on compte par les doigts, on commence par la main gauche.
55. *La nuit.* On remue les deux mains ouvertes à plat, c'est-à-dire horizontalement, le dos en haut, et en petits cercles, l'une au-dessus de l'autre, devant la poitrine.
56. *Le soleil.* On fait un petit cercle avec les premiers doigts et on les élève vers le ciel.
57. *La lune.* On fait le signe précédent, après avoir fait celui de la nuit.
58. *Une rivière.* On ouvre la main droite et on la passe devant la bouche, du haut en bas.

59. *Une forêt.* On écarte un peu les dix doigts élevés ; on ramène les mains ensemble devant le visage, et puis on les éloigne l'une de l'autre.
60. *Une montagne.* On élève le bras depuis le coude, sans le remuer, le poing fermé et le dos de la main en dehors.
61. *Une prairie.* On pose les mains à plat, le dos en bas, et on les écarte ensuite horizontalement en ligne droite.
62. *Un village.* On place le pouce et le doigt indicateur de chaque main ouverts, l'un contre l'autre, comme si l'on voulait faire un rond, mais en laissant entre eux un peu d'intervalle ; puis on les fait mouvoir ensemble du haut en bas.
63. *Un chaudron.* Même signe que le précédent, mais plus rapproché de terre.
64. *Une cabane.* Même signe, auquel on ajoute, en levant le doigt, celui du nombre un.
65. *Entrer dans une cabane .* On passe avec la main droite étendue, par petits cercles, sous la gauche tenue en avant.
66. *Une couverture rouge.* On fait le geste de se couvrir les épaules, après quoi on frotte la joue droite pour désigner la couleur rouge.
67. *Une couverture verte.* On fait le même geste, puis, avec la main étendue contournée, on fait celui de car esser la terre pour indiquer la verdure.
68. *Une couverture bleue.* Après le geste de s'envelopper, on frotte le dos de la main gauche avec deux doigts de la droite.
69. *Une hache.* On croise les bras, et l'on baisse la main droite étendue verticalement, un peu à travers le bras gauche.
70. *Des rassades ou grains de verre.* On passe les doigts de la main droite par-dessus le haut du bras gauche.
71. *Du vermillon.* On frotte la joue droite avec les doigts de la même main.

72. *Un couteau.* On passe avec la main droite élevée devant la bouche en coupant l'air.
73. *Du feu.* On élève les doigts de la main droite un peu entrouverts, puis on lève deux ou trois fois la main.
74. *De l'eau.* Comme une rivière.
75. *De la fumée.* On ride le nez, et puis on élève deux ou trois fois les doigts des deux mains, en les frottant les uns contre les autres.
76. *Un partisan.* On fait d'abord le signe de la pipe ; on ouvre ensuite le pouce et le doigt indicateur de la main droite, et l'on fait, avec le dos de la main en dehors, deux ou trois mouvements semi-circulaires en avant et en montant.
77. *Un chef.* On élève le doigt indicateur de la main droite ; on le tourne en cercle, et l'on descend tout droit un peu vers la terre.
78. *Un blanc.* On pose le pouce et le doigt indicateur ouverts sur le visage, après on passe à droite devant le front, pour indiquer le chapeau. On peut aussi se servir pour cela du poing.
79. *Un nègre.* On fait d'abord le signe du blanc, après quoi on se frotte avec le plat de la main les cheveux du côté droit de la tête.
80. *Être sot.* On élève la main devant la tête le dos en dehors, et on la remue deux ou trois fois en cercle.
81. *Un scalp.* On prend les cheveux dans la main gauche et on fait le signe de couper, avec la main droite par-dessus la gauche.
82. *Content, satisfait.* Avec la main droite levée, on monte de la poitrine jusqu'au-dessus de la tête, en serpentant.
83. *Cela m'appartient.* On ferme le poing ; on le passe devant la poitrine en l'élevant, et puis on le pousse en avant par une petite saccade.
84. *Cela appartient à un autre.* On passe rapidement la main droite devant le visage, comme pour dire Allez-vous-en, après quoi l'on fait le signe n° 83.

85. *Cela ne m'appartient pas.* D'abord le signe 83, puis l'on passe rapidement avec la main droite devant le visage vers le côté droit.
86. *Je l'obtiendrai peut-être.* D'abord le n° 83; puis on passe la main droite ça et là devant le visage, en tenant le pouce dirigé vers le visage.
87. *Un brave.* On ferme les poings; on pose le gauche près de la poitrine et l'on passe au-dessus avec le droit.
88. *Un lâche.* On va en avant avec le doigt indicateur en poussant aussi les autres doigts en avant, et à chaque fois on le retire.
89. *Dur.* On ouvre la main gauche et l'on frappe à plusieurs reprises contre elle, avec le dos des doigts de la droite.
90. *Mou.* On fait le signe n° 89, et l'on frappe ensuite en arrière avec la main droite ouverte pour indiquer la réunion.
91. *Plus dur que toute chose.* Le signe n° 89, puis on pose le doigt indicateur de la main gauche sur l'épaule droite; en même temps on étend et on lève très haut le bras droit, en levant perpendiculairement le doigt indicateur.
92. *Répéter souvent (une chose).* On étend le bras gauche, ainsi que le doigt indicateur avec lequel on le frappe plusieurs fois, à intervalles égaux d'avant en arrière.
93. *J'ai entendu.* On ouvre le pouce et le doigt indicateur de la main droite; on le pose contre l'oreille, et l'on passe de cette position rapidement devant le nez et le menton.
94. *Écouter.* On pose le pouce et le doigt indicateur ouverts devant l'oreille droite, et on les fait aller et venir.
95. *Courir rapidement.* On pose les deux mains à plat, la paume en dessous, et l'on passe avec la main droite rapidement, haut et loin, par-dessus la gauche.
96. *Lentement.* On étend le bras gauche en recourbant le doigt indicateur, et on le tient immobile. On fait de même avec

le bras droit, mais on le retire avec plusieurs mouvements courts et circulaires.

97. *Gras*. On lève le bras gauche avec le poing fermé, le dos en dehors; on saisit le bras avec la main droite et on le frotte du haut en bas.
98. *Maigre*. On pose les deux mains à plat l'une contre l'autre devant la poitrine, et on les éloigne en remuant tous les doigts à plusieurs reprises, les rapprochant et les éloignant tour à tour de la poitrine.
99. *Malade*. On tient les mains, comme dans le signe précédent, puis on les rapproche et on les éloigne tour à tour de la poitrine, en les tenant roides.
100. *Mort*. On tient la main gauche à plat contre le visage, le dos en dehors, puis on passe avec la droite tenue de même, sous la première que l'on frappe et l'on touche légèrement.

Bibliographie

- Adair James, 1775, *The History of the American Indians*, London, E. & C. Dilly.
- Akerly Samuel, 1824, "Observations on the language of signs", *The American Journal of Science and Arts*, 3(2): 348-358.
- Allet Viviane, 2008, *L'Écriture chinoise. Le défi de la modernité*, Paris, Albin Michel.
- Anderson Benedict, [1983] 1996, *L'Imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte.
- Anonyme, 1950, "Additional data on Lewis Frances Hadley", *Chronicles of Oklahoma*, 28(3): 352.
- Armstrong David F., Stokoe William C. et Wilcox Sherman E., 1994, "Signs of the origin of syntax", *Current Anthropology*, 35(4): 349-368.
- Axtell Juliet L., 1891, *The Indian Sign Language and the Invention of Lewis F. Hadley*, Chicago, Western Label Co.
- Bakker Peter, 1994, "Pidgins", in Arends Jacques, Muysken Pieter et Smith Norval (eds), *Pidgins and Creoles: An Introduction*, Amsterdam, John Benjamins: 25-40.
- Bébian Auguste Roch-Amboise, 1817, *Essai sur les sourds-muets et sur le langage naturel*, Paris, J. G. Dentu.
- Bébian Auguste Roch-Amboise, 1825, *Mimographie, ou essai d'écriture mimique*, Paris, Louis Colas.
- Bernard Yves, 1999, *Approche de la gestualité à l'Institution des sourds-muets de Paris, au XVIII^e et au XIX^e siècle*, université Paris-5, thèse de doctorat.

Boas Franz, [1891] 1978, "Sign language", in Umiker-Sebeok D. Jean et Sebeok Thomas A. (eds), *Aboriginal Sign Languages of the Americas and Australia*, New York, Plenum Press: 19-20.

Boas Franz, [1966] 1978, "Gestures", in Umiker-Sebeok D. Jean et Sebeok Thomas A. (eds), *Aboriginal Sign Languages of the Americas and Australia*, New York, Plenum Press: 21-26.

Boltz William G., 2000, *Monosyllabicity and the Origin of the Chinese Script*, Berlin, Max Planck Institute for the History of Science, Preprint 143.

Bonnal-Vergès Françoise, 2005, *Sémiogenèse de la langue des signes française: Étude critique des signes de la langue des signes française attestés sur support papier depuis le XVIII^e siècle et nouvelles perspectives de dictionnaires*, université Toulouse-2, thèse de doctorat.

Bonvillian John D., Ingram Vicky L. et McCleary Brendan M., 2009, "Observations on the use of manual signs and gestures in the communicative interactions between native Americans and Spanish explorers of North America: The accounts of Bernal Díaz del Castillo and Álvaro Núñez Cabeza de Vaca", *Sign Language Studies*, 9(2): 132-165.

Bossu Jean-Bernard, 1769, *Nouveaux voyages aux Indes Occidentales*, Paris, Le Jay.

Boutet Dominique et Garcia Brigitte, 2006, « Finalités et enjeux linguistiques d'une formalisation graphique de la Langue des signes Française (LSF) », *Glottopol (Revue de sociolinguistique en ligne)*, n° 7 (disponible sur: www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol).

Bruce Scott B., 2007, *Silence and Sign Language in Medieval Monasticism. The Cluniac Tradition c. 900-1200*, Cambridge, Cambridge University Press.

Burdette Mary G., 1897, *Young Women Among Blanket Indians: The Heroine of Saddle Mountain*, Chicago, R.R. Donnelley & Sons Co.

Burton Richard Francis, 1861, *The City of the Saints and across the Rocky Mountains to California*, New York, Harper & Brothers Publishers.

- Cabeza de Vaca Álvar Núñez, [1555] 1837, «Relation et naufrages d'Álvar Núñez Cabeça de Vaca», in Ternaux-Compans Henri (dir.), *Voyages, relations et mémoires originaux pour servir à l'histoire de la découverte de l'Amérique*, volume 7, Paris, Arthus Bertrand.
- Clark Daniel, 1904, "Concerning Philip Nolan", *Texas State Historical Quarterly*, 7: 308-311.
- Clark William Philo, 1885, *The Indian Sign Language*, Philadelphia, Hamersly.
- Cooper Robert L., 1991, "Dreams of scripts: Writing systems as gifts of God", in Cooper Robert L. et Spolky Bernard (ed.), *The Influence of Language on Culture and Thought*, Berlin, Mouton de Gruyter: 219-226.
- Crawford Isabel, 1915a, *Kiowa. The History of a Blanket Indian Mission*, New York, Fleming H. Revell.
- Crawford Isabel (trad. par), 1915b, *The Twenty-third Psalm*, Philadelphia, Judson Press.
- Crawford Isabel, 1951, *Joyful Journey, Highlights on the High Way. An Autobiography*, Philadelphia, Judson Press.
- Culas Christian, 2005, *Le Messianisme hmong aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme.
- Cushman Ellen, 2010, "The Cherokee syllabary from script to print", *Ethnohistory*, 57(4): 625-649.
- Cuxac Christian, 2004, « La Mimographie de Bébian : finalité et destin d'une écriture de la LSF », *Surdités*, n° 5-6, p. 81-95.
- Dalby David, 1967, "A survey of the indigenous scripts of Liberia and Sierra Leone: Vai, Mende, Loma, Kpelle and Bassa", *African Language Studies*, 8: 1-51.
- Dalby David, 1970, "The historical problem of the indigenous scripts of West Africa and Surinam", in Dalby David (ed.), *Language and History in Africa*, University of London, School of Oriental and African Studies: 109-119.
- Dalle-Nazébi Sophie, 2006, *Chercheurs, sourds et langue des signes*.

Le travail d'un objet et de repères linguistiques en France, du 17^e au 21^e siècle, université Toulouse-2, thèse de doctorat.

Daniels Peter T., 1996, "The invention of writing", in Daniels Peter T. et Bright William (eds), *The World's Writing Systems*, Oxford, Oxford University Press: 579-586.

Davis Jeffrey E., 2010, *Hand Talk. Sign Language among American Indian Nations*, Cambridge, Cambridge University Press.

Davis John Benjamin, 1929, "Public education among the Cherokee Indians", *Peabody Journal of Education*, 7(3): 168-173.

Deacon Arthur Bernard, [1934] 1976, "M alekula: A vanishing people in the New Hebrides", in Sebeok Thomas A. et Umiker-Sebeok D. Jean (eds), *Speech Surrogates. Drum and Whistle Systems*, The Hague, Mouton de Gruyter, t. 2: 498-506.

DeFrancis John, 1989, *Visible Speech: The Diverse Oneness of Writing Systems*, Honolulu, University of Hawaii Press.

Dehaene Stanislas, 2007, *Les Neurones de la lecture*, Paris, Odile Jacob.

Déléage Pierre, 2009, « Pictographie, écriture et logographie chez les Amérindiens de Nouvelle-France », in Déléage Pierre, *La Croix et les hiéroglyphes. Écritures et objets rituels chez les Amérindiens de Nouvelle-France (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Aesthetica, p. 43-112.

Déléage Pierre, 2011, « Les pictographies narratives amérindiennes », in Christian Jacob (dir.), *Les Lieux de savoir*, tome 2: *Les Mains de l'intellect*, Paris, Albin Michel, p. 744-764.

Déléage Pierre, 2013, *Inventer l'écriture*, Paris, Graphein, Les Belles Lettres.

Déléage Pierre, à paraître, *L'écriture attachée des Mi'kmaq, 1677-1912*.

Desloges Pierre, 1779, *Observations d'un sourd et muet sur un cours élémentaire d'éducation des sourds et muets*, Paris, B. Morin.

Dodge Richard I., [1882] 1978, "The sign language", in Sebeok Thomas A. et UMIKER-SEBEOK D. Jean (eds), *Aboriginal Sign Languages of the Americas and Australia*, New York, Plenum Press: 3-18.

- Dubois Paul-André, 1999, « Tradition missionnaire et innovations pastorales aux xvii^e et xviii^e siècles : lecture et écriture dans les missions canadiennes », *Études d'histoire religieuse*, n° 65, p. 7-27.
- Dubois Paul-André, 2007, « Lecture solfégique et tradition orale dans quelques missions de la Nouvelle-France », *Rabaska: revue d'ethnologie de l'Amérique française*, n° 5, p. 7-35.
- Dugast Idelette et Jeffreys Mervyn David Waldegrave, 1950, *L'Écriture des Bamum. Sa naissance, son évolution, sa valeur phonétique, son utilisation*, Dakar, Mémoires de l'Institut français d'Afrique noire, Série « Populations », n° 4.
- Dunbar William, 1809, "On the language of signs among certain North American Indians", *Transactions of the American Philosophical Society*, 6: 1-8.
- Emmorey Karen, 2002, *Language, Cognition, and the Brain. Insights From Sign Language Research*, Mahwah, Lawrence Erlbaum Associates.
- Farnell Brenda M., 1994, "Ethno-graphics and the moving body", *Man*, 29(4): 929-974.
- Farnell Brenda M., 1995, *Do You See What I Mean? Plains Indian Sign Talk and the Embodiment of Action*, Austin, University of Texas Press.
- Fischer Renate von, 2010, « Historische Gebärdensprachlexikografie bei Hieronymus A. Jarisch (1851) », *Das Zeichen*, n° 84 (*Zeitschrift für Sprache und Kultur Gehörloser*), p. 8-19.
- Forsman Carolyn Thomas, 1949, "Lewis Francis Hadley: The long-haired sign talker", *Chronicles of Oklahoma*, 27(1): 41-55.
- Forsman Grant, 1938, *Sequoyah*, Norman, University of Oklahoma Press.
- Friedrich Johannes, 1938, « Zu einigen Schrifterfindungen der neuesten Zeit », *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*, n° 29, vol. 17, p. 183-218.
- Frisch Karl von, [1927] 2011, *Vie et mœurs des abeilles*, Paris, Albin Michel.

Gaillemin Bérénice, 2010, «À la recherche des prototypes perdus : pour une remise en contexte des catéchismes testériens », *Cahiers d'histoire de l'Amérique coloniale*, n° 4, p. 171-197.

Gaillemin Bérénice, 2011, « Images mémorables pour un texte immuable : les catéchismes pictographiques testériens (Mexique, xvi^e-xix^e) », *Gradhiva*, n° 13, p. 204-225.

Gallaudet Thomas Hopkins, 1848, "The natural language of signs – Part I", *American Annals of the Deaf and Dumb*, 1(1): 59-60.

Ganong William, [1691] 1910, "Introduction", in Leclercq Chrestien, *New Relation of Gaspesia, with the Customs and Religion of the Gaspeian Indians*, Toronto, The Champlain Society.

Gelb Ignace J., [1952] 1973, *Pour une théorie de l'écriture*, Paris, Flammarion.

Gérando Joseph-Marie de, 1827, *De l'éducation des sourds-muets de naissance*, Paris, Jules Renouard.

Glassner Jean-Jacques, 2000, *Écrire à Sumer. L'invention du cunéiforme*, Paris, Le Seuil.

Glassner Jean-Jacques, 2011, « Les premiers usages de l'écriture en Mésopotamie », in Vernus Pascal (dir.), *Les Premières Cités et la naissance de l'écriture*, Arles, Actes Sud, coll. « Alphabets », p. 9-26.

Glowczewski Barbara, 1991, *Du rêve à la loi chez les Aborigènes*, Paris, PUF.

Goddard Ives, 2000, "The use of pidgins and jargons on the East coast of North America", in Gray Edward R. et Fiering Norman (eds), *The Language Encounter in the Americas*, New York, Berghahn Books: 61-78.

Goldin-Meadow Susan, 2003, *The Resilience of Language. What Gesture Creation in Deaf Children Can Tell Us about How All Children Learn Language*, New York, Psychology Press.

Goody Jack, [1977] 1979, *La Raison graphique*, Paris, Éditions de Minuit.

Goody Jack, [1993] 1994, *Entre l'oralité et l'écriture*, Paris, PUF.

- Griffin Dennis G., 2010, “ *Cugtun Alngautat*: The history and development of a picture text among the Nuniwarmiut Eskimo, Nunivak Island, Alaska”, *Arctic Anthropology*, 47(2): 32-41.
- Guest Ann Hutchinson, 1984, *Dance Notation: The Process of Recording Movement on Paper*, London, Dance Books.
- Hadley Lewis F., 1887, *A List of the Primary Gestures in Indian Sign-Talk*, Anadarko (Indian Territory).
- Hadley Lewis F., 1888a, “Indians hand talking”, *The Muskogee Phoenix*, 1(1), 2 février et 1(3), 1^{er} mars.
- Hadley Lewis F., 1888b, “The Indian gesture language”, *The Muskogee Phoenix*, 1(4), 8 mars.
- Hadley Lewis F., 1890a, *The Sermon on the Mount in the Indian Sign-Talk*, Fort Smith (Arkansas), sans pagination.
- Hadley Lewis F., 1890b, *A Lesson in Sign-Talk*, Fort Smith (Arkansas), sans pagination.
- Hadley Lewis F., 1893, *Indian Sign Talk*, Chicago, Baker & Co, sans pagination.
- Hämäläinen Pekka, 2003, “The Rise and Fall of Plains Indians Horse Culture”, *The Journal of American History*, 90 (3): 833-862.
- Harbsmeier Michael, 1988, “Inventions of writing”, in Gledhill George et Bender Barbara (eds), *State and Society. The Emergence and Development of Social Hierarchy and Political Centralization*, London, Routledge: 253-276.
- Harrington John P., (1938) 1978, “The American Indian sign language”, in D. Jean Umiker-Sebeok et Thomas A. Sebeok (eds), *Aboriginal Sign Languages of the Americas and Australia*, New York, Plenum Press: 109-142.
- Hoffman Walter James, 1895, “The graphic art of the Eskimos”, *Report of National Museum*.
- Hoffmann-Dillow Erika, 2011, “Writing the smile: Language ideologies in, and through, sign language scripts”, *Language and Communication*, 31: 345-355.

Hofsinde Robert, [1941] 1978, "Talk-without-talk", in Umiker-Sebeok D. Jean et Sebeok Thomas A. (eds), *Aboriginal Sign Languages of the Americas and Australia*, New York, Plenum Press: 143-156.

Holmer Nils M., Miranda Rivera Porfirio et Ryden Stig, 1951, "A modelled picture writing from the Kechua Indians", *Ethnos*, 3-4: 171-184.

Houston Stephen D., 1994, "Literacy among the Pre-Columbian Maya: A comparative perspective", in Mignolo Walter et Hill Boone Elizabeth (eds), *Writing Without Words*, Durham, Duke University Press: 27-49.

Houston Stephen D., 2004a, "The archaeology of communication technologies", *Annual Reviews of Anthropology*, 33: 223-250.

Houston Stephen D. (ed.), 2004b, *The First Writing. Script Invention as History and Process*, Cambridge, Cambridge University Press.

Houston Stephen D., Chinchilla María Margarita et Stuart David (eds), 2001, *The Decipherment of Ancient Maya Writing*, Norman, University of Oklahoma Press.

Ibarra Grasso Dick Edgar, 1953, *La escritura indigena andina*, La Paz, Biblioteca Paceña.

Johnston Trevor A., 2003, "Language standardization and signed language dictionaries", *Sign Language Studies*, 3-4: 431-468.

Kendon Adam, 1988, *Sign Languages of Aboriginal Australia. Cultural, Semiotic, and Communicative Perspectives*, Cambridge, Cambridge University Press.

Kendon Adam, 1997, "Gesture", *Annual Review of Anthropology*, 26: 109-128.

Kendon Adam, 2004, *Gesture. Visible Action as Utterance*, Cambridge, Cambridge University Press.

Koelle Sigismund Wilhelm, 1849, *Narrative of an Expedition into the Vy Country of West Africa and the Discovery of a System of Syllabic Writing Recently Invented by the Natives of the Vy Tribe*, London, Seeleys et Hatchards.

Koelle Sigismund Wilhelm, 1854, *Outlines of a Grammar of the Vei Language, together with a Vei-English Vocabulary, and an Account of the Discovery and Nature of the Vei Mode of Syllabic Writing*, London, Church Missionary House.

Kotei S. I. A., 1977, "The West African autochthonous alphabets: An exercise in comparative palaeography", in Fishman Joshua (ed.), *Advances in the Creation and Revision of Writing Systems*, The Hague, Mouton & Co: 55-73.

Kroeber Alfred Louis, 1940, "Stimulus diffusion", *American Anthropologist*, 42(1): 1-20.

Kroeber Alfred Louis, 1952, "Sign and symbol in bee communication", *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 38(9): 753-757.

Kroeber Alfred Louis, 1958, "Sign language inquiry", *International Journal of American Linguistics*, 24(1): 1-19.

Lassiter Luke Eric, Ellis Clyde et Kotay Ralph, 2002, *The Jesus Road: Kiowas, Christianity, and Indian Hymns*, Lincoln, University of Nebraska Press.

Leclercq Chrestien, [1691] 1999, *Nouvelle relation de la Gaspésie*, Montréal, Les Presses de l'université de Montréal.

Linderman Frank B., 1930, *American: The Life Story of a Great Indian, Plenty-Coups, Chief of the Crowes*, New York, John Day Co.

Long Stephen H., 1823, *Account of an Expedition from Pittsburgh to the Rocky Mountains*, Philadelphia, H. C. Carey et I. Lea.

Maillard Pierre, [1759] 1863, « Lettre de M. l'abbé Maillard sur les missions de l'Acadie et particulièrement sur les missions micmaques », *Les Soirées canadiennes*, troisième année, p. 199-426.

Mallery Garrick, 1880, *A Collection of Gesture-Signs and Signals of the North American Indians*, Washington (D.C.), Government Printing Office.

Mallery Garrick, 1881, *Sign Language Among North American Indians*, Washington (D.C.), Bureau of American Ethnology, First Annual Report.

Mallery Garrick, 1886, *Pictographs of the North American Indians. A Preliminary Paper*, Washington (D.C.), Bureau of American Ethnology, Fourth Annual Report: 3-256.

Mallery Garrick, 1893, *Picture-Writing of the American Indians*, Washington (D.C.), Bureau of American Ethnology, Tenth Annual Report: 3-807.

Marshall Unger James et DeFrancis John, 1995, "Logographic and semasiographic writing systems", in Insup Taylor et David R. Olson (eds), *Scripts and Literacy. Reading and Learning to Read Alphabets, Syllabaries and Characters*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers: 45-58.

Mas Latrie Louis de, 1854, *Dictionnaire de paléographie, de cryptographie, de dactylologie, d'hieroglyphie, de sténographie et de télégraphie*, Paris, J.-P. Migne.

Maxwell Madeline, 1985, "Some functions and uses of literacy in the deaf community", *Language in Society*, 14(2): 205-221.

McLean John, [1896] 1978, "The sign language", in Umiker-Sebeok D. Jean et Sebeok Thomas A. (eds), *Aboriginal Sign Languages of the Americas and Australia*, New York, Plenum Press: 43-52.

McLoughlin William G. et Conser Walter H. Jr., 1977, "The Cherokees in transition: A statistical analysis of the federal Cherokee census of 1835", *The Journal of American History*, 64(3): 678-703.

Meyer Julien, 2005, *Description typologique et intelligibilité des langues sifflées, approche linguistique et bioacoustique*, université Lyon-2, thèse de doctorat.

Miller Christopher, 2001, "Some reflections on the need for a common sign notation", *Sign Language & Linguistics*, 4(1-2): 11-28.

Mitchell Sara Brown, 1950, "The early days of Anadarko", *Chronicles of Oklahoma*, 28(4): 390-398.

Mooney James, [1896] 1973, *The Ghost-Dance Religion and Wounded Knee*, New York, Dover.

- Morin Maxime, 2009, « L'abbé Pierre Maillard : une figure missionnaire emblématique du xviii^e siècle acadien », *Études d'histoire religieuse*, n° 75, p. 39-54.
- Normann Anne Whited, 1985, *Testerian Codices: Hieroglyphic Catechisms for Native Conversion in New Spain*, Tulane University, Ph.D. dissertation.
- Oestr eicher David M., 1995, *The Anatomy of the Walam Olum. The Dissection of a 19th Century Anthropological Hoax*, Rutgers University, Ph.D. dissertation.
- Pelletier Armand et Del apor te Yves, 2002, « *Moi, Armand, né sourd et muet...* ». *Au nom de la science, la langue des signes sacrifiée*, Paris, Plon.
- Per due Theda, 1977, "Rising from the ashes: The Cherokee Phoenix as an ethnohistorical source", *Ethnohistory*, 24(3): 207-218.
- Pir oux Joseph, 1830, *Le Vocabulaire des sour ds-muets*, Nancy, L. Vincenot et Vidart.
- Pir oux Joseph, 1840, « Théorie de la méthode », *L'Ami des Sourds-Muets*, vol. 2, n° 8, juin, p. 113-118.
- Pir oux Joseph, 1842, « Lettres sur l'éducation des sourds-muets. Huitième lettre », *L'Ami des Sourds-Muets*, vol. 4, n° 2C, janvier et février, p. 33-46.
- Pir oux Joseph, 1846, *Livre de l'élève. Méthode de dactylologie, de lecture et d'écriture, à l'usage des sourds-muets*, Paris, Hachette.
- Pir oux Joseph, 1850a, *Solution des principales questions r elatives aux sourds-muets*, Paris, Hachette.
- Pir oux Joseph, 1850b, « Exercices de ses élèves », in *Mémoire lu par M. Piroux et exercices de ses élèves*, Congrès scientifique de France, Paris, Hachette.
- Pir oux Joseph, 1856, *Livre du maître. Méthode de dactylologie, de lecture et d'écriture à l'usage des sourds-muets*, Nancy, Institut des sourds-muets.
- Pir oux Joseph, [1834] 1866, *Examen comparatif de toutes les méthodes de lecture*, Nancy, Librairie de N. Grosjean.

Post gate Nicholas, Wang Tao et Wilkinson Toby, 1995, "The evidence for early writing: Utilitarian or ceremonial?", *Antiquity*, 69(264): 459-480.

Presneau Jean-René, 1998, *Signes et institution des sourds, XVIII^e-XIX^e siècle*, Paris, Champ Vallon.

Renard Marc et Delaporte Yves, 2004, *Aux origines de la langue des signes française. Brouland, Pélissier, Lambert, les premiers illustrateurs, 1855-1865*, Paris, Langues des signes éditions.

Saint-Loup Aude, Delaporte Yves et Renard Marc, 1997, *Gestes des moines, regard des sourds*, Laval, Siloë.

Savoie Donat (dir.), 1971, *Les Amérindiens du Nord-Ouest canadien au XIX^e siècle selon Émile Petitot*, Ottawa, Bureau des recherches scientifiques sur le Nord, ministère des Affaires indiennes et du Nord Canadien.

Schmidt David L., 1997, *Komqwejwi's Kasikl. A Linguistic Analysis and Historical Ethnography of the Mi'kmaq Hieroglyphs*, University of California, Ph.D. dissertation.

Schmidt David L. et Murdena Marshall (dir.), 1995, *Mi'kmaq Hieroglyphic Prayers. Readings in North America's First Indigenous Script*, Halifax, Nimbus Publishing.

Schmitt Alfred, 1951, *Die Alaska Schrift und ihre Schriftgeschichtliche Bedeutung*, Marburg, Simons.

Schmitt Alfred, 1963, *Die Bamum-Schrift*, Wiesbaden, O. Harrassowitz.

Scott Hugh L., [1898] 1978, "The sign language of the Plains Indian", in UMIKER-SEBEOK D. Jean et Sebeok Thomas A. (eds), *Aboriginal Sign Languages of the Americas and Australia*, New York, Plenum Press: 53-68.

Seton Ernest Thompson, 1918, *Sign Talk. A Universal Signal Code, without Apparatus, for Use in the Army Navy, Camping, Hunting, and Daily Life*, New York, Doubleday, Page & Co.

Severi Carlo, 1994, «Paroles durables, écritures perdues. Réflexions sur la pictographie cuna», in Détéienne Marcel (dir.), *Transcrire les mythologies*, Paris, Albin Michel, p. 45-73.

- Shea John Gilmary, 1861, "Micmac or recollect hieroglyphics", *The Historical Magazine*, 5(10): 289-292.
- Sicar d Roch-Ambroise Cucurron, 1808, *Théorie de signes pour l'instruction des sourds-muets*, Paris, Institution des sourds-muets.
- Silverstein Michael, 1996, "Dynamics of linguistic contact", in Goddard Ives (ed.), *Handbook of North American Indians*, t. 17: *Languages*, Washington (D.C.), Smithsonian Institution Press: 117-136.
- Smallwood William A., Vang Chia Koua et Yang Gnia Yee, 1990, *Mother of Writing. The Origin and Development of a Hmong Mes-sianic Script*, Chicago, The University of Chicago Press.
- Stokoe William C., 1960, "Sign language structure", University of Buffalo, *Studies in Linguistics Occasional Papers*, 8.
- Tardieu Claude, 1980, *Le Royaume Bamoum*, Paris, Armand Colin.
- Taylor Allan Ross, 1996, "Non-speech communication systems", in Goddard Ives (ed.), *Handbook of North American Indians*, t. 17: *Languages*, Washington (D.C.), Smithsonian Institution Press: 275-289.
- Thiessen Stuart M., 2011, *A Grammar of Sign Writing*, University of North Dakota, M.A. dissertation.
- Tomkins William, [1926] 1969, *Indian Sign Language*, New York, Dover.
- Tuchscherer Konrad, 2007, "Recording, communicating and making visible: A history of writing and systems of graphic symbolism in Africa", in Christine Mullen Kreamer *et al.* (eds), *Inscribing Meaning: Writing and Graphic Systems in African Art*, Washington (D.C.), Smithsonian Institution: 37-53.
- Tuchscherer Konrad et Hair P. E. H., 2002, "Cherokee and West Africa: Examining the origins of the Vai script", *History in Africa*, 29: 427-486.
- Tylor Edward B., 1865, *Researches into the Early History of Mankind and the Development of Civilization*, Boston, Estes & Lauriat.

- Umiker-Sebeok D. Jean et Sebeok Thomas A. (eds), 1978, *Aboriginal Sign Languages of the Americas and Australia*, New York, Plenum Press.
- Umiker-Sebeok D. Jean et Sebeok Thomas A. (eds), 1987, *Monastic Sign Languages*, The Hague, Mouton de Gruyter.
- Valade Y. L. Rémi, 1854, *Études sur la lexicologie et la grammaire du langage naturel des signes*, Paris, Librairie philosophique de Ladrangé.
- Valadés Diego, [1579] 2003, *Retórica cristiana*, México, FCE.
- Valeri Vincenzo, 2004, *Per una scrittura della lingua dei segni italiana*, Roma, Aracne.
- Vandermeersch Léon, 2011, «Origine de l'idéographie chinoise», in Vernus Pascal (dir.), *Les Premières Cités et la naissance de l'écriture*, Arles, Actes Sud, coll. « Alphabets », p. 119-128.
- Verbeken Auguste, [1920] 1976, «Le tambour-téléphone chez les indigènes de l'Afrique centrale», in Sebeok Thomas A. et Umiker-Sebeok D. Jean (eds), *Speech Surrogates. Drum and Whistle Systems*, The Hague, Mouton de Gruyter.
- Vernus Pascal (dir.), 2011, *Les Premières Cités et la naissance de l'écriture*, Arles, Actes Sud, coll. « Alphabets ».
- Voegelin Carl F., 1958, "Sign language analysis, on one level or two?", *International Journal of American Linguistics*, 24(1): 71-77.
- Walker Willard et Sarbaugh James, 1993, "The early history of the Cherokee syllabary", *Ethnohistory*, 40(1): 70-94.
- Wassell William H., [1896] 1978, "The Indian sign language", in Sebeok Thomas A. et UMIKER-SEBEOK D. Jean (eds), *Aboriginal Sign Languages of the Americas and Australia*, New York, Plenum Press: 37-42.
- Webb Walter P., [1931] 1978, "The sign language of the Plains Indians", in Sebeok Thomas A. et UMIKER-SEBEOK D. Jean (eds), *Aboriginal Sign Languages of the Americas and Australia*, New York, Plenum Press: 91-108.

Bibliographie

West LaMont, 1960, *The Sign Language, an Analysis*, Indiana University, Ph.D. dissertation.

Wied-Neuwied Prince Maximilien de, 1843, *Voyage dans l'intérieur de l'Amérique du Nord*, Paris, Arthus Bertrand.

Wurtzburg Susan et Campbell Lyle, 1995, "North American Indian sign language: Evidence of its existence before European contact", *International Journal of American Linguistics*, 61(2): 153-167.



Index des noms

A

Adair, James 11
Axtell, Juliet 60, 72

B

Bébian, Auguste 26, 40, 78-80,
83, 117
Boake, Robert 60
Bossu, Jean-Bernard 10-11
Brouland, Joséphine 32, 35
Burton, Richard 24

C

Cabeza de Vaca, Álvar Núñez 55,
58
Clark, William 27, 36, 56
Cook, James 120

D

Davis, Jeffrey 12, 17
Degen, Edith 72
Dehaene, Stanislas 105, 113
De l'Épée, Charles Michel 18,
26, 61
Dethune, Exupère 91
Dodge, Richard 14, 27
Dunbar, William 24-26, 117-
118, 126
Duwalu, Momolu 106-107

F

Farnell, Brenda 41-43, 110
Frisch, Karl von 38

G

Gaudin, Antoine 96
Gelb, Ignace 88-89, 100, 111-112

Gérando, Joseph-Marie de 26,
50, 85

Goldin-Meadow, Susan 17
Goody, Jack 44, 105

H

Hadley, Lewis 5-7, 54-76, 85, 88-
89, 100-101, 103, 108-112, 114
Houston, Stephen 104, 109

I

Iron Hawk 23-24

J

James, Edwin 126
Jefferson, Thomas 24, 117-118

K

Kendon, Adam 19
Kroeber, Alfred 37-38, 106-107

L

Lambert, Louis-Marie 34-35
Leclercq, Chrestien 7, 71, 76, 91-
92, 94, 96-97, 108
Legal, Émile 99
Le Loutre, Jean-Louis 96
Long, Stephen 16, 24, 126

M

Maillard, Pierre 92-97
Mallery, Garrick 16, 27-29, 35-
36, 42, 56
McLean, John 36-37
Miller, Christopher 40-41
Mitchill, Samuel 126
Myers, Albert James 27

N

Njoya 106-107
Nolan, Philip 118

P

Pélissier, Pierre 33, 35
Petitot, Émile 99
Piroux, Joseph 7, 61, 75, 77-79,
81-89, 111-112, 114
Platt, Harriett 72

S

Scott, Hugh Lenox 27
Sequoyah 106-107
Seton, Ernest Thompson 28, 30,
35, 75
Sicard, Roch-Amboise Cucurron
61, 78
Staunton, George 118
Stokoe, William 40-41, 110
Sutton, Valerie 52-53, 114

T

Talon, Jean-Baptiste 9
Talon, Pierre 9
Tomkins, William 28, 31, 35, 37,
42
Tylor, Edward 35-36, 38

V

Valade, Rémi 28
Vandermeersch, Léon 109
Voegelin, Charles 38

W

Wassell, William 14, 27
West, LaMont 15-16, 38-41, 58,
61, 110
Wied-Neuwied, Prince
Maximilien de 24-25, 117
Wilkins, John 79
Yang Chong Leu 106

Index des langues orales

A

Arapaho 12
Ariccaras (Arikaras) 126
Assiniboine (Assiniboin) 12, 15,
43, 126
Atakapa 10
Aymara 76, 99

B

Bamoum 106
Blackfoot (Blackfeet, Pieds-Noirs)
12, 99, 126

C

Cherokee 55-56, 106
Cheyenne (Chayenne) 12, 126
Chinois 24-26, 36-37, 44, 48-49,
51, 59-60, 88, 104-105, 107,
109, 113, 118-120, 126
Choctaw (Choktah) 11, 56
Carih (Cri) 15, 126
Crow 12

D

Déné 76, 99

E

Égyptien 26, 36-37, 89, 104-105,
109, 113

G

Gros Ventres 12

H

Haida 15
Hainai 9
Hasinai 9
Hittite 89
Hmong 106

I

Inuit 76, 99

K

Karankawa 9
Kiowa 12, 58

L

Langues des Aborigènes
d'Australie 19, 42

M

Mandan 126
Maya 37, 48, 103-105, 107, 109
Mazahua 76, 98-99
Meunitarris 126
Micmac 7, 76, 89, 91-97, 99-
100, 110-112
Modoc 56

N

Nahuatl 76, 99

O

Ojibwa (Ojibouais) 56, 126
Otomi 76, 99

Le geste et l'écriture

P

Ponca 56

Potawatomi 56

Q

Quapaw 56

Quechua 76, 98-99, 111

S

Serpents 126

Shawnee 56

Sioux 23, 37

Sumérien 44, 89, 104-105, 107

V

Vaï 106

Y

Yuchi 56

Table des figures

Carte 1. Diffusion de la langue des signes des Indiens des Plaines	13
Figure 1. Dessin de signe de la LSIP	29
Figure 2. Dessin de signe de la LSIP	29
Figure 3. Dessins de signes de la LSIP	30
Figure 4. Dessins de signes de la LSIP	31
Figure 5. Dessins de signes de la langue des signes française du XIX ^e siècle (Joséphine Brouland, 1855)	32
Figure 6. Dessins de signes de la langue des signes française du XIX ^e siècle (Pierre Pélissier, 1856)	33
Figure 7. Dessins de signes de la langue des signes française du XIX ^e siècle (Louis-Marie Lambert, 1865)	34
Figure 8. Écriture kinémique de la LSIP de LaMont West	39
Figure 9. Écriture chérématique de William Stokoe. Extrait de <i>Boucle d'or</i> en langue des signes américaine.....	40
Figure 10. Écriture kinographique de la LSIP de Brenda Farnell. Extrait d'un récit Assiniboine	43
Figure 11. Continuum des écritures	50
Figure 12. Écriture <i>Sign Writing</i> de Valerie Sutton : extrait de la <i>Genèse</i> en langue des signes brésilienne	53
Figure 13. Autoportrait de Lewis F. Hadley à soixante ans. Gravure de Stewart White Fallis	57
Figure 14. Écriture de Lewis F. Hadley : <i>Pater noster</i>	62
Figure 15. Écriture de Lewis F. Hadley : <i>Béatitudes</i> (1)	63
Figure 16. Écriture de Lewis F. Hadley : <i>Béatitudes</i> (2)	64
Figure 17. Écriture de Lewis F. Hadley : <i>Béatitudes</i> (3)	65
Figure 18. Écriture de Lewis F. Hadley : <i>Psaume XIX</i> (1)	66

Figure 19. Écriture de Lewis F. Hadley: <i>Psaume XIX</i> (2)	67
Figure 20. Écriture de Lewis F. Hadley: <i>Psaume XIX</i> (3)	68
Figure 21. Écriture de Lewis F. Hadley: <i>Psaume XIX</i> (4).....	69
Figure 22. Lewis F. Hadley devant l'un de ses textes.....	70
Figure 23. Premiers caractères dits « Black Type » de Lewis F. Hadley	72
Figure 24. Cartes pédagogiques de Lewis F. Hadley: recto et verso (1).....	73
Figure 25. Cartes pédagogiques de Lewis F. Hadley: recto et verso (2).....	74
Figure 26. Écriture mimographique d'Auguste Bébien.....	80
Figure 27. Éléments graphiques de l'écriture de Joseph Piroux...	81
Figure 28. Genèse des signes graphiques de l'écriture de Joseph Piroux.....	82
Figure 29. Écriture de Joseph Piroux: quelques textes (1)	84
Figure 30. Écriture de Joseph Piroux: quelques textes (2)	84
Figure 31. Écriture de Joseph Piroux: quelques textes (3)	86
Figure 32. Écriture de Joseph Piroux: oraison dominicale manuscrite.....	87
Figure 33. Chrestien Leclercq devant son texte: détail d'un dessin d'Emmanuel Jumeau	92
Figure 34. Écriture micmac: manuscrit Maillard, extrait du catéchisme.....	93
Figure 35. Écriture d'évangélisation du Mexique: Manuscrit m azahua: <i>Pater noster, Ave Maria, Credo</i>	98
Figure 36. Écriture d'évangélisation des Andes: Manuscrit q uechua: <i>Pater noster, Ave Maria, Credo</i>	98

Table des matières

<i>Introduction</i>	5
1. La langue des signes des Indiens des Plaines	9
2. Décrire et écrire les langues des signes	23
William Dunbar, la glose écrite et les caractères chinois	24
Garrick Mallery, les dessins et l'écriture pictographique amérindienne	27
LaMont West et les écritures phonétiques.....	38
3. Pictographie, idéographie, logographie et phonographie	47
4. L'écriture de Lewis F. Hadley	55
5. L'écriture logographique de Joseph Piroux	77
6. L'écriture attachée des Micmacs	91
7. Invention et stabilisation de l'écriture	103
Annexes	117
Sur le langage des signes chez quelques Indiens de l'Amérique septentrionale	118
Du langage des signes en usage chez les Indiens.....	126
<i>Bibliographie</i>	135
<i>Index des noms</i>	151
<i>Index des langues orales</i>	153
<i>Table des figures</i>	155



Achévé d'imprimer